

MÉTÉOROLOGIE
Chutes de neige en
matinée; froid.
Max.: 15 — Min.: 10

FÊTE DU JOUR
S. Nicaise, martyr
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

10¢

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

Diefenbaker: il n'y aura pas d'élections



OTTAWA. — M. Diefenbaker a déclaré hier soir aux correspondants parlementaires que son gouvernement ne songe pas à ordonner des élections à brève échéance. Le premier ministre a ainsi démenti le rumeur qui lui prêtait l'intention d'appeler au peuple dès le début de 1963 afin d'obtenir un mandat plus catégorique. Aux journalistes qui l'interrogeaient, le chef du gouvernement a donné l'assurance que le programme économique et fiscal sera présenté aux Chambres.

Depuis plusieurs jours déjà, les observateurs chevronnés relevaient des indices nombreux selon lesquels M. Diefenbaker ordonnerait des élections, seul moyen, estimait-on, de rompre l'impasse qui risque de paralyser constamment — et paralyser effectivement — le gouvernement minoritaire des conservateurs et le contraint à conclure sans cesse des accords avec le groupe créditiste pour échapper à une défaite parlementaire.

M. Diefenbaker a ajouté que le gouvernement avait l'intention de poursuivre la réalisation de son programme, dont les mesures économiques et

fiscales que le parlement étudie actuellement ou qui doivent lui être présentées. Le premier ministre a fait ces commentaires à la suite de la décision prise par le Conseil de l'OTAN de se réunir en avril, à Ottawa. Il a dit qu'il accueillait favorablement cette décision.

Un journaliste lui a demandé si la décision prise hier à Paris "pourrait modifier l'éventualité d'élections le printemps prochain."

Rumeurs sans fondements
M. Diefenbaker a riposté: "Je ne connais aucune proposition à cet effet. Les rumeurs vont leur train de temps en temps, et ces rumeurs sont sans fondement. Le gouvernement a l'intention de poursuivre la réalisation de son programme, économique et fiscal, et on ne pense pas pour le moment à des élections."

L'allusion au programme économique et fiscal est considérée comme indiquant que le cabinet n'a pas l'intention de convoquer d'élections générales de son propre gré avant qu'un autre budget soit présenté au parlement.

Le bruit a couru à Ottawa que M. Diefenbaker puisse proposer la dissolution des chambres pendant les vacances de Noël, qui doivent durer du 20 décembre au 21 janvier, et convoquer des élections à la fin de l'hiver ou au début du printemps.

Le gouvernement a maintenant 116 députés aux Communes, tandis que les libéraux en ont 99, les créditistes, 30, et les NPD, 19.

Ultimatum créditiste à Dief: de l'action ou des élections!

OTTAWA, (DNC). — Si aucune action positive n'est entreprise au cours des prochaines semaines, nous allons réviser nos positions et notre attitude au sujet du gouvernement actuel, a déclaré hier M. Horace Olson, créditiste de Medicine Hat, qui affirmait parler officiellement au nom de son groupe.

M. Olson a fait cette déclaration dans le débat qui se poursuit sur une motion visant à accorder des subsides intermédiaires pour un autre mois.

Il a dit que ces crédits intermédiaires des cinq sixièmes du budget de l'année financière en cours et que cela indique que les travaux qui relèvent du parlement n'avancent pas.

Nous aurons voté cinq sixièmes de l'ensemble des révisions budgétaires de l'année en cours et nous n'avons pas encore adopté le budget et nous n'avons pas encore adopté un seul crédit.

Ce débat, qui a débuté mercredi, peut s'éterniser jusqu'à ce que tous soient entendus et rendent les affaires. Hier, un député libéral, M. Jack Davis, de Coast Copilane, a traité longuement du développement du fleuve Columbia et il a dénoncé le traité de vente conclu entre le Canada et les Etats-Unis. Selon lui, l'accord actuel favorise les Etats-Unis au détriment du Canada.

Hier après-midi, M. Herridge, NPD de Kootenay, est revenu sur le sujet en apportant des arguments nouveaux. Sur la motion actuellement en discussion, les députés ont la liberté d'exposer tous leurs griefs parce que les crédits affectent tous les ministères. De sorte que les députés qui n'ont pas encore pris la parole sont libres de le faire et libres d'aborder le sujet qui les intéresse particulièrement.

Hier, M. Olson a dénoncé l'inactivité ministérielle. Il a dit que son groupe ne s'opposera pas à l'octroi des crédits demandés, mais que c'est la dernière motion de crédit intermédiaire que le Crédit social va endosser.

"Jusqu'ici, dit-il, les créditistes ont empêché le gouvernement d'être défait aux Communes pour deux raisons: nous croyons que les électeurs ont droit de savoir ce que veut leur accorder le gouvernement minoritaire qu'ils ont élu et nous avons tenté de travailler avec les autres partis pour que le gouvernement

propose une législation progressive.

"D'autre part, a-t-il ajouté, nous croyons qu'il n'aurait pas été dans l'intérêt du Canada d'avoir à faire face, cet hiver, à un ralentissement de l'économie et, d'autre part, à une campagne électorale, ce qui aurait ajouté à l'incertitude actuelle."

Il a ajouté que les créditistes en avaient assez de l'inaction du gouvernement dans le domaine des législations déjà adoptées et qu'il était autorisé à servir au premier ministre un avertissement, au nom de son parti.

"Nous avisons le gouvernement qu'il aura jusqu'au mois de janvier, alors que la prochaine motion de crédits supplémentaires viendra en discussion, d'indiquer quelles actions positives il a prises ou entend prendre. Mais je répète, a-t-il ajouté, que si rien n'indique des mesures positives, nous ne supporterons pas la prochaine motion visant à accorder des crédits intermédiaires."



Caucus UN: autopsie et avenir

Les députés et candidats défaits de l'Union nationale se réuniront dans le plus grand secret aujourd'hui et demain à Québec. Ce caucus avait d'abord été organisé pour analyser les causes de la défaite du 14 novembre et pour arrêter une politique de parti devant le projet de nationalisation de l'électricité qui sera soumis à la prochaine législature par le gouvernement Lesage.

Mais les récentes déclarations de M. J.-Jacques Bertrand risquent de donner une autre tournure au caucus. Ce ne sera pas la première épreuve de force entre le député de Missisquoi et son chef mais il semble que cette fois-ci, M. Johnson devra faire des concessions majeures à son principal lieutenant ou se résigner à voir son parti se casser en deux.

Le caucus prend aussi une importance de fait que la représentation de l'Union nationale en Chambre n'est pas très forte. M. Johnson a présenté de nouveaux candidats de valeur à l'élection mais ils ont presque tous été défaits de sorte que le chef de l'Union nationale se retrouve, devant un gouvernement beaucoup plus fort, avec la plupart des vieux députés taciturnes et inefficaces du régime Duplessis.

Il est à prévoir que M. Johnson désignera certains de ses députés à des fonctions particulières et leur demandera d'approfondir en spécialistes, avec l'aide du conseil des recherches du parti, les plus importantes questions qui seront soumises à la prochaine session. Il importe pour le chef de l'opposition, de tirer le meilleur parti possible de ces experts improvisés.

Enfin, M. Johnson travaillera certainement à raffermir son prestige auprès de ses députés et candidats. Il ne fait pas de doute que la défaite du 14 novembre en a ébranlé un certain nombre.

Voir page 2: Caucus

S'il fonde son parti, Chaput est assuré de l'appui de l'Alliance

Par Mario CARDINAL

L'Alliance laurienne mettra "un certain nombre d'effectifs" à la disposition de M. Marcel Chaput, si ce dernier décide de former un parti politique indépendant.

De fortes pressions ont été exercées sur M. Chaput depuis un certain temps pour qu'il fonde un parti politique au plus tôt. Un imposant groupe de ses partisans, notamment des chefs de section de Jacques-Cartier, de Maisonneuve, de Bourget, de Verdun, se sont réunis ces jours-ci dans le but de le convaincre de l'urgence de ce parti politique. D'influents personnalités de l'Alliance laurienne ont, alors, accordé leur appui au mouvement, de même qu'un certain nombre de personnes, industriels, professionnels, qui ne font pas partie d'un mouvement séparatiste, mais sont sympathisants à la cause.

M. RAYMOND BARBEAU

De son côté, le président de l'Alliance, M. Raymond Barbeau, a confirmé hier soir qu'il avait rencontré un groupe d'amis de M. Chaput et qu'il les avait assurés de l'appui de son mouvement.

"Il n'est pas question pour l'Alliance de fonder son propre parti politique, a-t-il dit. Nous voulons demeurer un mouvement d'éducation auprès de la population du Québec, continuer de mettre sur pied des comités d'études, des centres de recherches, publier des volumes, des revues, des journaux... Mais si M. Chaput est abandonné par le RIN, si on le met littéralement de côté et si on lui enlève tout moyen d'action, je n'ai pas d'objections à ce qu'un certain nombre de lauriciens appuient le parti que M. Chaput pourrait fonder."

Selon M. Barbeau, l'existence d'un parti séparatiste est devenue une nécessité. "Il faut, a-t-il dit, un parti séparatiste qui donne le choix à la population, au même titre qu'un parti socialiste ou créditiste. Il y a beaucoup de gens qui ne se satisfont pas d'un simple mouvement d'éducation. Marcel Chaput a le mérite; il serait ridicule de le laisser tomber; de l'obliger à ne pas poursuivre l'action qu'il a entreprise... Nous avons donné l'assurance aux amis de M. Chaput que nous l'appuierons, s'il fonde son parti. Je ne vois pas pourquoi lauriciens et chaputistes — je ne dis pas ministres — ne travailleraient pas ensemble à l'édification de ce parti..."

Voir à la page 2: S'il fonde son parti

LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU A OTTAWA

Le problème de la force de frappe est soulevé à l'OTAN

PARIS. — La conférence des ministres des affaires étrangères de l'OTAN s'est ouverte hier matin à Paris par la décision, sur l'invitation de M. Green, de tenir la prochaine session de printemps à Ottawa. La date exacte de la réunion ne sera fixée que demain, à l'issue des travaux ministériels. La première journée a été marquée par les interventions de MM. Dean Rusk et Couve de Murville. Ce dernier a déclaré que les forces nucléaires de dissuasion étaient un facteur déterminant advenant un conflit. Le ministre des affaires étrangères de France faisait alors allusion à la force de frappe nucléaire française mise au point contre le vœu de la Maison Blanche.

On apprenait, hier soir, de sources généralement bien informées, que devant la détermination du Président de Gaulle, Washington envisagerait, dans certaines circonstances, d'abandonner son droit de veto sur l'utilisation d'une force de frappe nucléaire européenne à laquelle participeraient plusieurs nations de l'OTAN.

Ce geste de la Maison Blanche obligerait à un amendement de la loi MacMahon qui interdit la divulgation des secrets atomiques et restreint au seul président des Etats-Unis la décision de l'usage des armes nucléaires.

La politique américaine est en effet engagée dans une lutte contre le puissant Marché commun, contrôlé par la France. Une certaine souplesse de la part de Washington pourrait alors amener une détente de la part du président de Gaulle, estimant plusieurs conseillers du président Kennedy.

Tous ces aspects de la politique des "alliés" sont actuellement débattus à Paris entre les différentes délégations.

Hier, d'autre part, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a tenu à déclarer aux autres membres de l'OTAN que son pays était en pourparlers avec l'Union soviétique sur la seule question de Cuba.

Inaugurant la réunion ministérielle, M. Rusk a dit que lorsque des sujets tels que celui de Berlin ont été soulevés durant les négociations cubaines, les représentants américains ont tout simplement réaffirmé l'attitude prise antérieurement par le gouvernement Kennedy au cours des pourparlers antérieurs avec les Russes.

En raison du grand nombre de notes que MM. Kennedy et Khrouchtchev se sont échangées et du plus grand secret qui a entouré ces échanges, les dirigeants des pays européens qui font partie de l'OTAN se sont demandés si les Américains n'auraient pas discuté d'autres problèmes avec les Soviétiques.

M. Rusk a suggéré que le travail intensif auquel les Alliés se sont livrés pour préparer la prise de position de l'Ouest sur Berlin se prolonge pour englober d'autres problèmes de la guerre froide. Il a proposé que les représentants permanents du conseil de l'OTAN étudient ce sujet quittes à faire rapport au milieu de l'année prochaine.

Voir page 2: Le problème

Proposition E.-U.: que les Anglais poursuivent seuls la mise au point du Skybolt

PARIS. — De source autorisée on apprenait hier à Paris que les Etats-Unis ont offert à la Grande-Bretagne de lui céder gratuitement le programme Skybolt qui fut l'objet de controverses ces jours derniers, controverses qui mettent en danger les relations entre Londres et Washington et compromettent l'ensemble de la défense anglaise.

Les autorités américaines auraient fait savoir à celles de Londres que si elles croient pouvoir mener à bien le programme Skybolt dans le cadre de leurs projets de défense, elles pourront le poursuivre à leur compte aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne.

Le gouvernement britannique aurait accepté d'étudier la proposition américaine en même temps que d'autres comprenant notamment l'éventualité d'axer le programme de défense anglais sur d'autres projets, destinés à remplacer les fusées air-terre Skybolt. Une décision finale sera prise lors du tête-à-tête Macmillan-Kennedy, le 19, aux Bahamas.

Le Skybolt, dont la mise au point a déjà coûté près de \$500,000,000 aux Etats-Unis, est un engin destiné notamment à équiper les bombardiers anglais. Sa mise au point définitive devrait coûter \$1,5 milliard.

Les Etats-Unis ont décidé d'abandonner le programme qui leur semble à présent trop coûteux et dont ils disent qu'il n'a pas rempli toutes ses promesses.

La nouvelle relative à la proposition américaine a été dévoilée à l'issue d'entretiens sur la question entre représentants américains et anglais présents à Paris pour la réunion ministérielle de l'OTAN.

Green souligne l'urgence d'un accord sur les expériences H

PARIS. — M. Howard Green, ministre des affaires étrangères du Canada, a déclaré hier que la nécessité d'un traité mettant fin aux essais nucléaires est "urgente et cruciale pour les progrès futurs du désarmement". Participant aux travaux de la conférence ministérielle à Paris, M. Green a ajouté que les Occidentaux devraient soutenir tous les efforts visant à l'établissement d'une commission scientifique internationale qui pourrait éventuellement faciliter un accord total réglant le problème des inspections.

Le ministre canadien a encore dit que seul un accord international qui assurerait la fin des essais nucléaires pourrait faire disparaître la course aux armements. M. Green a rendu hommage aux Etats-Unis pour la façon dont ils ont répondu au défi soviétique à Cuba et il a demandé au conseil permanent de l'OTAN de discuter et de préparer des plans destinés à faire face aux mesures diplomatiques et politiques prises par l'URSS.

PRESTIGE DE L'ONU

Le chef de la diplomatie canadienne a poursuivi en disant que l'affaire cubaine a augmenté le prestige des Nations Unies et la position des Occidentaux dans l'organisme international.

Il a ajouté que les pays afro-asiatiques avaient montré par leurs attitudes qu'ils ne manifestent pas nécessairement de l'inimitié à l'égard des intérêts de l'OTAN.

Le Canada, a poursuivi le ministre, soutient l'Inde dans le conflit sino-indien. La Chine, a-t-il dit, tente de prendre la direction de l'Asie et de placer l'Inde dans une position inférieure.

M. Green a ensuite déclaré aux journalistes que le Conseil de l'OTAN avait fait sien la politique des Etats-Unis lors de la crise cubaine.

La crise cubaine, a-t-il conclu, a donné l'espoir de pouvoir résoudre les problèmes des essais nucléaires, du désarmement, nucléaire, et tous les problèmes de la sécurité européenne.

Le froid entraîne les pires pertes de légumes du siècle en Californie

LAKELAND. — Une vague de froid a déferlé sur la Floride hier; la récolte d'agrumes en a beaucoup souffert, de même que celle des primeurs. Les pertes sont les pires du siècle. Les agriculteurs ont tout fait pour atténuer les effets du froid sur les fruits et les plantes mais en vain. Le mercure a baissé à 15 au-dessus de zéro, à l'aube, hier.

Les dommages sont plus étendus que lors du terrible hiver de 1957-1958 où 30,000,000 de boîtes de fruits avariés par le froid n'avaient pu être cueillis; 30,000 arbres avaient péri de froid.

La saison du tourisme battra son plein en Floride après le premier janvier, mais il y a toujours un certain nombre de visiteurs. La population et ces touristes se réjouissent des pré-

visions de temps chaud, mais les propriétaires de vergers n'en sont pas aussi heureux. Des milliers de travailleurs se hâtent de cueillir les fruits gélés qui se gâteront rapidement s'ils ne parviennent assez tôt aux usines de préparation de jus concentrés.

Les cultures maraichères avaient déjà été endommagées par le froid lundi dernier. Le nouvel assaut d'air glacial entrainera la perte de 75 p.c. de la récolte.

Elections aujourd'hui au Manitoba

WINNIPEG. — Les Manitobains vont aux urnes aujourd'hui. Les résultats sont attendus avec impatience dans les milieux politiques fédéraux.

En effet, le premier ministre conservateur Duff Roblin met à l'épreuve les forces de son parti qu'il a conduites au pouvoir en 1958, après 43 ans d'insuccès. M. Roblin et son parti ont été reportés au pouvoir en 1959 et, à la dissolution des chambres, il avait une majorité de 24 voix sur les libéraux qui ne détenaient que dix sièges à l'Assemblée législative contre 34 pour les conservateurs. Le Nouveau parti démocratique détenait neuf sièges et le Crédit social, un. Trois sièges étaient vacants.

(On trouvera en page 8 un article de notre correspondant au Manitoba, Jacques Ouard, sur le climat politique dans cette province).



M. J.S. Brooks, des laboratoires de RCA, à Montréal a dirigé les travaux de recherche qui ont permis l'élaboration et la construction du récepteur-transmetteur micro-onde de format très réduit qu'il tient à la place que l'appareil occupe dans le satellite de communication Relay I, dont nous voyons la maquette.

Relay I, un satellite canadien, a été lancé avec succès du Cap Canaveral

Par Marc-Henri CÔTÉ

Le peuple canadien peut se sentir fier de bon droit du lancement de Relay I, le plus récent des satellites de communications, a déclaré hier soir M. John D. Houlding, président de RCA Victor Co., Ltd. L'engin, plus perfectionné que ne l'était le Telstar, jouera essentiellement le même rôle: le relais des transmissions télévisées, téléphoniques et télégraphiques. Relay I a été lancé avec succès du Cap Canaveral, à six heures 30, hier soir.

L'administration américaine de l'aéronautique et de l'espace et la société RCA Victor, dont les laboratoires de Montréal ont apporté une contribution majeure, menaient à bien l'élaboration des plans et la construction du relais. Il demeure essentiellement expérimental, mais on envisage de plus en plus sérieusement la possibilité de lancer autour de la terre

toute une série de satellites de communications ou trois ou quatre satellites à 22,300 milles d'altitude, dont l'opération synchronisée pourrait desservir la terre entière.

Le cœur même du satellite, le récepteur-transmetteur qui en est l'élément essentiel, est l'œuvre de 150 ingénieurs et techniciens des laboratoires de RCA Victor, à Montréal.

Le projet Relay consiste en un système de postes terrestres et un satellite. Il s'agit de l'élaboration de moyens de communications télévisées et radiophoniques avec le monde entier, grâce à une agence du gouvernement des Etats-Unis, l'administration de l'aéronautique et de l'espace. Cette

Voir page 2: Relay I



Les professeurs de la cité Lafleche se sont réunis, récemment, au restaurant Labarre 500, à l'occasion de leur souper annuel. Sur la photo, dans l'ordre, première rangée, Mlle Gisele St-Arnaud, de l'école Notre-Dame de l'Assomption; M. E.P. Lepage, président des professeurs de cette municipalité; Mlle Carmen Lavoie, de l'école St-Jean-Eudes; deuxième rangée, M. J.-P. Dion, vice-président de l'Association des professeurs de la rive-sud; Mlle Reine Bourque, de l'école Mgr Forget; M. Maurice Perron, de l'école secondaire Jean XXIII.

L'industrie...

(Suite de la page 16)

chandises qui ne seraient pas sujettes à un plancher et à un plafonnement.

M. Magee a comparu devant le comité pour s'opposer à un projet de loi du gouvernement visant à prolonger les effets de la loi sur la réduction des tarifs-marchandises, du 30 avril de cette année au 30 avril 1963.

La législation prévoit le versement d'un subside annuel de \$20,000,000 afin de "ramener" à huit pour cent l'augmentation de 17 pour cent des tarifs-marchandises autorisée en 1959 par la Commission des transports.

Les camionneurs proposent M. Magee a recommandé au comité de rejeter le projet de loi ou de verser les subides aux expéditeurs, plutôt qu'aux chemins de fer. Il a précisé que cela aiderait les expéditeurs à choisir leurs propres moyens de transport — chemins de fer, camion, navire, avion ou pipeline.

M. Magee a dit que les opérations de camionnage à l'intérieur d'une province, sont une responsabilité provinciale. Les opérations de camionnage inter-provinciales — le plus vaste secteur de l'industrie du camionnage — tombent sous la juridiction fédérale, bien que la responsabilité dans ce domaine ait été déléguée aux provinces.

L'industrie canadienne du camionnage constate qu'il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement et le Parlement considèrent que leur responsabilité ne porte que sur les chemins de fer.

"Nous semblons être incapables de franchir une barrière d'anathème", a-t-il dit.

M. Balcer a dit que le subside de \$20,000,000 et d'autres subides aux chemins de fer sont des mesures temporaires. Ils étaient nécessaires pour empêcher des hausses de tarifs-marchandises et seront maintenus jusqu'à ce que le gouvernement puisse introduire une législation conçue d'après le rapport MacPherson.

Le ministre a ajouté que les camionneurs auront l'occasion de soumettre leur point de vue sur le rapport au cabinet fédéral, avant la rédaction finale de la législation. Si certaines opinions des camionneurs sont acceptées par le gouvernement, elles seront insérées dans la législation.

136e DIVIDENDE
trimestriel consécutif
cents par action — payable le 15 janvier 1963 à plus de 2,500 actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 31 décembre 1962.

GUARANTY TRUST
Company of Canada
A.B. RAMSAY
vice-président et
gérant général

Lorsque le meilleur s'impose...
Offrez Seagram en toute confiance
EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.
Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Waterloo, Ont.

Genève: plan américain pour éviter un conflit accidentel

GENEVE (P.A.) — Les Etats-Unis ont proposé hier, l'installation d'une ligne téléphonique directe entre la Maison Blanche et le Kremlin afin de permettre à MM. Khrouchchev et Kennedy de communiquer rapidement ensemble et d'éviter ainsi tout déclenchement accidentel d'un conflit armé.

L'ambassadeur américain, Arthur Dean a demandé aux participants à la conférence des 17 sur le désarmement d'examiner avec soin toute proposition d'éviter le pire.

Le diplomate américain a proposé un programme en six points destiné à établir un climat de confiance.

Sans citer nommément l'affaire cubaine, M. Dean a laissé entendre que ses propositions entraîneraient la réédition de crises particulièrement aiguës, qui sont autant de menaces pour la paix.

1. Les différents pays se tiendraient mutuellement au courant de tout important mouvement de troupes.

2. Des postes d'observation seraient installés en différents endroits — centres ferroviaires, ports, grandes routes, aéroports, etc. et des avions ainsi que des systèmes électroniques de détection permettraient de surveiller toute mobilisation massive et inquiétante.

3. Les grandes puissances établiraient des échanges de missions militaires à titre de mesure de confiance.

4. D'étroites communications seraient établies entre les principales capitales pour éviter tout déclenchement intempestif d'un conflit. C'est à ce point que M. Dean propose l'établissement d'une ligne téléphonique directe entre les deux "K".

5. Etudes des moyens selon lesquels les armes modernes peuvent contribuer à l'éclatement d'une guerre.

6. Les différents pays rendraient compte des moyens utilisés par eux, à titre individuel, pour éviter la guerre.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT
1—Qui met la vie en danger
2—Article — De la navigation
3—Volumineux — Possessif
4—Apparait sur cette planète — Existe
5—Ne tiendra pas compte de
6—Faire trop travailler — Durée sur terre
7—Non comparables sur une commune
8—Connu — Déchiffirable
9—Article — Se déclarera soudainement
10—Continent à base jaune — Initiales de cardinaux
11—Personnel très personnel — Conjonction — Cultivé
12—Pour le cavalier — Dans — Grecque
VERTICALEMENT
1—Dignes d'admiration
2—Violente tempête — Soufflent la chair
3—Frotteurs d'huile — Exclamation de douleur
4—Fermes dans la souffrance
5—Dans — En rigueur — Au dessus de nos têtes
6—Note — Sur la branche en été
7—Parcours — Rattacha
8—Habituellement chaud — Philosophe grec
9—Dépôt monétaire de joueur — Ce qu'il faut faire
10—En quête — Source de bois
11—Obscurité — Se solidifia
12—Semblable — Mesure le poids — Choisi

Solution d'hier
Horizontalement :
1—GENTILHOMME
2—EM — ROUE — AUBE
3—NA — ILOT — EN
4—ENUMERATIONS
5—AC — FASTE
6—LIT — ORES
7—OPINION — ENTA
8—GARAGE — TEL
9—ITALIEN — MERE
10—SI — EE — ADONIS
11—TOT — GOUTEE
12—ENERGIE — TE
Verticalement :
1—GENEALOGISTE
2—EMANCIPATION
3—TIRA — TE
4—TRAM — NALE
5—IO — EFFIGIE
6—LUIRA — OEE
7—HELAS — NAGE
8—OTTO — DO
9—MATIERE — MOUT
10—MU — ENTENTE
11—EBENISTERIE
12—ENS — ALESER

Relay I...

(Suite de la première page)

agence a commandé aux laboratoires de RCA Victor à Montréal les appareils électroniques suivants: un récepteur à large gamme d'ondes et à gamme d'ondes étroite; un appareil de balisage télégraphique à signal continu et des simulateurs de satellite. Les ingénieurs montréalais ont également fait d'autres travaux de génie en rapport avec le projet Relay I.

Pour la première fois un satellite de communications reliera l'Amérique du Nord avec l'Europe et l'Amérique du Sud. Le répéteur élaboré dans les laboratoires de RCA, à Montréal, est la "raison d'être" du satellite. Il reçoit un faible signal d'un poste terrestre, l'amplifie et le renvoie aux postes de réception.

L'appareil de balisage à signal continu permet aux postes terrestres de localiser le satellite. Le simulateur est placé dans les postes terrestres afin de faciliter le réglage des appareils avant d'entrer en contact avec le satellite.

"Nos équipes d'ingénieurs ont complété en un temps record l'élaboration de pièces d'équipement d'une conception originale. Notre personnel a démontré sa compétence en participant à un projet d'envergure internationale. Nos services de recherche à Montréal ont travaillé pendant longtemps 24 heures par jour, sept jours par semaine", a souligné avec fierté M. Houlding.

Il a fait remarquer que les laboratoires RCA, à Montréal, ont acquis une précieuse expérience des communications militaires, en préparant les appareils du réseau de communications de la route de l'Alaska. Ces mêmes appareils servent aux pays du CENTO: Turquie et Pakistan.

Ce travail de pionnier par des ingénieurs canadiens contribuera à garder notre pays à une position de choix dans le monde entier en ce qui a trait aux appareils commerciaux de communications, a conclu M. Houlding.

Le 14e lancement réussi d'une fusée de trois étages Thor-Delta a permis de placer en orbite hier soir le satellite de communications Relay I. La fusée mesure 87 pieds; elle a porté une charge utile de 712 livres. Le satellite accomplira en trois heures une révolution autour de la terre dont il s'éloignera de 800 milles au minimum et de 4,500 au maximum. Relay I accomplira son périple dans l'espace à une altitude relativement faible. Il sera soumis à des radiations de la bande de Van Allen avec des résultats encore imprévisibles.

Il y aura le 19 décembre échange de programmes de télévision entre l'Amérique et l'Europe, tout comme il y en avait eu par le truchement de Teletar, dont on ne peut se servir à ces fins depuis le mois dernier.

Une maison...

(Suite de la page 5)

chacune des réunions de l'Exécutif central de la Société en 1963.

Le président et les membres ont enfin souligné l'importance du rôle et la nécessité de l'existence et du progrès de la Société au sein du Canada français ou elle remplit une mission reconnue d'utilité publique par les plus hautes autorités depuis quarante ans et dont les travaux ont été couronnés cette année par l'Académie Française de Paris qui lui a décerné le Grand Prix de la Langue française (médaillon Richelieu) pour l'ensemble de son oeuvre et son apostolat au service de la langue française pour le bien du peuple canadien-français.

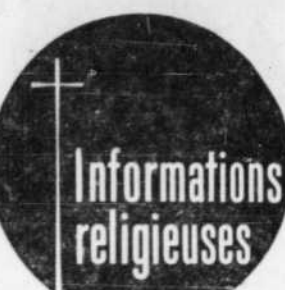
SPECIAL NOËL ET NOUVEL AN!
Achetez vos billets maintenant
Pour information: téléphoner UN. 6-6492

Le Cavalier
IDÉAL POUR DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES ET REPAS DE FAMILLE

DIMANCHE DINER
TABLE D'HÔTE
Demi-prix pour enfants

Souper dansant tous les soirs au son de la musique du trio MIKE MIRIZIO

HOTEL DE La Salle
1240 Drummond St. UN. 6-6492
Membres du Diners' Club, American Express, Carte Blanche



Publication en sept langues

ROME. — S. Em. le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles et primat de Belgique a présenté aux journalistes, le jeudi 6 décembre, à Rome, son livre intitulé "Promotion apostolique de la religion". Avant la fin de l'année ce ouvrage paraîtra dans les langues française, néerlandaise, allemande, anglaise, espagnole, italienne et portugaise. Il traite les problèmes relatifs à la vocation religieuse et au renouveau de la vie conventuelle.

Catholiques africains

ROME. — Le nombre de catholiques dans les territoires africains relevant de la juridiction de la S. Congrégation pour la Propagation de la Foi a doublé de 1950 à 1961. En effet, en 1949 le nombre de catholiques de ce continent était de 10,999,532, alors que les statistiques de 1961 révèlent que ce nombre se situe actuellement à 22,048,376. En ce qui concerne les territoires asiatiques qui ne sont pas tombés sous le joug communiste, le nombre de catholiques dépendant de la S. Congrégation est passé de 6,054,350 en 1949 à 10,575,057 en 1961.

Décès du Frère Gérard Chénel

Le 7 décembre 1932, à Lima, Pérou, décédait d'une embolie, le Frère Gérard Chénel, de l'Ordre des Frères Mineurs ou franciscains, à l'âge de 52 ans et 2 mois.

Charles-Eugène Chénel, fils de feu François-Xavier Chénel, menuisier, et de Caroline d'Auteuil, était né à Amqui, comté de Matane, le 11 octobre 1910. En 1923, afin d'assurer plus facilement sa subsistance, la famille émigrait à Fall River, Mass. Le jeune homme était tisserand dans une filature quand, en 1928, il entra chez les franciscains.

Après le temps de postulat, il revêtit l'habit religieux le 5 avril 1931 et fit profession temporaire le 6 avril 1932, à Lennoxville. Le 7 avril 1935, jour de Pâques, le frère Gérard émettait ses vœux perpétuels et solennels, au couvent de Rosemont, Montréal.

Après avoir séjourné et rendu service dans les couvents franciscains de Québec, Lennoxville, Châteauguay, Rosemont, Ottawa et Biddeford, le frère Chénel implorait et obtenait la permission de se rendre au Pérou, comme missionnaire. Il arrivait à Lima le 10 décembre 1944, il y a donc 18 ans. Il faisait partie des premiers franciscains canadiens à s'installer à Lima, lors de la fondation du Commissariat Provincial au Pérou. Durant tout son séjour au Pérou, il remplit surtout la charge de commissionnaire.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa mère âgée de 81 ans, ses frères Camille, Philippe et Gérard Chénel et ses sœurs Mme Alfred Desautels (Marie-Jeanne), Mme Julien Caron (Marie-Louise), Sœur Marie-de-Saint-Alard des Franciscaines Missionnaires de Marie (Béatrice) et Mme Paul Ouellette (Rose-de-Lima).

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Lima, Pérou.

Murray Hill devra payer \$10,243 à dix-sept employés

La Cour su. brieure a ordonné à Murray Hill Limousine Service de payer la somme de \$10,243 à 17 anciens employés de la compagnie qui agissaient comme chasseurs à l'aéroport international de Montréal.

Ce montant représente la différence entre le salaire minimum horaire de 68 cents établi par la loi et le salaire payé par la compagnie.

Les employés avaient été congédiés par la compagnie à la suite d'une action en recouvrement de salaires qu'ils avaient prise et des tentatives faites pour organiser les employés en un syndicat.

La compagnie a prétendu que quelques uns de ses employés faisaient un revenu de plus de \$100 par semaine en incluant leurs pourboires. Le juge Jean Saint-Germain a décidé que les pourboires ne peuvent soustraire la compagnie à ses obligations de payer le salaire minimum établi par la loi.

Cinq enfants meurent dans les flammes

DOAKTOWN, N.B. — Quatre enfants et leur gardienne âgée de 17 ans ont péri dans l'incendie d'une maison à Battsburg, une localité située près d'ici.

Les quatre enfants, Glenwood, 11 ans, Carol Anne, 6 ans, Shirley Mae, 2 ans, Bonny Louise, 2 ans, les enfants de M. et Mme Glenwood Parker, ont péri dans les flammes. Sandra Parker, leur gardienne qui était en même temps leur tante, est morte alors qu'elle est retournée dans la maison pour sauver d'autres enfants après avoir réussi à en sortir un du brasier. Ce dernier, Thomas, âgé de 7 ans, a été transporté à l'hôpital souffrant de brûlures.

Travaux publics du fédéral au Québec

OTTAWA. — Le ministère fédéral des travaux publics a adjugé des contrats pour un montant total de \$2,839,914 durant le mois de novembre. Voici la liste des entrepreneurs et des travaux à effectuer dans le Québec:

L'Épiphanie; immeuble fédéral, Prieur Entreprises Inc., Laval-des-Rapides, \$24,300.
Mazag; immeuble fédéral, J. M. Jeanson Ltée, Sherbrooke, \$214,400.
Mansenville; Bureau de poste Frank Klopfer, Mansenville, \$15,900.

Notre-Dame-du-Nord; immeuble fédéral, Drolet et Ringuette Ltée, Ville-Marie, \$29,830.
Rivière-au-Tonnerre; reconstruction d'un quai, Bert Dimock et Auguste A. Albert, Larocheville, \$197,880.

Sillery; ravalement et rejointoiement d'un laboratoire du ministère des forêts, P. A. Tremblay, Québec, \$6,160.
Sorel; travaux de dragage, Marine Industries, Montréal, \$7,495.

Taxe foncière moindre
Le conseil municipal de St-Hilaire-sur-Richelieu vient d'annoncer une diminution de la taxe foncière de 0.90e de cent à 0.50e de cent et une diminution de la taxe d'eau de \$72 à \$60. Le conseil municipal prévoit également que l'exercice fiscal se terminera avec un surplus appréciable.

MAISON A VENDRE
SPLIT LEVEL, 7 pièces, à vendre ou à louer, à Be-loeil. — Tél. FO. 7-7635.

S'il fonde son parti...

(Suite de la première page)

M. Chaput a laissé entendre récemment à un groupe d'amis qu'il accepterait l'offre du RIN de devenir organisateur du parti politique que ce mouvement songe à mettre sur pied d'ici un an ou deux.

Il n'est pas impossible, toutefois, qu'il cède aux pressions qui se font de plus en plus en faveur de la part de ce groupe qui est convaincu que "Chaput est le seul homme capable de réunir en un bloc solide" tous les éléments séparatistes, désireux de passer à l'action politique directe avant qu'il ne soit trop tard pour les élections provinciales de 1966 ou 1967.

De son côté, l'Alliance poursuit son travail d'organisation. Elle projette de distribuer des exemplaires de la revue "Laurentine" dans les écoles normales et les collèges. A cette fin, le club Laurentine a lancé une campagne d'abonnements auprès de gens soucieux de voir les étudiants s'intéresser davantage à la cause de l'indépendance.

Caucus...

(Suite de la première page)

bre. Des observateurs estiment que le chef de l'Union nationale connaîtra certaines difficultés à imposer une ligne de conduite à ses députés sur la nationalisation, lui qui a toujours refusé de faire connaître sa position, durant la campagne. Une chose est certaine: l'Union nationale peut difficilement s'opposer au bill. Faire la lutte sur le prix d'achat est également difficile pour M. Johnson qui s'est dit convaincu, durant sa tournée électorale, que les compagnies ne peuvent être achetées à moins de \$800,000,000 et même de \$1,000,000,000.

De toute façon, le propre d'un caucus est d'être tenu à huis-clos et il est probable que le public ne se rendra compte des décisions prises qu'à la prochaine session qui débutera en janvier.

Le problème...

(Suite de la première page)

ministres lors de la réunion ministérielle du printemps.

Le secrétaire d'Etat a émis l'opinion que les perspectives d'avenir de l'OTAN sont encourageantes si l'alliance conserve son habileté à s'ajuster rapidement à des conditions changeantes.

Qui verra rira!
la guerre des boutons
A LA COMÉDIE CANADIENNE

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE
un Condiment
Sain
Savoureux
Naturel
Agent général pour le Canada
J. Alfred Guimet, Montréal

Melchers DE LUXE
Rye Whisky
sans égal
sans égal
LES DISTILLERIES MELCHERS, LIMITÉE, BERTHERVILLE, CANADA

POUR TOUT PROBLÈME DE DÉCORATION, CONSULTEZ NOS ENSEMBLIERS
Valiquette
Table à café de noyer fini huilé, 60" de longueur. **59.00**
Table à lampe de même série. **39.00**
N. G. VALIQUETTE LTEE 915 Ste-Catherine Est **842-8811**

LES HOMMES D'AFFAIRES DE L'EST PRÉCISENT :

Le parc Maisonneuve n'est pas le seul secteur propice à l'Exposition dans l'Est

Les associations d'hommes d'affaires de l'Est ont rappelé hier qu'ils ne réclament pas que l'Exposition universelle de 1967 soit nécessairement tenue dans le secteur du parc Maisonneuve, mais plus généralement dans l'Est de la métropole, soulignant que plusieurs emplacements autres que le parc peuvent servir à cette fin.

Voici le texte d'un communiqué en ce sens publié hier :

"A la suite des interprétations données tout récemment à certaines déclarations, les Associations d'hommes d'affaires de Montréal tiennent à réitérer leur point de vue sur le choix de l'emplacement de l'Expo 1967 par l'intermédiaire de leurs présidents, MM. Lionel Gagnon, du Centre commercial de Montréal; René Gauthier, de la Société des hommes d'affaires de l'Est; Bernard Despatie, de l'Association des hommes d'affaires du nord; Roland Gagné, de l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal Inc.; Eugène Turcotte, de l'Association des hommes d'affaires du quartier Frontenac; et Marcel Gagné, du Quartier français de Montréal.

"Ces associations tiennent à souligner que le parc Maisonneuve n'est pas le seul endroit où l'Expo 67 puisse être tenue dans la partie est de la métropole.

pole. Plusieurs autres emplacements, qui peuvent servir à cette fin, sont situés dans l'est de Montréal.

"Aucun emplacement particulier n'est recommandé dans le mémoire déjà présenté aux autorités fédérales, provinciales et municipales, car les considérations invoquées peuvent s'appliquer aussi bien au parc Maisonneuve qu'à tout autre endroit qui pourrait être choisi dans l'est de la métropole. Toutefois, il n'y a pas lieu

d'exclure ce que l'on convient d'appeler le "parc" Maisonneuve, ni d'oublier les nombreux terrains contigus publics et privés qui dans leur ensemble groupent plus de 80 acres et pondent aux nouvelles exigences récemment mises de l'avant. Ce grand tout fournit un décor exceptionnel et naturel de verdure en plus de répondre le plus adéquatement à toutes les conditions stipulées dans le règlement général de l'exposition."

A LA SUITE DES ACCUSATIONS PORTÉES PAR M. LAVOIE

Plus de 8,000 instituteurs se portent à la défense des associations parent-maître

"La Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal, qui compte au-delà de 8,000 membres, proteste énergiquement contre les accusations qu'un des membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal a portées la semaine dernière contre les associations parents-maîtres."

Voilà ce qu'affirme le président de la Fédération, M. Julien Thibaut, dans une déclaration qu'il a remise hier aux journaux.

Dans sa réponse au commissaire Paul-Henri Lavoie, la Fédération rappelle "la nécessité d'établir un dialogue permanent entre les représentants de la famille et ceux de l'école et proclame sa plus entière confiance dans la formule actuelle des associations parents-maîtres". De plus, la Fédération "encourage fortement les 26 associations d'instituteurs qui lui sont affiliées à participer activement aux activités des associations parents-maîtres qui existent dans leur territoire respectif".

On sait que le commissaire Paul-Henri Lavoie a déclaré le 6 décembre dernier, lors de la séance régulière de la Commission des écoles catholiques de Montréal, que les associations parents-maîtres "telles qu'elles sont présentement constituées ressemblent à des 'syndicats de boutique'". En raison de la présence d'instituteurs dans leurs rangs, ces organismes ne peuvent pas, selon M. Lavoie, surveiller et critiquer efficacement les commissions scolaires et sont, de ce fait, inefficaces.

S'appuyant sur le compte rendu publié dans LE DEVOIR, la Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal affirme que, "par cette déclaration, le commissaire Lavoie montre qu'il connaît mal les associations parents-maîtres. Plus particulièrement, il confond les associations de parents-maîtres avec les autres groupements familiaux qui s'intéressent à l'éducation".

Et M. Thibaut continue: "Contrairement à ce que semble croire M. Lavoie, les associations parents-maîtres n'ont pas pour but de surveiller et de critiquer les commissions scolaires. Leur but premier est tout à fait différent: il consiste à permettre l'établissement d'un dialogue harmonieux et d'une collaboration étroite entre les parents et le personnel enseignant, au niveau de chaque école.

"Est-il besoin de rappeler que la famille a des droits prioritaires en éducation? Que le maître et l'école n'existent qu'afin d'aider les parents à assumer leurs responsabilités vis à vis l'éducation de leurs enfants? Que l'école ne peut pas exercer une action vraiment efficace sur les enfants sans une collaboration continue entre le maître et les parents?"

"C'est en vue d'assurer cette collaboration indispensable, et non dans le but de présenter des requêtes aux diverses autorités, que les associations parents-maîtres ont été fondées. Ces organismes ne revêtent en aucune façon un caractère de revendications. Vouloir leur confier un rôle de surveillance et de critique, c'est vouloir leur attribuer un rôle qu'elles n'ont jamais voulu jouer.

"Amener les parents et les maîtres à se rencontrer, à se connaître mutuellement, à se renseigner sur certains problèmes qui concernent les enfants dont ils ont la responsabilité, à échanger des opinions, — le tout en vue de développer au maximum toutes les potentialités des jeunes: telle est la raison d'être des associations parents-maîtres. Dès lors, il est évident que la présence de maîtres dans de tels organismes est absolument indispensable: car c'est, en quelque sorte, une équipe de travail qu'il s'agit de former avec les représentants de la famille et ceux de l'école."

Par la suite, la Fédération signale que le commissaire Lavoie semble ignorer la nature des associations parents-maîtres lorsqu'il affirme que les maîtres sont les promoteurs et les dirigeants de ces organismes. Ces associations, qui viennent répondre à un besoin, font suite à une initiative des parents, déclare M. Thibaut, initiative que les instituteurs, habituellement, s'empressent d'appuyer. "En ce qui concerne les dirigeants, la constitution-modèle des associations parents-maîtres telle qu'établie par M. Aurèle Laplante, stipule que le conseil d'administration de ces organismes doit comprendre sept membres, dont seulement deux maîtres."

UN AMÉRICAIN A LA

PLACE DES ARTS

La L.A.C. exige des explications

"Il ne s'agit pas d'être chauvin, mais entre le chauvinisme et l'indifférence, il y a un juste milieu qui nous commande de nous faire représenter à la Place des Arts par un premier administrateur qui soit de notre milieu et qui puisse s'exprimer dans notre langue". C'est ce qu'a déclaré hier M. Gaston Marchand, président de la Ligue d'action civique, à la suite de la nomination d'un Américain, M. Silas W.J. Edman, au poste d'administrateur de la Place des Arts.

Le président de la LAC met en doute que M. Louis-A. Lapointe se soit vraiment employé "à regarder autour de lui, à Montréal ou ailleurs dans la province, avant de jeter un regard outre-frontière" en vue de recruter un administrateur compétent pour la Place des Arts.

"La Place des Arts, a dit M. Marchand, appartient à la métropole et à toute la province. Qu'on nous dise bien clairement et bien sincèrement pourquoi son premier administrateur n'est pas choisi dans notre milieu".

M. Marchand a également mis en doute qu'on ait fait un sondage sérieux auprès de notre population pour dénicher un administrateur compétent. Le président de la LAC s'interroge: "M. Lapointe a-t-il fait savoir à ceux qui le désiraient quelles sont les qualités requises pour accéder à ce nouveau poste, a-t-il enfin approché ces gens qui dans notre milieu font métier d'impressionner de bien longtemps? Car enfin, a-t-il dit, il existe des gens depuis 15 ou 20 ans, Montréal administre une vie artistique passablement intense".

La Ligue d'action civique estime qu'elle ne peut, pour l'instant, ni approuver, ni condamner cette nomination, pour la raison fort simple que les explications données par le président de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier sont nettement insuffisantes. "Mais il y a controverse, souligne M. Marchand, et la population veut savoir: c'est là son droit indiscutable. Il est donc nécessaire de poser des questions".

Maison canadienne du commerce à Milan

OTTAWA — Le gouvernement canadien ouvrira une maison à Milan dès l'an prochain.

La nouvelle a été annoncée aux Communes par le ministre du commerce, M. Hees, en réponse à une question de M. Badanai, libéral de Fort-William. M. Badanai, qui est originaire d'Italie, désirait savoir si le gouvernement tentait d'amorcer des pourparlers de nature commerciale avec Rome.



Un Comité de vigilance nationale vient d'être créé en vue de sauvegarder les intérêts des Canadiens français. Sur la photo, dans l'ordre, l'exécutif provisoire du nouvel organisme : M. Claude Aumont, représentant des ventes pour le compte d'une compagnie de Montréal, vice-président ; M. Paul-Emile Boisvert, administrateur, président du CVN ; M. Gérard Cloutier, courtier d'assurance, et M. Cécilien Pelchat, avocat, directeurs.

(Photo Le Devoir)

Premier objectif d'un nouvel organisme, le Comité de vigilance nationale

Des hommes d'affaires veulent un Québécois comme administrateur de la Place des Arts

Un nouvel organisme, le Comité de vigilance nationale, a demandé hier l'annulation de la nomination d'un Américain, M. Silas W.J. Edman, au poste d'administrateur de la Place des Arts à Montréal et a proposé une série de noms de Canadiens français qui, selon le CVN, seraient aptes à remplir cette fonction.

Le Comité de vigilance nationale, qui groupe des hommes d'affaires et des professionnels, a été créé en vue de surveiller de près "les personnes, groupes ou gouvernements" dont les agissements ou les objectifs sont contraires aux intérêts des Canadiens français, et ce, "en attendant la venue de l'indépendance du Québec".

Dans son premier communiqué, le CVN s'en prend à M. Louis-A. Lapointe, de qui relève la nomination de M. Edman à la Place des Arts, qui est destinée à devenir l'un des principaux centres de culture française en Amérique.

Dans sa note de protestation contre la nomination d'un Américain au poste d'administrateur à la Place des Arts, le CVN signale qu'il est "pour le moins étrange qu'un des nôtres ait nommé un étranger à un poste auquel auraient pu accéder plusieurs Québécois".

Plusieurs Canadiens français du Québec auraient pu remplir la fonction d'administrateur à la Place des Arts, estime le Comité de vigilance nationale. Il nomme: Charles Goulet, Lacanice Jean, Claude Robillard, Marcel Faribault, Hébert Chretien, Jean Gourd, Raoul Jobin, Wilfrid Pelletier et Gérard Plourde.

Dans ces conditions, poursuit le CVN, "afin d'être juste envers M. Louis-A. Lapointe et aussi envers les Québécois qui devront payer le salaire de M. Edman, nous exigeons de M. Lapointe, d'ici une semaine, non seulement une explication mais l'annulation de cette nomination et du contrat s'il existe".

Et le CVN précise: "Si M. Lapointe refuse d'accéder à

notre demande, nous devrons à notre regret, poser à l'intérêt des questions pertinentes à ce sujet."

Pour l'instant, l'exécutif provisoire refuse de croire que cette nomination soit "un jeu de gros intérêts", mais il refuse de croire également qu'il n'y a pas de Québécois assez compétents pour remplir ce poste.

Les Québécois veulent devenir maîtres chez eux et il est l'heure qu'ils commencent à pratiquer ce que prêche leur gouvernement national, enchaîne le CVN.

Le comité ajoute que si la chose devient nécessaire, il n'hésitera pas à saisir les autorités municipales et provinciales du problème que pose la nomination d'un Américain comme administrateur de ce qui deviendra l'un de nos principaux centres culturels.

Il conclut en disant: "Nous ne pouvons rien contre l'affaire Gordon tant que nous demeurons dans la Confédération, mais nous n'endurerons pas l'affaire Lapointe."



Procurez-vous le choix des connaisseurs

QUEEN ANNE
RARE
SCOTCH WHISKY

Disponible à tous les magasins de la Région des Alcools. Numéro 338 D

AU CONSEIL MUNICIPAL

La mise en nomination des délégués de Montréal à la CMM sera faite directement du parquet du Conseil

Le Conseil municipal désignera, lundi soir prochain, lors de son assemblée, les représentants de Montréal à la Corporation de Montréal Métropolitain.

La délégation de Montréal compte 14 membres dont le maire, ex-officio.

Le comité exécutif a décidé de ne pas faire de recommandation pour ces nominations. Les mises en nomination viendront du parquet mais l'on prévoit que tous les membres actuels seront renommés, à l'exception des deux qui ont quitté la scène municipale, soit MM. Prosper Boulanger et Lucien Asselin et M. Gérard Niding qui a accédé à l'exécutif. La charte prévoit que la délégation doit comprendre un membre de l'administration, outre le maire. C'est M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, qui dé-

Il est agréable de faire vos achats

DES FÊTES

dans les MAGASINS par excellence pour HOMMES à Montréal.

Max Beauvais

MAGASIN PRINCIPAL
335 OUEST, RUE ST-JACQUES
Ouvert jusqu'à 4 hres p.m., le samedi, d'ici Noël

MAGASIN DE L'HOTEL REINE-ELIZABETH
Ouvert, le samedi, jusqu'à 4 hres p.m.

ON VOUS EN SOUHAITE

une BONNE...
une VRAIE BONNE...



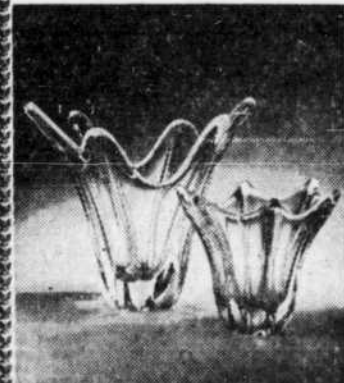
UNE VRAIE BONNE DOW

LE PETIT VERSAILLES S'EST AGRANDI

NOUVEAU RAYON DE

LAMPES • CADRES • ARTICLES DE LUXE

Cordiale invitation à venir visiter ce nouveau rayon.



Cristal DE FRANCE

Le cadeau que vous offrirez sera exceptionnel si vous choisissez

- DAUM
- BACCARAT
- LALIQUE

au **Petit Versailles**

"Le Centre du Cristal de France"

930 EST, RUE SAINTE-CATHERINE — VI. 2-8219



UNE IDÉE ORIGINALE. Il est toujours difficile de trouver un cadeau original qui plaira sûrement à la personne qui le recevra. La Librairie du Jour a résolu le problème avec ses PANIERS DE NOËL, préparés individuellement, selon le goût de chacun. Ces magnifiques paniers à \$5, \$10, \$15, \$25, \$50 et plus, contiennent des livres de luxe, des albums d'art, des disques littéraires et des friandises importées: chocolats fins, marrons glacés, caviar, etc. Venez les voir et commandez-les tôt à la Librairie du Jour 3411, St-Denis, Montréal, près Sherbrooke. (VI. 9-2228). Il y a un terrain de stationnement en face. (P.S. Nous avons aussi un choix de 15,000 cartes de Noël canadiennes et importées).

LA LIBRAIRIE EST OUVERTE TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. 30

EDITORIAL

L'exposition universelle
Le choix de l'emplacement

Le choix d'un emplacement pour l'exposition universelle de Montréal suscite des discussions bien légitimes, mais on peut se demander si les groupes qui ont pris des attitudes sur cette question disposent des renseignements nécessaires pour se prononcer. Il semble que les études préliminaires ont limité les options et cela aurait dû permettre de donner plus de renseignements au public afin que les associations intéressées puissent exprimer des opinions pertinentes.

Au lieu de cela, à quelques semaines de cette décision qui sera vraisemblablement définitive et sans appel, le silence demeure le mot d'ordre des autorités en cause. Devant les polémiques qui s'engagent, on peut se demander si cette politique est vraiment la plus sage.

Au début de décembre, le comité de l'exposition de l'Association des hommes d'affaires de l'est a soumis aux trois gouvernements un mémoire concluant que l'exposition doit être tenue en dehors du centre de la ville et dans la partie est de Montréal. Ce plaidoyer est bien étayé, on y soutient que le quartier central de la ville ne peut se développer que vers l'est, l'exposition dans l'est favoriserait et accélérerait cet essor, c'est aussi un secteur qui dispose d'amples voies de communications et qui en aura bientôt d'autres, etc.

Ce plaidoyer peut s'appliquer, au moins en théorie, à plusieurs endroits, car le mémoire ne précise pas davantage; mais à tort ou à raison on estime que c'est une approbation du choix proposé de terrains dont la ville est déjà propriétaire à proximité du Jardin botanique. Le point de vue des hommes d'affaires de l'est est de nature à plaire à la population canadienne-française qui souhaite depuis longtemps un essor plus équilibré du quartier commercial vers l'est. Cette adhésion générale vient de se manifester par l'appui que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a accordé au mémoire des hommes d'affaires de l'est.

A cause de l'ampleur du terrain nécessaire pour l'exposition, cette campagne suscite des inquiétudes au service des parcs, car on craint que d'une façon ou d'une autre le Jardin botanique puisse souffrir de ce voisinage, et même que son domaine soit provisoirement réduit. Le directeur des parcs, M. André Champagne, a donc jugé nécessaire d'intervenir et a publié une déclaration où il proteste contre toute idée d'envahir le Jardin botanique ou même d'occuper ses environs déjà réservés à d'autres fins. Il affirme, avec chiffres à l'appui, que le parc Maisonneuve n'est pas assez spacieux pour y installer l'exposition.

Paul SAURIOL

L'entrevue Gordon

L'entrevue accordée à la Presse hier par le président du CN — entrevue menée avec maîtrise et qui allait toujours droit au but — ressemble assez à la personne de M. Gordon. Elle est carrée, directe, mais l'interviewé ne craint pas de corriger des affirmations qu'il avait faites à Ottawa.

M. Gordon reconnaît que "le souci d'engager et de promouvoir des hommes compétents doit s'accompagner du souci d'une représentation équitable par les Canadiens français", il affirme d'ailleurs que la politique du CN s'inspire de ce double souci. Il admet cependant qu'au CN, "nous n'avons pas toujours fait ce que nous aurions pu faire".

M. Gordon invoque plusieurs motifs pour expliquer les piètres résultats obtenus. Tous ont leur importance. J'admire l'honnêteté avec laquelle le président du CN a reconnu qu'indéniablement,

aux postes de commande, on aime à s'entourer de gens qu'on connaît le mieux, qui sont de la même langue, de la même culture.

C'est une attitude toute naturelle. Cependant, voici l'une des premières fois, sinon la première, qu'on le reconnaît en haut lieu en termes aussi clairs. Or cette attitude est essentiellement conservatrice, c'est-à-dire qu'elle tend à faire durer toute situation déjà acquise.

Quant au fond de la question, M. Gordon accepte la nécessité d'une enquête approfondie:

Je crois, dit-il, que la meilleure solution serait d'instituer une commission royale d'enquête qui aurait pour mandat d'étudier toute la question du Canada comme pays bi-culturel et des conséquences de ce fait. Non seulement au CN, mais partout: dans le fonctionnarisme, dans les grandes sociétés industrielles, dans tous les services publics.

Voilà une position honnête. M. Gordon ne craint pas une étude sérieuse de la question. Ainsi, le projet d'enquête paraît en train de mettre tout le monde d'accord.

Les chiffres sont plus ou moins flexibles, car rien n'empêcherait d'attribuer à l'exposition d'autres terrains importants dans le voisinage du parc, et notamment l'emplacement des usines Angus, car on affirme que le Pacifique Canadien se départirait volontiers d'une usine dont il n'a guère besoin aujourd'hui et qui est de plus en plus un obstacle à la circulation dans cette partie de la ville.

Pendant qu'un mouvement s'amplifie en faveur de l'est et du parc Maisonneuve, l'emplacement de la Pointe-Saint-Charles a aussi ses partisans. Le Conseil du port de Montréal soutient que c'est au bord du fleuve que l'exposition serait le mieux placée, que ce serait mettre en relief l'importance du port dans l'essor de Montréal et favoriser aussi de diverses façons les améliorations dont le port a besoin.

Or il n'est pas impossible que des projets à l'étude donnent satisfaction aux deux camps. Des suggestions ont déjà été faites pour la division de l'exposition dans trois ou quatre emplacements peu éloignés et facilement reliés. C'est une formule qu'il ne faut pas pousser trop loin, et des hypothèses publiées dans ce sens distribueraient l'exposition d'une manière qui risquerait d'en briser l'unité.

Toutefois, certains objectifs importants peuvent être réalisés par un tel compromis. Il semble que des secteurs vêtus pourraient être revalorisés, d'une façon qui favoriserait le progrès de l'est. Ainsi, en plus de débayer le quartier de la Pointe-Saint-Charles, il serait possible de débayer aussi deux autres secteurs critiques du quartier central, celui qui est au sud de la Place des Arts, et celui où doit s'installer Radio-Canada. Ceux qui ont lancé cette idée prétendent que certaines parties de l'exposition peuvent sans inconvénient être logées dans ces deux emplacements.

M. Saulnier a dit qu'il n'était pas heureux de la déclaration de M. Champagne: "Nous évitons de faire quelque commentaire que ce soit, a-t-il dit, et lui, il a fait une déclaration." Sans que les trois gouvernements directement impliqués se permettent de commentaires compromettants, ne serait-il pas sage que toutes les idées à l'étude soient publiées dès avant la décision. La discussion serait plus sereine et la contribution de l'opinion publique et des associations à ces discussions serait plus pertinente et mieux fondée. Le danger de la situation, c'est que divers groupes prennent des attitudes catégoriques qui pourraient laisser du mécontentement quand la décision sera prise.

BLOCS NOTES

Les "quotas"

M. Gordon se déclare opposé à deux idées:

Celle de nommer des Canadiens français qui ne seraient pas compétents, pour la seule raison qu'ils sont de culture française, et l'idée d'instituer un régime de "quotas".

Le Star de samedi exprimait la même répugnance en d'autres termes. Selon lui, le Canada français est en voie de réaliser ses possibilités:

Mais quel sera le plus grand obstacle à son plein épanouissement? Précisément cette représentation proportionnelle que réclament les critiques du Canada anglais. Qu'ils disent le contraire s'ils le veulent. Ce qu'ils désirent vraiment, c'est la représentation proportionnelle. Tant de Canadiens français à ce conseil, un certain pourcentage dans la haute direction.

C'est à la fois vrai et inexact.

Il est vrai que nous désirons participer équitablement à la fonction publique — de même qu'à la direction de la grande entreprise —. Il s'agit là d'un phénomène global: nous constatons notre quasi-absence (13% et 7%), et nous désirons que soient levés les obstacles à une présence normale.

Mais je ne crois pas qu'on ait formellement demandé la reconnaissance de "quotas".

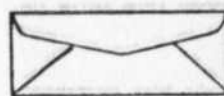
Reclamer qu'on obéisse à des "quotas", ce serait exiger que désormais chaque ministère fédéral, à chaque échelon, utilise 30 p.c. de Canadiens français. On imagine quel remue-ménage une politique aussi aveugle déterminerait dans la fonction publique, quelle prime ce pourrait être à l'incompétence, quelle inefficacité il en résulterait dans l'immédiat.

Nous l'avons écrit cent fois: la compétence ne s'improvise

ANDRÉ L.



— Qu'est-ce que tu attends pour participer à la vie économique du pays ?



lettres au DEVOIR

Lettre du président de la nouvelle association
canadienne-française des périodiques

Le mardi 4 décembre, au cours d'une conférence de presse donnée au Cercle universitaire de Montréal, les éditeurs canadiens-français de revues techniques et de magazines annonçaient publiquement qu'ils venaient de se grouper au sein d'une association autonome.

Quinze jours plus tôt, soit avant même de connaître officiellement les objets et les modalités de cette association, la revue GENIE-CONSTRUCTION, éditée par Southern-Maclean Publications Limited, a cru bon de publier un long article éditorial intitulé: "Étonnant ostracisme", qui, sans la nommer, visait la nouvelle association.

Ce procédé, qui manque pour le moins de délicatesse, est quand même assez typique de l'esprit qui depuis quelque temps anime cette maison d'édition. Une trop grande puissance empêche parfois de reconnaître aux autres le droit à l'existence.

De plus, il démontre amplement que, loin de refléter les intérêts de la collectivité canadienne-française, ces publica-

tions hybrides constituent autant de moyens discrets de maintenir l'emprise du colonisateur dans tous les secteurs de notre vie nationale. Nous regrettons que des compatriotes, volontairement ou involontairement, se prêtent à ce jeu.

Nous avons toujours cru que le droit d'association existait au Canada et qu'il pouvait justement s'exercer au moment où un certain nombre de personnes considèrent avoir des intérêts communs à protéger.

Or, le rédacteur de GENIE-CONSTRUCTION, justifie lui-même la nécessité d'une association canadienne-française d'éditeurs de périodiques quand il écrit:

Il existe au pays un organisme national qui groupe les éditeurs de revues d'affaires du Canada. La BNA ou Business Newspaper Association, a pour objet de promouvoir les intérêts des éditeurs canadiens dans tous les domaines de cette industrie.

Nous admettons volontiers que cet organisme soit particulièrement dominé par certaines maisons torontoises dont les

capitaux en font les magnats de cette industrie.

La tentation est grande d'affirmer que ces magnats se servent de l'association (BNA) en vue de réaliser leurs visées, au détriment des plus petits, et surtout des éditeurs de langue française du Québec.

Les éditeurs de Toronto ont certes donné corps aux revendications des éditeurs du Québec.

Le marché du Québec est encore un grand inconnu pour les annonceurs des autres provinces et des États-Unis. On constate avec amertume que ce marché a été passablement négligé et même sous-développé par les capitaux étrangers.

Les éditeurs canadiens-français ont depuis longtemps constaté cette situation et c'est ce qui les a incités à se grouper pour défendre leurs intérêts et, indirectement, ceux de la collectivité canadienne-française.

pour l'Association canadienne-française des périodiques.

Le président,
Gabriel Marchand

Le chômage

Chaque année, avec la saison hivernale, nous revivons dans le milieu ouvrier un problème qui est incontestablement le plus angoissant: celui du chômage.

Perdre son emploi et n'en pas trouver d'autre est une catastrophe pour tout travailleur et pourtant, nos économistes comme nos gouvernements osent parfois prétendre que tout genre de chômage est normal et constitue tout au plus un "mal nécessaire". Une telle prétention vient à l'encontre de la morale. Que de mémoires ont été présentées à nos gouvernements pour leur faire prendre conscience du problème, et énoncer des principes de base pouvant animer une lutte efficace contre ce fléau.

Nos gouvernements, tant fédéral que provincial, ont eu l'occasion, de puis quelques mois, de nous présenter leur programme politique: leur inaction et le peu de préoccupation apportée au problème ne peut s'expliquer sans sous-lever certains doutes dans la classe laborieuse.

Les travailleurs ont le droit d'exiger de leurs gouvernements que l'orientation de la politique économique se fasse en fonction du plein emploi.

Le chômage est un mal moral parce qu'il porte atteinte à la dignité du travailleur, le droit au travail est un droit naturel qui appartient à tout homme et qu'il est inhumain, immoral et antichrétien de tolérer et d'accepter une telle situation.

Les conséquences du chômage parmi la classe laborieuse sont nombreuses et catastrophiques sur le plan social et économique.

Il y a pourtant un autre aspect sur lequel trop peu de choses ont été dites: les con-

séquences de ce fléau sur le plan humain et chrétien, comment le sans travail est affecté dans l'accomplissement de ses devoirs de citoyen et de chrétien.

Est-ce favorable à la vertu de nos jeunes? Que de mariages indéfiniment retardés, parce que le jeune homme n'a pas d'emploi? Que d'occasions et d'actions malaises attendent des jeunes voués à l'oisiveté involontaire. Il suffit de quelques tournées dans les endroits publics, comme les salles de quilles, de billard, etc., pour constater le nombre effrayant de jeunes hommes en pleine maturité gaspiller un temps si précieux de leur vie.

Pour le couple marié, dont l'époux est sans emploi, est-ce facile d'observer les lois saintes du mariage et de résister à la tentation de restreindre les naissances, c'est le fait par des moyens criminels? D'ailleurs, n'est-ce pas trop souvent chez les misérables qui n'ont rien pour vivre qu'on trouve des agents pour accomplir certaines besognes honteuses et criminelles?

Le budget familial étant une des grandes causes des chicanes et des désunions dans les foyers, nous pouvons dire que le chômage est la cause directe des nombreuses mésententes, et de séparations.

De plus en plus "Dieu seul loue", nos gouvernements portent un intérêt marqué pour l'instruction de notre jeunesse.

Toutefois, comment la famille ouvrière vouée au chômage saisonnier et quelquefois même permanent, peut-elle répondre à cette aspiration juste et légitime de voir ses enfants acquiescer une instruction qui leur permettra dans l'avenir d'éviter ce fléau qui afflige actuellement notre société.

Maurice Sergerie,
Montréal.

Réponse du R. P. Gilles Marchand, o.m.i., à M. Jacques Tremblay

L'article de M. Jacques Tremblay publié sous la rubrique "Opinion du lecteur" dans le Devoir du 6 décembre, me convainc qu'il serait oiseux d'entreprendre une discussion avec ce professeur. Je me bornerai aux quelques remarques que voici:

1.—C'est très commode de dire que son contradicteur est en dehors de la réalité sur tout si on ajoute qu'on "ne veut pas reprendre son argumentation". Le procédé est aussi inepte que commode.

2.—Sachant que le Devoir depuis le début de l'affaire Guérin a toujours pris fait et cause pour les 3 protestataires, j'étais certain de ne pas leur être suspect et de ne pas fausser leur position en empruntant toutes mes citations à ce journal. (No du 15 octobre 1962 surtout)

3.—M. Tremblay se loue de ce que la publication de la requête des cinq protestataires ait jeté toute l'affaire dans le grand public et empêché que "le sort du professeur Guérin se règle sans bruit". C'est précisément ce qu'il blâme la commission Montpetit en déclarant que les protestataires "ont eu tort de saisir le public de leurs griefs en même temps qu'ils en saisis-

saient le Comité Cath. sans lui donner un délai raisonnable pour lui permettre de prendre position".

4.—Il est assez indifférent de chercher à spécifier ce qu'il y a de plus important dans le rapport de la Com. Montpetit. Dans l'occurrence il suffit de savoir que la commission a eu à l'égard des "accusations". En effet elle a trouvé que "dans l'ensemble les 5 professeurs protestataires ont complètement failli au fardeau d'établir les accusations personnelles qu'ils ont formulées dans leur requête contre les dirigeants de l'école", stipulant aussi qu'ils ont caché des faits qu'ils connaissaient... ce qui en plus a amené les commissaires à déclarer qu'ils avaient "manqué de prudence, de mesure et de jugement dans certains passages de leur requête du 30 octobre".

5.—M. Tremblay "défie quiconque de trouver 7 accusations personnelles graves" dans la requête. Il faut croire que la Com. Montpetit les a trouvées puisqu'elle les a examinées une à une et a conclu qu'aucune n'avait été prouvée.

Il en fut de même des autres professeurs de l'É.N.C., une trentaine, qui ont affirmé

qu'ils auraient signé la requête des protestataires si ceux-ci en avaient enlevé les accusations contre la direction, ajoutant que si une seule des accusations avait été prouvée, la direction de l'école aurait été obligée de quitter les lieux; ils n'auraient plus eu confiance en elle et auraient exigé qu'elle fût renvoyée. Ils concluent qu'ils approuvent entièrement la décision du Comité Cath. (Le Devoir, 15 Oct. P. 8, Col. 1)

De tout cela on peut constater que si se tient "en dehors de la réalité". Si le livre de M. Tremblay est bâti avec des procédés de cette sorte on peut croire que le scandale ne se trouve pas là où il feint de le situer.

Gilles MARCHAND, o.m.i.
10-12-62

La Bible vous parle

Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-neuf justes, qui n'ont pas besoin du repentir. (Le 15, 7)

(SUITE)

Des "babélianismes..."

Par R. Le BIDOIS

Mon article sur quelques "babélianismes" m'a valu un courrier intéressant qui apporte de précieuses lumières sur cette brûlante question des anglicismes.

D'une lettre de M. R. J., j'extrait ce passage: "Au moment où notre langue reçoit une audience internationale de plus en plus large (témoignent le nombre croissant de membres de l'O.N.U. qui l'utilisent régulièrement en séance), il importe de ne point la laisser perdre de sa vigueur par une injection à haute dose de mots et de tours étrangers qui risquent de la transformer en français".

Mon correspondant reconnaît d'ailleurs qu'en sa qualité d'économiste il est constamment "confronté" avec des termes anglais pour lesquels il ne trouve pas d'équivalents français et qu'il est obligé de mettre entre guillemets. D'autre part, il emploie souvent en pareil cas des termes français qui lui semblent corrects, mais dit-il: "rien n'empêche un confrère d'user de termes différents, et le babélianisme international risque fort de devenir ainsi un babélianisme interne". A son avis, la solution serait de créer un dictionnaire officiel des correspondances, d'obliger tous ceux sur qui la puissance publique a barre à employer des termes français et à obtenir que les maîtres de l'Université donnent l'exemple dans leurs cours et dans leurs écrits. "Après tout, conclut M. R. J., les Normes françaises ont imposé avec succès des conventions, certainement plus difficiles. Tel est aussi mon avis, et je pense que plus d'un lecteur approuvera ces observations.

Sabir atlantique

Un étudiant de propédeutique me reproche, fort courtoisement, d'avoir présenté ces manifestations du sabir atlantique "comme de simples tentatives au bon usage du français" alors qu'il s'agit en réalité d'une attaque contre la langue française. Il faudrait, ajoute-t-il, que tous soient convaincus que la lutte contre l'anglomanie n'est pas un combat d'arrière-garde mené par quelques spécialistes, mais une bataille qui met en jeu notre culture même. Je tiens à féliciter ce futur professeur, qui se fait une haute idée de la langue qu'il est appelé à enseigner, mais je me permets de lui signaler que l'attaque massive à laquelle il me convie, sous la bannière de mon collègue Etienne, n'est peut-être pas le seul moyen d'arriver aux fins qui, je l'ai suffisamment répété, nous sont communes.

Aussi bien, on peut se demander si, parmi tous les mots que l'on condamne au titre du "sabir atlantique", il n'y en a pas qui nous soient utiles ou même nécessaires. Dans le vocabulaire technique, par exemple, il est souvent difficile de trouver un équivalent aux néologismes anglo-saxons. Le Comité d'étude des termes techniques s'est donné pour tâche de filtrer ces anglicismes, mais, malgré ses efforts persévérants, il n'y parvient pas toujours, et il serait puéril de s'en étonner: la langue anglaise, et surtout celle qui parle les Américains, a une valeur pittoresque, une concision, je dirai même "une force de frappe" que le français ne possède généralement pas. D'où la tentation, bien naturelle, d'adopter ces mots frappants et expressifs.

Dans le vocabulaire courant lui-même, les emprunts étrangers rendent parfois de précieux services. Comme le fait justement observer un ingénieur, certains mots qui nous arrivent des États-Unis désignent une chose nouvelle qui n'a pas encore été nommée en français ou pour laquelle notre vocabulaire n'offre que des équivalents approximatifs ou usés. D'ailleurs, ces emprunts sont le plus souvent justifiés, car ils nous aident à saisir la syntaxe et ne dérangent guère les habitudes de notre langue. Pour ma part, des mots comme club, cocktail, golf, jockey, handicap, match, sandwich ou wagon ne me choquent point, et je ne vois pas la nécessité de franciser à tout prix.

Aussi bien, on peut se demander si, parmi tous les mots que l'on condamne au titre du "sabir atlantique", il n'y en a pas qui nous soient utiles ou même nécessaires. Dans le vocabulaire technique, par exemple, il est souvent difficile de trouver un équivalent aux néologismes anglo-saxons. Le Comité d'étude des termes techniques s'est donné pour tâche de filtrer ces anglicismes, mais, malgré ses efforts persévérants, il n'y parvient pas toujours, et il serait puéril de s'en étonner: la langue anglaise, et surtout celle qui parle les Américains, a une valeur pittoresque, une concision, je dirai même "une force de frappe" que le français ne possède généralement pas. D'où la tentation, bien naturelle, d'adopter ces mots frappants et expressifs.

Dans le vocabulaire courant lui-même, les emprunts étrangers rendent parfois de précieux services. Comme le fait justement observer un ingénieur, certains mots qui nous arrivent des États-Unis désignent une chose nouvelle qui n'a pas encore été nommée en français ou pour laquelle notre vocabulaire n'offre que des équivalents approximatifs ou usés. D'ailleurs, ces emprunts sont le plus souvent justifiés, car ils nous aident à saisir la syntaxe et ne dérangent guère les habitudes de notre langue. Pour ma part, des mots comme club, cocktail, golf, jockey, handicap, match, sandwich ou wagon ne me choquent point, et je ne vois pas la nécessité de franciser à tout prix.

Pour conclure, ce n'est pas un écritain, mais un professeur, mais un économiste qui nous fournira le mot de la fin: "L'abandon linguistique, a dit le même Alfred Sauvy, mène à la servitude..."

P.S. — Je reçois à l'instant le troisième volume de René Etienne sur le Babélien: "Comment y remédier?" Nous en reparlerons...

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

En faveur d'un nouveau journal
catholique

Cher monsieur Ryan,

Au cours de votre article intéressant, dans LE DEVOIR de ce jour, sur la fondation d'un journal catholique à Montréal, vous affirmez: "Il existe aujourd'hui dans la communauté catholique diverses familles spirituelles; aucune n'a le droit de s'attribuer le mérite exclusif de la défense de la promotion de la religion". Permettez-moi de différer d'opinion sur cet énoncé. A mon avis il existe d'autres groupes et d'autres journaux et revues qui se donnent pour mission de défendre la religion attaquée de tous côtés. Plus il y aura de groupements, surtout laïques comme celui de M. Ferland, mieux ce sera.

Vous dites que votre directeur, M. Filion, a démontré récemment qu'il est impossible à un autre quotidien de vivre, en donnant comme exemple l'ancien "Nouveau Journal". Moi je crois qu'un journal institué pour la défense de notre religion pourrait se maintenir avec une saine administration et l'appui de tous les bons croyants.

Je suis un fidèle lecteur du DEVOIR, depuis ses débuts et je le trouve toujours intéressant, quoique, à mon avis, il a bien évolué depuis le temps de son fondateur.

Votre tout dévoué,
V. LABERGÉ,
Montréal.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa
10 Janvier 1910
Directeur: Gérard Filion
Rédacteur en chef: Arthur Lefebvre
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Secrétaire de la rédaction: André Landreanu
Directeur adjoint de l'information: Michel Roy
Maurice Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 424, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. La Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser ses informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Le Devoir" sont réservés. Édition quotidienne (un an): 1200 \$; à domicile: 1200 \$; Montréal et banlieue: 1200 \$; Québec et Lévis: 1200 \$; Aliette: 1200 \$; Montréal: 1200 \$; Édition du samedi, servie par l'abonnement (un an): 1200 \$. Le "Le Devoir" ne se vend pas séparément, mais en abonnement. L'abonnement en numéraire, et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



Les membres de l'Association canadienne pour la santé mentale s'emploient à distribuer des cadeaux aux "patients oubliés" des hôpitaux de la région. Ci-haut, Mesdames Desrosiers et Beaudin montrent fièrement ce qu'elles ont réussi à réunir depuis quelques semaines.

(Photo Le Devoir)

La Régie des services publics déterminera le prix des terrains du cimetière Mt-Royal

C'est la Régie des services publics qui sera appelée à trancher le différend entre Montréal et la Corporation du cimetière Mont-Royal relativement au prix que la ville devrait payer pour la partie du cimetière non utilisable aux fins d'inhumation.

En vertu d'une disposition de la charte adoptée par la Législature au cours de la dernière session et sanctionnée le 20 juin 1962, la cité est propriétaire de cette partie du cimetière depuis le 1er mars 1962.

Les deux parties avaient six mois, à compter de la date de la sanction du bill de Montréal pour s'entendre quant au prix à payer. Apparemment il n'y a pas eu d'entente car le comité exécutif vient de décider de demander au Conseil municipal, lors de sa séance du 17 décembre, de voter un crédit de \$1,049,620 pour l'expropriation dudit terrain.

La ville a offert \$962,650 pour ces 1,447,429 pieds carrés de terrain. La corporation demande \$2,50 le pied.

Toujours en vertu de la loi adoptée le printemps dernier on se servira de la procédure d'expropriation mais devant la Régie des services publics, pour déterminer le prix. La loi prévoit le droit d'appel.

Voici ce que dit à ce sujet l'article de la charte: "... Dans

L'Etat de New-York est aux prises avec la neige et le froid

BUFFALO, N.Y. — La population de l'Etat de New-York grelottait hier alors que le mercure est descendu à 15 degrés au-dessous de zéro. Dans certaines régions, il est tombé au cours de la nuit plus d'un pied de neige.

Des bourrasques venant du lac Érié ont déversé 12 pouces de neige dans les comtés au sud de Buffalo qui avaient été durement éprouvés au début de la semaine. Les écoles de la région de Jamestown, où il est tombé 8 pouces de neige, étaient fermées. Depuis le 7 décembre, la précipitation de la neige a atteint 63 pouces dans cette région, soit 5 pieds et 3 pouces.

La section sud-ouest de l'autoroute de New-York, qui avait été fermée plus tôt cette semaine, à cause de la bordée de neige, est demeurée ouverte aujourd'hui bien que la visibilité eût été sensiblement réduite par la neige soufflée par le vent. Il en était de même dans plusieurs autres régions.

Le bureau de la météorologie prédit de nouvelles rafales demain à l'est et au sud-est du lac Ontario mais un répit à l'est du lac Érié.

M. Georges-H. Hotte, L. es Comm., C.A. (H.E.C. '49) est le nouveau président élu de l'Association des anciens du Collège Sainte-Croix, pour le terme 1962-63. Il a été élève au collège de 1939 à 1946. Il est l'époux de Huguette Morin et père de 3 enfants, Sylvain 4 ans, Lucie 3 ans et Denis 8 mois. Il pratique sous la raison sociale "Provost, Hotte & Associés".

LABORATOIRES JUDICIAIRES à RIMOUSKI ET CHICOUTIMI

QUÉBEC — Le service d'identité judiciaire de la Sûreté provinciale possédera bientôt des laboratoires à Rimouski et à Chicoutimi.

Le directeur adjoint de la Sûreté, le commandant Lucien Descent, a annoncé que l'organisation de ces laboratoires est commencée depuis le 1er décembre.

Cette initiative, a-t-il dit, permettra de rendre le service judiciaire plus expéditif. On n'aura pas à avoir recours, comme la chose se pratiquait jusqu'ici, aux experts du quartier général de Québec ou de Montréal pour les affaires criminelles et autres survenant dans l'une ou l'autre de ces deux régions.

Une maison du Bon Parler français sera établie à Montréal

La Société du Bon Parler français a tenu ces jours derniers à Montréal, son assemblée générale annuelle au cours de laquelle les membres du Conseil d'administration de cette association culturelle et éducative ont décidé la création d'une Maison du Bon Parler français dans la Métropole.

Cet édifice serait acquis dès l'an prochain si possible, alors que la SBPF célébrera le 40e anniversaire de sa fondation par feu Jules Massé. A cet effet, une grande souscription serait lancée en 1963 dans certains milieux pour recueillir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet.

En plus de loger le secrétariat général permanent et les bureaux de la Société, on prévoit dans l'édifice une salle de réunions, de conférences et d'examen pour les membres du BPF et en particulier tous les professeurs de diction affiliés à la Société et groupés au sein de l'Académie des Ecoles de diction du Bon Parler français. Des bureaux commerciaux pourraient être loués aux autres étages disponibles de la Maison du Bon Parler français dont les plans d'aménagement seront tracés prochainement.

Le Conseil d'administration de la Société du BPF a pris connaissance avec une vive satisfaction des progrès rapides des élèves et de l'extension surprenante des Cercles d'expression orale de la Société. En effet, plus de 500 Cercles ont été fondés depuis deux ans environ dans plus de 300 maisons d'enseignement (écoles secondaires, collèges, couvents, écoles normales et institutions diverses) ainsi qu'au sein d'as-

sociations patriotiques et même de clubs sociaux, tant à Montréal que dans toute la province de Québec et même au sein des groupes canadiens français des autres provinces. Ces nombreux Cercles groupent actuellement plus de

15,000 membres qui suivent assiduellement chaque semaine le programme qui leur est tracé par le bulletin mensuel "La Maîtrise de la Parole" édité et diffusé par la Société du Bon Parler français dans tous ces Cercles qui ont pour but

la création de langage spontané ainsi que la correction et l'amélioration du français oral, ce qui est la base de l'action et la raison d'être essentielle du BPF. Les directeurs de la Société du BPF ont exprimé le désir

de se rencontrer plus souvent désormais, surtout en raison de l'intérêt qu'ils portent à la Société et au projet de la Maison du Bon Parler français. A cette fin, le Conseil d'administration sera convoqué lors de

(Suite à la page 2)

Pour l'homme de bon goût

L'Allure Classique

signifie une élégance sobre et recherchée

Une création classique

de
Fashion-Craft

Pour l'automne, c'est la mise en scène des tissus classiques et des coloris sombres — et l'importance qu'ils attachent à une élégance sobre. Notre Collection de Vêtements à l'allure classique est maintenant arrivée. Nous vous invitons bien cordialement à venir voir ces vêtements de choix et de style avant-garde.

Complets de choix à partir de \$75.00

Compte courant disponible

Lechasseur
LIMITÉE

Magasin de Haute Distinction pour Hommes

281 est, rue Ste-Catherine (angle Sanguinet)

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures. Une heure de stationnement gratuit à l'arrière du magasin.



Qui verra rira !

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE



« Un bijou est le gage le plus éloquent de vos sentiments... »

En or 18 carats, fini Florentin



« Spécimen de notre extraordinaire sélection, à compter de \$50. Dessins soumis sans obligation de votre part. »

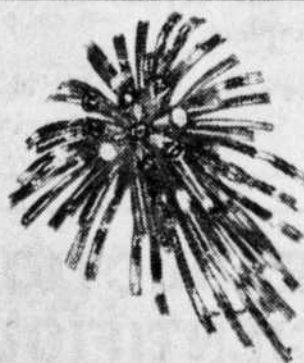
Les créations de joaillerie expriment toujours à merveille vos vœux des fêtes.

En or 18 carats, serti de saphirs



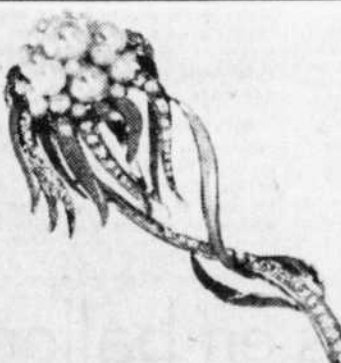
Le présent qui évoquera toujours le souvenir d'un jour heureux.

En or 18 carats, serti de diamants.



« Un bijou étincelant qui témoignera de votre bon goût... »

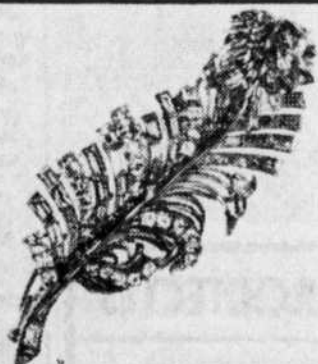
En or 18 carats, serti de diamants et de rubis.



« Dans la plus pure tradition de la joaillerie de grande classe. En platine et or naturel 18 carats, serti de perles cultivées et de diamants. »

Plume au vent, conçu et créé spécialement pour vous.

Monture platine.

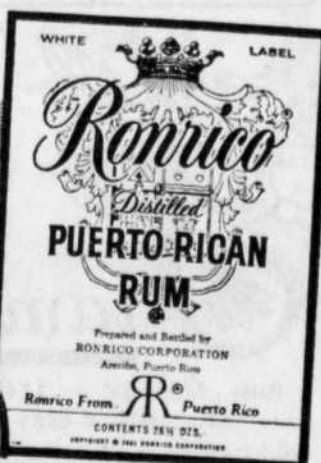


L'une de nos exclusivités. Plus de 10 carats de diamants serti sur platine avec cœur interchangeable en émeraude, rubis ou saphir.



Ronrico

Le Rhum de la Noblesse



Le voici...léger...sec...!

Gabriel Lucas
Limitée

1er prix de joaillerie et de dessin — Paris

1476 ouest, Sherbrooke
WE. 5-6547



En flânant dans une école primaire pour filles de l'Est de la ville...

Par Réal PELLETIER

On a dit que les manuels scolaires utilisés au cours primaire "abrutissent nos enfants". On a dit et on répète que les programmes sont mal élaborés. Manuels et programmes: voilà des éléments d'éducation de première importance. Si leur présence factuelle ne répond plus aux exigences de notre société, il appartient à des spécialistes d'en déceler les fautes et de la repenser.

L'œil du spécialiste n'est cependant pas requis pour relever certains vices de forme dont souffre l'éducation au niveau primaire chez nous. Sous ce titre, on pense à la façon dont certaines salles de cours sont aménagées, compte tenu de la façon particulière des pédagogues, qu'on couche sur les murs, les tableaux et ailleurs. Voilà autant d'éléments qui contribuent à l'atmosphère d'une classe et dont l'importance ne peut être mise en doute.

Ceci étant dit, je me suis trouvé, un soir, il y a quelques temps, dans une école primaire pour filles dirigée par des religieuses, dans l'Est de la métropole. Le hasard et la curiosité ont guidé mes pas dans un corridor et puis dans une classe de septième année.

J'étais dans ce sanctuaire de l'éducation et je fais la lumière. Le local, vide de monde, m'apparaît singulièrement vivant par la quantité étonnante d'objets, de gravures, de photographies, d'inscriptions qui couvrent les murs. Un calepin, un stylo et je prends des notes... histoire de m'amuser. Je décide de noter tout ce que je vois dans cette classe et qui sert, je présume, de matériel didactique à une institutrice laborieuse et dévouée.

Je commence, méthodiquement, par la droite, c'est-à-dire, par le petit espace compris

entre la porte et le mur du devant. Il n'y a là de place que pour un babillard de quatre pieds de large. On y voit des coupures de journaux, du "Montréal-Matin" et de "La Presse", portant sur l'ouverture du concile oecuménique à Rome. A gauche de ces articles, une grande affiche avec un grand texte coiffé du titre: "Notre-Dame des écoles, demandez à l'Esprit-Saint de protéger la terre".

Nous en sommes au mur qui fait dos à l'institutrice. Je décide de prendre d'abord note des objets qui se trouvent au-dessus du tableau noir, quitte à relever ce qui se trouve sur le tableau en revenant sur mes pas.

Je vois d'abord deux affiches de deux pieds de large par un pied de haut qui donnent la nomenclature, l'une des vases liturgiques, l'autre des linges liturgiques. Tout près se trouve une gravure de même taille représentant — assez tristement — la Vierge et l'enfant.

Immédiatement à côté se trouve une pancarte qui est une sorte de montage dans lequel on a inclus une photographie de Jean XXIII, une autre du cardinal Paul-Émile Léger et l'emblème du Vatican. Tout près, en grosses lettres de papier jaune, découper et collées sur le mur, l'inscription suivante: "Vivons notre Concile".

L'annonce, en plein centre du mur, toujours au-dessus du tableau noir, une statue de deux pieds de haut de la Vierge, placée sur un piedestal qu'on a collé au mur et qui est suffisamment large pour qu'on y ait déposé, tout autour de la statue, des fleurs... beaucoup de fleurs.

Un peu plus loin, je vois un crucifix noir et, juste au-dessous, la photographie d'une religieuse; je suppose qu'il s'agit de la fondatrice de la communauté. Plus loin encore, une pancarte de deux pieds de large sur laquelle on a inscrit: "C'est Jésus qui, par l'Eglise, assiste de l'Esprit-Saint, continue à me faire connaître mon Père du ciel".

Plus à gauche, deux autres pancartes de deux pieds de large par un pied de haut, présentent d'autres nomenclatures: "Les vêtements pour les saluts" et "Les vêtements pour la messe".

L'équilibre dans la disposition des objets est également maintenu par une autre gravure, représentant un "beau Christ" dans un champ de blé, entouré de moissonneurs.

Une dernière pancarte en haut du tableau noir porte le titre: "Numérotation". Il s'agit d'un tableau explicatif de la division des nombres en "milliers, millions, unités et décimales". Les mathématiques sont sauvegardées.

Avant de revenir vers la droite, mon regard se porte sur une petite table, placée à l'extrémité de la tribune de l'institutrice. Sur cette table, deux livres: la "Bible" et le "Missel quotidien et vespéral", devant ces livres, une pochette de disques dont le titre est "Carol Palmer chante le Concile". Il y a également sur cette table un objet assez étrange, une sorte de lampe "Aladin", dans laquelle la cire et une mèche ont remplacé l'huile.

Sur la tablette inférieure se trouve un Larousse et à côté, un jeu de cartes. Le paquet est ouvert et il y a quelque chose d'écrit sur la première carte; je lis: "Q — Pourquoi faut-il élever les communions tardives?" La réponse suit, claire, en deux points. D'autres questions et d'autres réponses suivent sur la même carte et sur les cartes suivantes. Sur la boîte est inscrit: "Jeu de cartes sur l'Evangile".

A côté du dictionnaire français et du jeu de cartes se trouve une tire-lire... vide. Tout près de la table, enfin, il y a un tourne-disque.

Mes yeux se portent sur le tableau noir dont la moitié de la surface a été blanchie d'écris. Une première inscription se lit comme suit: "Cyclo de Pâques, dimanche après la Pentecôte". Immédiatement à droite, une autre inscription: "Dieu le fils Rédempteur". Il y a des divisions sous ce titre: A, B et C, ce que le Rédempteur est, ce qu'il fait pour moi, ce que je dois faire pour lui. Des subdivisions complètent le schéma. Je me dis que l'institutrice laborieuse et dévouée a sans doute pris de l'avance et préparé sa classe du lendemain.

Plus à droite encore, une inscription permanente, écrite au crayon blanc s'intitule "CREDO"; ce qui suit se lit ainsi: "Oui, Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse pas et qu'il ait la vie éternelle".

En bas du tableau, mon regard s'attarde un moment sur deux affiches explicatives, l'une sur les tonalités et l'autre sur les portées musicales. Cette dernière est divisée en deux: le chant moderne et le chant grégorien. Une dernière section du tableau sert à expliquer l'attribut du sujet. Une phrase: "Notre excursion sera joyeuse". On explique plus bas ce qu'est le complément du nom et celui de l'adjectif. La langue française est sauvegardée. Finalement, à l'extrémité droite du tableau, sur le rebord, on trouve une pile de brochures qui portent le titre: "Que savez-vous du Concile".

Je me rends compte soudain que l'heure avance et qu'il me faut quitter les lieux. Je m'engage vers la sortie et je note une dernière inscription, sur la porte celle-là, en gros caractères: "Notre-Dame du Sourire".

Une fois sorti, je me dis que les inscriptions au tableau noir seront sans doute changées demain.

Je me dis également que toutes les classes des écoles de ma ville ne ressemblent pas à celle-ci.

Je me dis pourtant qu'il y a quelque chose d'anormal dans tout ça et que...

Afrique du Sud: manifestations sanglantes hier

PRETORIA. — La police de l'Afrique du Sud a abattu treize Noirs dans des escarmouches qui se sont déroulées hier après-midi et dans la nuit de mercredi à jeudi.

Le premier incident est survenu dans le territoire de Transkei quand plus de 60 Noirs ont attaqué une voiture de police qui se dirigeait vers le lieu d'une assemblée politique interdite. Les forces de l'ordre ouvrirent le feu sur les personnes. Trois policiers ont été légèrement blessés. Les Noirs entendaient alors manifester contre un projet de loi visant à accorder une semi-autonomie au territoire du Transkei.

Hier après-midi, c'est dans la région du Cap que les Noirs se sont heurtés aux forces de police. Sept manifestants ont été tués et un commissaire de police est décédé des suites de blessures.



C'est hier soir que la Librairie Beauchemin fêtait officiellement son 120e anniversaire de fondation. On voit ci, évoquant de vieux souvenirs de la maison, M. Guy Boulizon, directeur littéraire des Editions Beauchemin, et M. Eugène Issaly, fondateur de ces mêmes éditions.

La maison Beauchemin célèbre le 120e anniversaire de sa fondation

Le cent vingtième anniversaire de fondation de la maison Beauchemin a été officiellement célébré hier soir par une grande réception réunissant plusieurs centaines de personnes, appartenant au monde de la littérature du journalisme et des beaux-arts, au siège social de la librairie, rue Vitre.

Le président d'honneur de la manifestation était l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse dans le gouvernement de la province de Québec, qui a fait les vœux d'usage au président de la Librairie Beauchemin, M. J.-Louis Lévesque.

M. J.-Louis Lévesque a souligné non sans humour comment, dans le cas de Beauchemin, la finance était venue au secours de la littérature, et que c'était du mariage des deux que venait la prospérité de la maison.

C'est M. Guy Boulizon, directeur littéraire des Editions Beauchemin, qui accueillait les invités. On remarquait notamment parmi la nombreuse assistance la présence de M. Eugène Issaly, qui précéda M. Boulizon dans ses fonctions et qui fut à la tête des Editions Beauchemin de 1928 à 1957.

M. Issaly avait d'ailleurs édité dès 1911 un recueil de discours de sir Wilfrid Laurier et effectivement il commença dès 1923 à s'occuper d'une façon régulière des Editions Beauchemin.

On sait qu'actuellement cette maison est une des plus importantes qui soient à Montréal et que c'est elle qui édite des écrivains canadiens-français de marque comme Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont et Robert Charbonneau, pour n'en nommer que quelques-uns. Plusieurs d'eux auteurs de la maison étaient d'ailleurs présents à la manifestation qui réunissait également tout le personnel de chez Beauchemin.

Au cours de la soirée, il y a

eu lancement de trois nouveaux ouvrages chez Beauchemin: "Mémoires d'Occident", de Yvri Kempf, "L'Arbre et l'homme", un recueil de poèmes de Lorenzo Morin, et "Marraine Mance", par Pia de Yvri Kempf.

CARRIERE DANS LA VENTE

Une position d'importance pour l'homme qui connaît ses possibilités, ne craint pas le travail et compte recevoir une rémunération proportionnée à ses efforts, entraînement minutieux, revenu garanti pendant l'entraînement, tous les bénéfices marginaux, réponse confidentielle à

Case 398, "Le Devoir", Montréal.

VENDEUR

Vendeur bilingue avec connaissances en construction et lecture de plans pour représenter établissement d'entrepreneurs en isolation thermique et acoustique auprès de ses clients, entrepreneurs généraux, communautés religieuses, architectes en ingénieurs.

Automobile fournie, salaire à discuter.

Ecrire à case 397, "Le Devoir".

Avocat

Excellente position pour jeune avocat bilingue. De préférence avec expérience dans pratique active. Ecrire donnant détails complets.

Bureau Stewart, Crépault et McKenna
507 Place d'Armes

TRADUCTION SCIENTIFIQUE

Traducteur (traductrice) recherché (e) pour traduction, anglais-français, français-anglais, formations professionnelles au niveau universitaire. Plusieurs années d'expérience dans la traduction médicale et pharmaceutique. Compétence en rédaction, semaine de 5 jours, bénéfices sociaux habituels. Les candidats sont invités à faire connaître curriculum vitae et salaire désiré à:

Hoffman-LaRoche Ltée,
1956 rue Bourdon,
Ville St-Laurent, Qué.

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
Charles David, conseil

750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1388

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-5888
MONTREAL — VI. 5-7866

DYNAMIQUE DES GROUPES ET PSYCHOLOGIE SOCIALE

Cours d'initiation: 20 heures

Les lundis soir de 8 h. à 10 h.
du 4 février au 8 avril

Les exposés porteront sur les projets suivants:

Perception sociale Emotions de groupe
Sondages d'opinions Relations interpersonnelles
Attitudes sociales Communication sociale
Divers types de leadership

Pour informations et formules d'inscriptions écrire à:

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines
2765, chemin Sainte-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites avant
le 1er février

L'OACI enverra des équipes de spécialistes au Moyen-Orient

Le Conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale a décidé d'envoyer, en Afrique et au Moyen-Orient, deux équipes de spécialistes en matière de télécommunications et de services de la circulation aérienne. Cette initiative s'inscrit au programme permanent de l'OACI qui a pour but d'aider à éliminer les lacunes graves de l'infrastructure aéronautique qui, dans bien des régions du globe, compromettent l'efficacité du transport aérien.

Chaque équipe sera composée de deux experts spécialisés, l'un dans les télécommunications aéronautiques, l'autre dans les services de la circulation aérienne ainsi que dans les recherches et le sauvetage. Un météorologiste, détaché par l'un des Bureaux régionaux de l'OACI, viendra, au besoin, renforcer l'une ou l'autre équipe. Ces équipes se rendront en des points-clés (aérodrome internationaux, centres de télécommunications et centres météorologiques principaux) le long des grandes routes aériennes de la région dont elles sont chargées et, après avoir consulté les administrations nationales intéressées, elles inspecteront les installations, observeront la disposition du matériel et l'usage qui en est fait, et examineront les méthodes de travail et les difficultés qui entravent la mise en œuvre de services de navigation aérienne efficaces. Les experts recommanderont ensuite les améliorations susceptibles d'être apportées dans des délais assez courts et ils rédigeront, à l'intention des adminis-

trations nationales, des rapports sur les améliorations jugées nécessaires à plus longue échéance. Se déplaçant d'une localité à l'autre, les équipes pourront ainsi contribuer, par exemple, à la solution des problèmes qui se posent dans telle ou telle station par suite de l'application de méthodes erronées ou de l'utilisation d'un équipement défectueux dans une station voisine.

Les deux équipes régionales devraient aider les Etats en cause à améliorer le fonctionnement des services aéronautiques fixe et mobile, qui laisse actuellement à désirer, notamment à réduire la durée d'acheminement des messages sur le réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques, et à améliorer les services de la circulation aérienne dans un certain nombre de régions d'information de vol.

SOUFFLEUSES et CHARRUES à NEIGE
La SOUFFLEUSE à neige GRAVELLY 20" moteur 8.6 a.v., démarreur électrique, ENLEVE TOUTES NEIGES, mouilles, fougères, saïche, poudres, et la SOUFFLE à distance.
La CHARRUE à neige GRAVELLY 48" est IDEALE pour les CHEMINS D'ENTRÉE, PATINOIRES, etc.
Le puissant tracteur GRAVELLY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de toutes sortes. CATALOGUE descriptif GRAVELLY et liste de prix GRATIS, aussi notre CATALOGUE des NEIGES, PLANTES ACCESSOIRES de jardin.
W. H. PERRON & Cie Ltée (24)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1815

POUR LES FETES OFFREZ UN LIVRE D'ART!

Les Maîtres de l'Art Contemporain (Arthaud)
L'Art des Etrusques (Braun)
L'Art Monumental Roman en France (Braun)
L'Espagne (Braun)
Les Impressionnistes (Braun)
L'Art Abstrait (Alain Michel)
L'Art Fantastique (Albin Michel)
L'Art Indépendant (Albin Michel)

Profitez du choix de notre section théâtrale

CLASSICS LITTLE BOOKS

1327, rue Ste-Catherine Ouest — 849-2579

A l'occasion des Fêtes

Nous signalons à notre aimable clientèle que nous avons un vaste choix de volumes pour éternelles.

NOUS RECOMMANDONS PARTICULIÈREMENT
3 MAGNIFIQUES OUVRAGES

● HISTOIRE DES INDIENS			
Illustré en noir et en couleurs			
PRIX RÉGULIER	\$15.00	PRIX SPÉCIAL	\$7.70
● LES MERVEILLES DE LA MER			
Illustré en noir et en couleurs			
PRIX RÉGULIER	\$15.00	PRIX SPÉCIAL	\$7.70

CHOIX TRES LIMITE, HÂTEZ-VOUS

DISQUES DE MUSIQUE CLASSIQUE

en spécial **25%** d'escompte

MAGNIFIQUE CHOIX DE CARTES DE NOËL
LA LIBRAIRIE lammarion

Paris - Montréal — 1243, rue Université
Tél.: UN. 6-6381 — Montréal

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 p.m.

Librairie Générale - Luxe et Beaux-Arts - Ouvrages pour la jeunesse - Comptoir postal - Catalogues sur demande - Disques

SHEARER LUMBER CO. LTD.
50 BOUL. STINSON MTL (angle Côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

triomphe du COGNAC
Bisquit
ou Grande Fine Champagne Extra Vieille
IMPORTÉ EN BOUTEILLES DE FRANCE



Au banc du gouvernement (de gauche à droite) MM. Roger Frey, ministre de l'intérieur, André Malraux, ministre d'Etat aux affaires culturelles, Georges Pompidou, premier ministre, Louis Joxe, ministre d'Etat à la réforme administrative, Louis Jacquinot, ministre d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, et Pierre Messmer, ministre des armées, écoutent la lecture du message présidentiel, en début de semaine. (Photo Keystone)

M. Pompidou donne les grandes lignes de la politique de son gouvernement

PARIS. — Le premier ministre Georges Pompidou a donné lecture hier des grandes lignes du programme du gouvernement français. S'adressant hier après-midi à l'Assemblée nationale, le premier ministre a déclaré que "la préoccupation de son gouvernement n'était pas de durer pour durer mais d'atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés".

Ce programme met l'accent sur la reconversion de l'armée, la constitution d'une force de frappe ainsi que sur les questions de politique internationale et sociales. M. Pompidou a notamment déclaré :

Il importe de tirer les conséquences de la fin de la guerre d'Algérie.

L'armée va poursuivre sa transformation et être dotée d'un équipement conventionnel

et, également, d'une force atomique propre à la France.

L'usine - pilote chargée de la construction de cette force de frappe vient de commencer à fonctionner conformément aux prévisions des savants et des ingénieurs.

Sur le plan international, la France n'entend pas être isolée ni par intérêt ni par doctrine. Nous sommes, a dit M. Pompidou, fidèles à l'Europe et à l'Alliance atlantique. Membre de la Communauté européenne et membre de l'Alliance atlantique, la France n'entend pas pour autant perpétuer une politique de bloc. L'objectif essentiel et unique de sa politique extérieure est de favoriser l'établissement d'une paix durable en même temps que le progrès de toutes les nations.

Il n'est pas de politique étran-

gère valable sans un pays fort, prospère et rassemble.

M. Pompidou met l'accent sur la nécessité du maintien de l'expansion économique.

Au point de vue social, M. Georges Pompidou préconise "l'harmonisation des conditions sociales, l'amélioration de la condition des agriculteurs, celle des salariés, celle de l'enseignement".

Le gouvernement, dit-il, continuera à pratiquer à l'égard des syndicats, la politique de liberté et de coopération qui est la sienne. La discussion des salaires dans l'industrie privée restera libre. Les conventions collectives devront être encouragées, étendues et précisées. La collaboration des syndicats à la gestion économique de la nation sera recherchée et développée.

Opération 'nettoyage' à Brunei

BRUNEI. — Les troupes britanniques ont commencé le "nettoyage" des trois protectorats de la Couronne sur l'île de Bornéo, après avoir virtuellement écrasé une rébellion qui avait éclaté la semaine dernière à Brunei. Mais plusieurs officiers du corps expéditionnaire anglais ont déclaré hier que l'opération risque d'être longue et coûteuse.

Il semble en effet que la grande majorité des rebelles nationalistes ont réussi à échapper aux forces de l'ordre et se sont regroupés en petites unités dans la jungle qui entoure les grands centres et les principaux champs pétroliers.

A Manille, le chef du soulèvement a lancé un appel à l'aide à tous les volontaires pour combattre aux côtés de ses hommes. Il aurait envoyé des télégrammes en ce sens à l'Egypte et à l'Indonésie.

Les combats qui se sont déroulés pendant cinq jours auraient fait 50 morts et 300 prisonniers du côté rebelle, et sept morts et 20 blessés du côté des forces de l'ordre.

Gromyko : rien n'empêche une collaboration américano-russe

MOSCOU. — M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères d'Union soviétique, a fait hier l'éloge des Etats-Unis qui envisagent avec "plus de calme" les affaires internationales, ajoutant que son pays ne voit plus d'obstacles insurmontables à la collaboration soviéto-américaine, si les Etats-Unis la désirent.

Au cours d'un discours de 35 minutes devant le Soviet Suprême, réuni à Moscou, M. Gromyko a provoqué un tonnerre d'applaudissements en disant :

"Si les Etats-Unis et l'URSS collaboraient et se faisaient confiance, la paix existerait".

Il a ajouté qu'une "façon de voir prudente et mesurée" avait obtenu gain de cause à Washington, même si les deux dernières années ont provoqué des rechutes sous forme "de très grande agressivité".

L'Allemagne L'URSS ne va pas "compter les pages du calendrier" au sujet de la signature d'un traité de paix allemand, a-t-il encore poursuivi, mais, si les Occidentaux s'y refusent, l'Union soviétique signera cependant un traité avec l'Allemagne de l'Est.

Le président de Yougoslavie, M. Tito, qui a succédé à M. Gromyko à la tribune, a été l'objet d'une ovation de la part des députés soviétiques, à l'issue de son discours. Le chef d'Etat a déclaré au cours de son intervention que M. Khrouchchev avait "agi courageusement" à un moment critique, pendant la crise cubaine.

C'est la première visite du maréchal Tito en URSS depuis 1956. Il a déclaré que, pour de

nombreux problèmes internationaux, les idées yougoslaves et soviétiques "coïncident ou sont très proches les unes des autres".

M. Tito a, au cours d'un des rares discours qu'un étranger ait faits devant le Soviet suprême, déclaré que M. Khrouchchev avait agi avec courage pendant la crise cubaine, "en tenant compte des intérêts de toute l'humanité et en montrant la hauteur de vues d'un véritable homme d'Etat".

Le chef de l'Etat yougoslave n'a fait qu'une allusion voilée aux critiques adressées

par la Chine communiste et l'Albanie contre la politique de M. Khrouchchev lors de la crise de Cuba. Ces deux pays ont traité le maréchal Tito de "traître au communisme".

Le président yougoslave a déclaré qu'il y avait des "idées étranges" sur la politique de M. Khrouchchev et que ces idées étaient "dangereuses". Il a dit : "Je pense que c'est la preuve de manque de largeur de vues que de considérer les actes de M. Khrouchchev comme un signe de faiblesse".

Vénus révélera aujourd'hui quelques-uns de ses secrets

WASHINGTON. — Mariner II se rapproche de plus en plus de Vénus. Cet après-midi, à trois heures et une minute, l'engin de 447 livres passera à 20.000 milles de la planète la plus rapprochée de la terre. Les savants américains espèrent qu'aucune difficulté ne viendra nuire à leurs observations au dernier moment. Mariner II sera dans les parages de Vénus pendant 42 minutes. Les signaux en code qui émanent des appareils seront captés au laboratoire de Goldstone, en Californie. Ils seront relayés par téléphone puis amplifiés et diffusés au cours d'une conférence de presse, à Washington. Les savants prendront au moins un mois à définir la signification exacte des renseignements que transmet Mariner II dans les parages de Vénus. L'Administration américaine de l'aéronautique et de l'espace a bon espoir d'obtenir les premiers indices précis de la température de Vénus à la surface de la planète comme dans les brumeuses régions de son atmosphère.

Les signaux doivent également donner des indications des champs magnétiques qui entourent la planète et sur les ondes radioélectriques qui émanent de Vénus.

Mariner II, engin de 12 pieds de longueur, dont les panneaux d'énergie solaire ont une envergure de 16 pieds et demi, se dirigera vers le soleil. Les signaux qu'émet le petit navire spatial sont si précis que Mariner II devrait fournir des renseignements tout au long de sa course vers le soleil. Il s'en approchera le 27 décembre. Mais, le satellite en sera tout de même éloigné de 65.540.000 milles; il sera alors à 2.700.000 milles de Vénus et à 44.210.000 milles de la terre. De ce point il se perdra dans l'espace où il sera une petite planète en orbite du soleil. Mariner II a été lancé le 27 août dernier. Quatre séries d'appareils ont mesuré depuis lors les champs magnétiques, les bandes de radioactivité et la présence de particules de poussière entre la terre et Vénus.

BOUCHARD AINE & FILS

BEAUNE, FRANCE

vous offre deux vins de haute excellence de réputation mondiale

● BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé Ref. 426-G, Btle. — 426-H, 1/2 Btle.

● DRY POUILLY FUISSE RESERVE — Vin blanc — Ref. 447-E, Btle. — 447-F, 1/2 Btle.

P.S. — Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Région des alcools du Québec.

Washington : les "boîtes noires" ne règlent rien

GENEVE. — Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait savoir hier à l'Union soviétique qu'au principe des inspections sur place on ne pouvait pas substituer l'installation des "boîtes noires", dans un accord éventuel sur l'interdiction des essais nucléaires.

Les délégués des deux puissances occidentales à la conférence de Genève sur le désarmement ont souligné cependant que l'acceptation par l'Union soviétique de trois détecteurs automatiques en territoire russe constituait un geste intéressant, mais bien insuffisant pour un contrôle efficace des essais H.

Le chef de la délégation américaine, M. Arthur Dean, a ajouté que deux des trois endroits où la Russie est consentante à faire installer ces instruments détecteurs ne sont

pas dans "des régions sismiques".

Ces endroits semblent avoir été choisis de manière à fournir le minimum de renseignements concernant les secousses, a noté M. Dean.

Les observateurs notent, une fois de plus, que les travaux de la sous-commission sur l'interdiction des essais est de nouveau dans l'impasse, l'ouest maintenant que seules des inspections sur place pourront garantir le respect d'un accord.

Le délégué soviétique, M. Tsarapkin, répondant à une question du délégué britannique sur les modalités de la mise en place des détecteurs automatiques, a souligné qu'il était inutile de se lancer dans de longues explications à moins que l'ouest accepte le principe des "boîtes noires" et abandonne ses demandes d'inspection sur place.



Au Petit Poucet



DE VAL DAVID



MAINTENANT A



MONTREAL



1258 RUE STANLEY 861-3331

ESPIONS

KARLSRUHE. — Les bureaux du procureur général de l'Allemagne de l'Ouest ont annoncé hier l'arrestation de neuf Allemands de l'est accusés de s'être livrés à l'espionnage au sein des armées britanniques et américaines stationnées en Allemagne. Ces espions, spécialement entraînés, étaient rattachés au ministère de la sécurité du territoire du régime de Pankov.

TRAGÉDIE

JOHANNESBURG. — Le bilan de la tragédie minière dans la région de Johannesburg, en Afrique du Sud s'élève à 39 morts et à 23 blessés. Toutes les victimes sont de race noire. On avait déjà retiré 34 morts et 20 blessés de la mine d'or la plus riche du monde par suite de l'effondrement d'une usine de concassage de minerai qui s'est écroulée au fond d'un vaste cratère. On a révélé hier que cinq Noirs ont péri et trois autres ont subi des blessures dans la vieille mine Heriot quand le wagonnet dans lequel ils remontaient à la surface a capoté.

INDE - PAKISTAN

DELHI. — L'Inde et le Pakistan entreront en pourparlers le 26 décembre en vue de résoudre le long différend qui les oppose au sujet du Cachemire. Un communiqué commun a précisé que le premier ministre Nehru et le président Mohammed Ayub Khan ne participeraient aux entretiens que plus tard. La première phase des pourparlers se déroulera pendant trois jours dans la capitale du Pakistan, Rawalpindi. Les rencontres ultérieures se feront à Delhi ou à Rawalpindi.

KENNEDY

WASHINGTON. — La Maison Blanche a fait savoir hier que le président Kennedy s'adressera lundi soir à la nation américaine par le truchement de la télévision pour donner rapport des deux premières années de son mandat en cours. L'émission, qui sera enregistrée sur ruban magnétique sera transmise par la chaîne ABC à 6h.30 et par CBS à 8h.30. M. Kennedy répondra aux questions des journalistes.

ISRAËL

TEL AVIV. — Le journal israélien Maariv a soutenu hier que la Russie a donné à l'Égypte des missiles air-air pour ses Migs 19 et 21 livrés l'an dernier. Selon des sources étrangères, la Russie aurait aussi livré à l'Égypte des missiles terre-air destinés au système de défense antiaérienne après avoir rejeté une requête du Caire pour ouvrir une usine de fusées en Égypte.

INDE - U.R.S.S.

NOUVELLE-DELHI. — Une délégation indienne se rendra sous peu en Union soviétique pour discuter de la fabrication en Inde d'hélicoptères avec le concours de la Russie. Par ailleurs une compagnie de pétrole indienne appartenant à l'Etat s'est engagée à fournir à l'URSS 300.000 tonnes d'huile légère.

OSLO. — Le gouvernement norvégien a approuvé hier son plus fort budget militaire, qui sera de l'ordre de \$220.000.000 pour l'an prochain, soit une augmentation de près de 1/6 par rapport à celui de cette année. Cette augmentation est due en partie à une diminution de la valeur de la couronne, monnaie norvégienne.

LIONEL BERTRAND

NEW-YORK. — Le secrétaire de la province de Québec, M. Lionel Bertrand, a vanté les mérites du tourisme dans "la Belle province" à l'occasion d'un banquet organisé par une association touristique professionnelle de la métropole américaine. M. Bertrand a été accueilli au banquet, offert par les agences de voyage, par M. Nelson Vermont, ancien directeur général de l'hôtel Reine Elisabeth, de Montréal, et qui préside actuellement aux destinées du Savoy, de la chaîne Hilton, à New-York.

GRÈVE - JOURNAUX

Cependant que les négociations ont été interrompues entre les grands quotidiens de New-York et les typographes qui font la grève depuis le début de la semaine, les journalistes de l'Italie viennent de déclencher une grève de huit jours dans tous les journaux de ce pays. Des médiateurs du gouvernement des Etats-Unis ont décidé d'ajourner les négociations jusqu'à la semaine prochaine; ce qui signifie que 8.000.000 de personnes seront privées de leurs neuf grands journaux durant encore cinq jours. Entre-temps, les reporters et les rédacteurs à l'emploi des quotidiens et des agences de presse d'Italie ont quitté leur travail à 6h. hier matin par suite de la rupture des pourparlers relatifs à la conclusion de leur nouvelle convention collective de travail.



LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

56 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8h.

Un nombre grandissant de clients préfèrent le soir pour traiter de leurs affaires bancaires, dans une atmosphère bien différente, la quiétude et la détente faisant place à la vie trépidante et affairée du jour.

De plus en plus, vous trouverez avantage à effectuer vos transactions bancaires le soir. Vous éviterez ainsi d'attendre au lendemain lorsqu'un soir vous avez un pressant besoin d'argent. Ou, si vous êtes dans l'impossibilité

de vous rendre à la Banque, le jour, pendant les heures régulières, vous profiterez alors de cette heure supplémentaire du soir.

Dans votre district, près de chez vous, il y a une succursale de la Banque d'Épargne où il est agréable et profitable de faire affaires. Le soir, vous bénéficiez d'un service, le même que le jour, diligent, complet, courtois.

Profitez de ces heures bancaires additionnelles, du lundi au vendredi.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

La Banque qui assure un service financier complet à l'individu et à la famille.

Dans tous les endroits chics des grandes capitales du monde entier, les connaisseurs réclament toujours le "P.J."



PERRIER - JOUËT
Le Champagne
de haute noblesse

En vente dans tous les bureaux de la Régie des alcools du Québec

● CHAMPAGNE
● PERRIER - JOUËT
● EPERNAY, FRANCE

La réélection de M. Roblin au Manitoba semble assurée

De notre correspondant
Jacques OUVARD

WINNIPEG. — Peu de changements au Manitoba, le soir du 14 décembre. Désintéressement général de la grande masse de la population. Ainsi peut-on qualifier la campagne électorale qui s'achève au Manitoba. Désintéressement, parce qu'aucun des partis en présence n'a inclus, dans son programme, rien qui puisse soulever l'intérêt de ceux qui décideront de l'avenir politique de la province.

Plus encore, peut-être, que toute autre chose, l'absence de controverse sur le plan provincial est à l'origine de l'apathie des 500.000 Manitobains inscrits sur les listes électorales.

Les électeurs n'ont pas compris le pourquoi de ces élections brusquées. Il s'agit d'assurer l'avenir économique, a dit M. Roblin, premier ministre conservateur.

Rien n'empêche, pourtant, semblait-il, M. Roblin d'aller jusqu'au terme de son mandat en 1964, ou tout au moins d'attendre une saison plus propice. Il disposait d'une très confortable majorité au moment de la dissolution de l'Assemblée législative: 34 conservateurs sur les 57 députés, dix libéraux, 9 néo-démocrates et un créditiste, trois sièges étaient vacants.

Les adversaires de M. Roblin l'ont accusé de n'avoir déclenché les élections que dans un but extra-provincial: couronner son prestige d'une victoire récente au moment où la succession de M. Diefenbaker apparaît, à beaucoup, comme déjà ouverte.

Programme concret
Le chef conservateur a présenté un programme économique concret: planification extensive et souple visant au plein emploi pendant le prochain quart de siècle. Ni M. Gildas Molgat, un Canadien français dont c'est la première campagne en tant que chef des libéraux, ni M. Russ Paulley, leader du Nouveau parti démocratique, n'ont mené d'attaques bien vigoureuses contre ce programme.

Les thèmes de la campagne des libéraux, des néo-démocrates

et des créditistes n'offrent pas beaucoup d'originalité, à quelques exceptions près. La plus importante de ces exceptions est l'administration métropolitaine imposée aux habitants de la région du Grand Winnipeg et qu'il convient de réformer, affirme M. Molgat. Utilisé souvent, au cours de sa campagne, par le chef libéral, l'argument métropolitain n'a été que très rarement retenu par le premier ministre. Celui-ci a, d'autre part, beaucoup insisté sur les réalisations de son gouvernement, depuis 1959, qu'il n'a relevé les accusations, que lui ont lancées libéraux et néo-démocrates d'écarter de taxes trop lourdes les propriétaires, citadins et ruraux.

Au fur et à mesure qu'approche l'heure de l'échéance, le paradoxe de la situation ne fait qu'augmenter. On devait voter pour l'avenir. On parle, de plus en plus, de ce qui a été fait et de ce qui n'aurait pas dû être fait depuis 1959.

Le scrutin du 14 décembre prend, de plus en plus, la forme d'un plébiscite: faire, ou ne pas faire confiance à Duff Roblin, en fonction de ce qu'il a accompli.

Ecoles séparées

Les électeurs canadiens-français se posent nombre de questions supplémentaires. Duff Roblin, sympathique, a permis l'enseignement du français à partir de la première année, mais il n'a rien fait pour les écoles paroissiales. Un chef de gouvernement canadien-français ne risquerait-il pas d'être trop en vue pour améliorer la situation au double point de vue bilingue et religieux? La tentative faite, mais en vain, par un ancien président de l'Association libérale pro-

Rencontre avec le cardinal Léger

Les militants d'Action Catholique et d'Apostolat laïque du diocèse de Montréal recevront, lundi prochain, le 17 décembre à 8.30 hres au Plateau les impressions que le cardinal Paul-Émile Léger rapporte de la première session du concile oecuménique.

L'Action catholique diocésaine organisée en la salle du Plateau (3.700 rue Calixa Lavallée) une rencontre au cours de laquelle le cardinal sera le conférencier. Le cardinal résumera, à l'intention de ses collaborateurs laïques le travail accompli à Rome depuis deux mois. Il répondra ainsi à un certain nombre de questions que se posent les chrétiens de son diocèse.

Sont invités à cette manifestation tous les responsables et militants d'Action Catholique et d'Apostolat laïque du diocèse. L'entrée est gratuite.

Pour information, on est prié de communiquer avec le Secrétaire de l'Action Catholique, 1207 rue St-André, AV. 8-4261.

Avertissement aux deux vieux partis

OTTAWA — Le sénateur Harold Connolly, ancien premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse, a déclaré que les partis libéral et conservateur devraient abandonner leur jeu de bingo politique s'ils veulent survivre.

Il a donné l'avertissement qu'il a donné aux vieux partis ne cessent d'offrir des prix de plus en plus beaux à l'électorat à peu près tous les jours, "nous pourrions bien nous trouver en dehors du jeu avec des conséquences qu'aucun de nous ne peut aisément imaginer."

Il a dit que la création de partis secondaires au Canada avait créé une situation politique grave.

Trois des quatre provinces de l'Ouest sont gouvernées par des partis aux idées diamétralement opposées aux philosophies des libéraux et des conservateurs.

"Il y a au Québec plusieurs entités politiques troublantes." Cependant, dans les Maritimes, "la pensée politique est encore très solide."

Les gens de cette partie du Canada croient que les plus grandes vérités sont les plus vieilles vérités, mais "on n'en est pas moins à la recherche d'idées nouvelles."

Saisie de manuels scolaires à Winnipeg

WINNIPEG — Un shérif de la cour s'est présenté dans un foyer de St-Vital, banlieue de Winnipeg, pour effectuer la saisie de manuels scolaires devenus l'objet d'une cause de jurisprudence qui a pour but de déterminer si le gouvernement du Manitoba a le droit de distribuer gratuitement des manuels scolaires aux écoles paroissiales.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville de Mont-Gabriel s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendement sa charte, la loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 110, aux fins de modifier, dans les articles 9, 10, 14 de sa loi, la loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 110 en remplaçant auxdits articles le chiffre 1959 par 1966; que les articles 345 et 346 de la Loi des cités et villes ne s'appliqueront pas à la ville; et pour autres fins.

Montréal, le 12 décembre 1962.

Les procureurs de la Ville de Mont-Gabriel
LACROIX, VIAU, HEBERT & THIVIERGE

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le coût de la vie a encore augmenté

OTTAWA — Le coût de la vie a augmenté durant le mois d'octobre dans huit des 10 villes régionales où l'on observe les fluctuations des prix.

A Montréal, l'indice du coût de la vie a augmenté de 131.3 à 132. A Ottawa, il est passé de 132.1 à 132.7 et à Toronto, de 133.1 à 133.2.

On attribue cette hausse à l'augmentation de la nourriture et des vêtements dans sept villes et aux frais de logement de cinq villes.

Avertissement aux deux vieux partis

OTTAWA — Le sénateur Harold Connolly, ancien premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse, a déclaré que les partis libéral et conservateur devraient abandonner leur jeu de bingo politique s'ils veulent survivre.

Il a donné l'avertissement qu'il a donné aux vieux partis ne cessent d'offrir des prix de plus en plus beaux à l'électorat à peu près tous les jours, "nous pourrions bien nous trouver en dehors du jeu avec des conséquences qu'aucun de nous ne peut aisément imaginer."

Il a dit que la création de partis secondaires au Canada avait créé une situation politique grave.

Trois des quatre provinces de l'Ouest sont gouvernées par des partis aux idées diamétralement opposées aux philosophies des libéraux et des conservateurs.

"Il y a au Québec plusieurs entités politiques troublantes." Cependant, dans les Maritimes, "la pensée politique est encore très solide."

Les gens de cette partie du Canada croient que les plus grandes vérités sont les plus vieilles vérités, mais "on n'en est pas moins à la recherche d'idées nouvelles."

Saisie de manuels scolaires à Winnipeg

WINNIPEG — Un shérif de la cour s'est présenté dans un foyer de St-Vital, banlieue de Winnipeg, pour effectuer la saisie de manuels scolaires devenus l'objet d'une cause de jurisprudence qui a pour but de déterminer si le gouvernement du Manitoba a le droit de distribuer gratuitement des manuels scolaires aux écoles paroissiales.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Ville de Mont-Gabriel s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendement sa charte, la loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 110, aux fins de modifier, dans les articles 9, 10, 14 de sa loi, la loi 4-5 Elizabeth II, chapitre 110 en remplaçant auxdits articles le chiffre 1959 par 1966; que les articles 345 et 346 de la Loi des cités et villes ne s'appliqueront pas à la ville; et pour autres fins.

Montréal, le 12 décembre 1962.

Les procureurs de la Ville de Mont-Gabriel
LACROIX, VIAU, HEBERT & THIVIERGE

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Le 13e jour de décembre 1962.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 1517 du Code Civil, que E. M. SERVICE LTD., dont le siège principal des affaires dans la province de Québec est situé dans la ville de St-Michel, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 12e jour de décembre 1962 et enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 13e jour de décembre 1962, sous le numéro 1643362.

Troisième expo-science de Montréal, en avril 1963, à l'université McGill

La troisième exposition scientifique de travaux d'élèves de la région de Montréal aura lieu au stade-patinoire de l'université McGill, les 19 et 20 avril, a précisé au cours d'une conférence de presse, M. Marcel Bourgon, d. ès sc., président de l'exposition scientifique de Montréal, en 1963. Le ministre de la jeunesse, M. Gerin-Lajoie accorde une bourse de \$500 au lauréat de cette exposition. Elle constitue avec la médaille du lieutenant-gouverneur de la province, le grand prix de l'exposition.

Depuis deux ans, les expositions scientifiques de travaux d'élèves ont eu lieu dans le hall d'honneur de l'université de Montréal. Quelque 250 écoles supérieures de la région qui groupent des milliers d'élèves recevront ces jours-ci une invitation à participer à l'exposition 1963.

Les lauréats régionaux concourent ensuite à l'exposition nationale, dont les gagnants sont invités à se rendre à Londres où a lieu chaque fois la quinzième des jeunes scientifiques.

Il y a de nombreuses expositions de travaux scientifiques d'élèves aux États-Unis. L'organisation américaine a main-

tenant un caractère international. Les concurrents canadiens peuvent s'y inscrire. Dans la province, les écoles supérieures de la vallée du Richelieu ont pris l'initiative des expositions. Il y en aura une pour la première fois dans la région de Québec, cette année. Ailleurs dans la province il n'y a pas encore d'exposition régionale, par suite du manque d'initiative des institutions d'enseignement des diverses régions, en dehors de Montréal et Québec.

Il n'y a pas à proprement parler d'âge minimum d'inscription de travaux d'élèves, mais ce sont en général ceux de la 10e à la 13e année qui s'inscrivent en plus grand nombre.

L'exposition scientifique de Montréal bénéficie de l'appui du département de l'Instruction publique, de la Commission des écoles catholiques de Montréal, de la Commission des écoles protestantes de la région métropolitaine et d'un grand nombre d'associations professionnelles. L'ACFAS, le ministre le secrétaire de l'exposition.

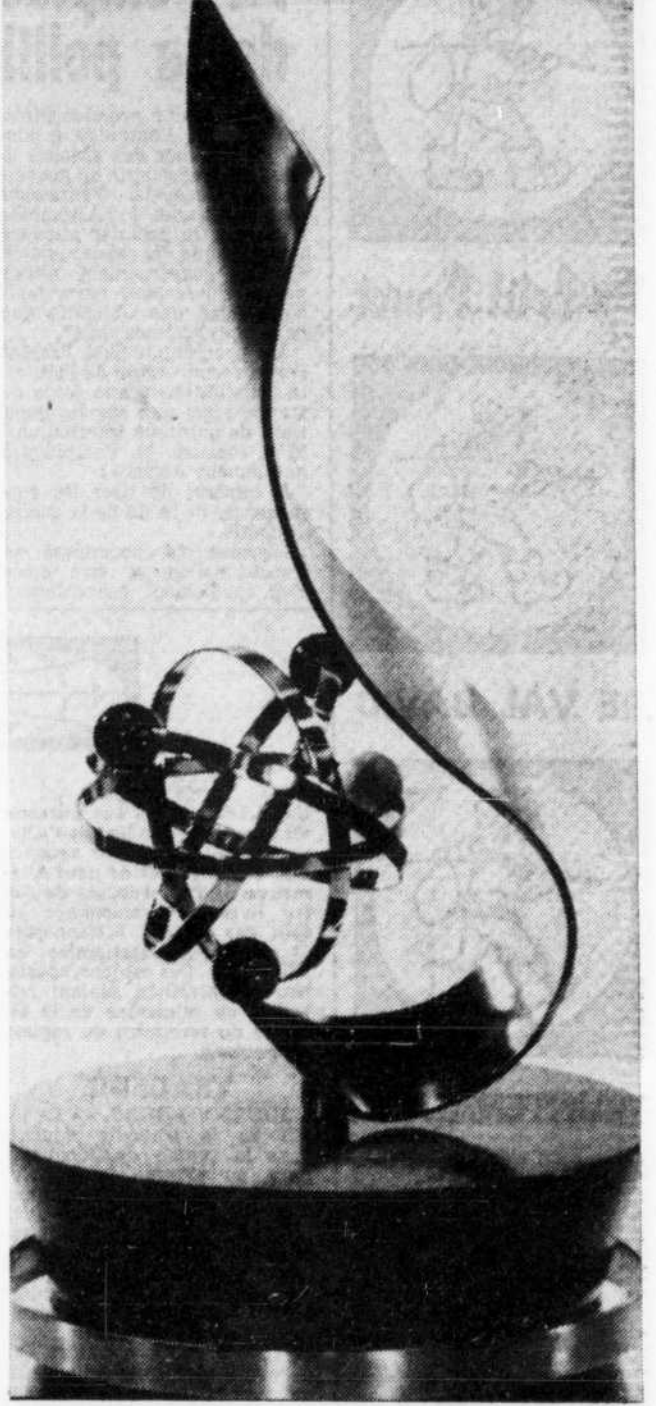
Six prix sont décernés dans chacune de trois catégories: mathématiques, physique et

astronomie; chimie, géologie; sciences biologiques. Les premiers et seconds prix sont des bourses d'études de \$300 et de \$200 ou des montants de \$150 et \$100 en argent. Il y a également des prix de \$100 et \$50 chacun.

Le trophée de l'exposition de Montréal sera attribué à l'institution dont la présentation des travaux sera jugée la meilleure. "La Science pour tous", encyclopédie en huit volumes, sera également remise à la bibliothèque de la même institution. L'an dernier Thomas D'Arcy McGee High School avait été ainsi honorée.

Les exposants des quatre meilleurs travaux, deux chez les filles et deux chez les garçons, représenteront la région de Montréal à l'exposition des sciences du Canada qui se tiendra à Toronto, les trois et quatre mai 1963. Les dépenses de voyage et de séjour seront défrayées par l'exposition de Montréal.

La participation du Québec a été remarquable l'an dernier. Les deux grands prix ont été décernés à M. Pierre Racette, du séminaire de Joliette et à Mlle Carole Blane, du Verdun High School.



L'exposition scientifique de Montréal décerne ce trophée emblème à l'institution d'enseignement dont les élèves ont présenté les meilleurs travaux.

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

No 692 567

PATRONAGE JEAN LE PRE-

VOST INC., institution de

charité, sans but lucratif,

dûment incorporé, ayant sa

principale place d'affaires au

5707 rue St-Dominique, cité

et district de Montréal,

demanderesse,

contre,

SARBOU TRUCKING, corps

politique, dûment incorporé,

ayant sa principale place d'affaires

à Plattsburg, Etat de

New-York, un Etat des Etats-Unis

d'Amérique, et **WAR-**

REN PHILIP CARRIS, domicilié

à Norfolk, Etat de New-

York, un Etat des Etats-Unis

d'Amérique, défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné aux défendeurs

SARBOU TRUCKING et WAR-

REN PHILIP CARRIS, de comparaître

d'ici un mois.

Montréal, 11 décembre 1962.

Georges DUSSAULT

Député-greffier.

COLAS et LAPOINTE

Avocats,

276 ouest, rue St-Jacques,

Suite 226, Montréal.

Procureurs de la demanderesse.

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné,

conformément à l'article 1517 du

Code Civil, que E. M. SERVICE

LTD., dont le siège principal des

affaires dans la province de Québec

Les cultivateurs forment un groupe très défavorisé

OTTAWA. — (D.N.C.) — Le revenu net des cultivateurs ne s'élevait qu'à \$1,191,931,000 en 1961, comparativement à \$1,238,093,000 en 1956, en tenant compte de l'augmentation des prix des denrées et des services dont se servent les cultivateurs.

C'est ce qui ressort d'une réponse fournie hier aux Communes par M. Nesbitt, secrétaire parlementaire du ministre du commerce, M. Matheson, libéral de Leeds, avait demandé quel a été, en dollars constants, le revenu net moyen des cultivateurs canadiens provenant de l'exploitation agricole, selon l'indice des denrées et des services dont se servent les cultivateurs, compte tenu du coût de la vie sur la ferme.

La réponse ne donne pas le revenu moyen des cultivateurs à cause de la diversité dans l'évaluation du nombre des cultivateurs et du fait que ceux-ci retirent, selon le ministre, des revenus importants d'autres sources que la ferme.

La réponse nous apprend, cependant, que le revenu net des cultivateurs, en 1961, était plus élevé qu'en 1956, soit \$1,238,093,000 comparativement à \$1,340,922,000 en 1956.

Cependant, à cause de la hausse de l'indice des prix et des denrées et des services dont se servent les cultivateurs, le revenu net ajusté, tenant compte de la hausse de l'indice de 100 en 1956 à 112.5 en 1961, fait que le revenu net ajusté en 1961 est inférieur à celui qu'il était en 1956.

Cette situation vaut certainement la peine d'être étudiée de plus près et il est temps que tous les gouvernements s'occupent du sort des populations agricoles.

On nous assure que les cultivateurs de l'Ouest jouissent d'une assez grande prospérité à cause des ventes élevées de céréales au cours des dernières années.

Concurrence

La situation ne semblerait pas aussi rose pour les cultivateurs des provinces centrales et des maritimes. Ceux-ci, dont les revenus proviennent en grande partie de l'industrie laitière, de l'élevage du porc, de l'élevage de la volaille, doivent faire face à la concurrence des produits étrangers.

L'autre jour, le député libéral d'Argenteuil, M. Vincent Drouin, citait des statistiques démontrant les fortes importations de poulets et de volaille en provenance des États-Unis.

Hier, le député créditiste de Bellechasse, M. Bernard Dumont, parlait de l'arrivée dans le port de Montréal d'un navire contenant plusieurs tonnes de crème glacée. Il ajoutait, d'autre part, que les cultivateurs de la région du Bas du fleuve, qui retireraient des revenus supplémentaires par la vente des arbres de Noël perdent actuellement leur marché par suite de l'entrée sur le marché d'arbres synthétiques, dont certaines catégories sont même manufacturées au Japon.

Il est également question de réduire les subsides à la production de certains produits laitiers. Le ministre de l'agriculture, M. Hamilton, demandait l'autre jour aux cultivateurs de réduire volontairement leur production laitière pour se tourner vers d'autres produits.

C'est dans ce but qu'ont été institués les programmes divers, dont la loi sur la réorganisation et le développement de l'agriculture (ARDA) par le gouvernement fédéral et d'autres mesures par les gouvernements provinciaux, soit, par exemple, la vente à des prix garantis de certaines quantités de bois aux papeteries, etc.

Il faut bien se rendre compte, toutefois, qu'il faut agir dans d'autres domaines pour améliorer le sort des cultivateurs.

La Confédération des syndicats nationaux, qui présentait son mémoire annuel, mardi, au gouvernement provincial, a abordé ce problème lorsqu'elle a demandé l'institution d'une enquête royale sur les écarts dans les prix de tous les produits de consommation.

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur les écarts de prix des denrées alimentaires a démontré, selon la CSN, que le coût d'un panier de provisions a augmenté de 1948 à 1958 de 84 pour cent.

Les intermédiaires

La CSN a rappelé que la commission d'enquête a démontré que ce ne sont pas les cultivateurs qui bénéficient de cette hausse, mais bien les intermédiaires. Les cultivateurs, pour leur part, n'ont reçu pendant cette période qu'une augmentation de 8 pour cent et leur revenu annuel moyen a augmenté à \$1,213. Des revenus annuels aussi ridicules ne permettent pas aux cultivateurs de vivre décemment et à cause de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, les cultivateurs sont également entravés à l'expansion des autres secteurs.

La CSN concluait ses remarques en renouvelant sa demande pour l'établissement de tribunaux d'arbitrage des prix qui obligeraient les intermédiaires, les grossistes, les détaillants, aussi bien que les producteurs à justifier leurs demandes de hausses de prix.

Voilà qui réglerait une partie du problème: permettre aux cultivateurs de se procurer peut-être à meilleur compte, les denrées et services dont ils ont besoin. Une autre partie devrait pouvoir faciliter, là où c'est possible, l'écoulement de la production agricole et, enfin, trouver une formule pour permettre aux producteurs agricoles de diversifier leur production.

McNaughton et le fleuve Columbia

OTTAWA — Le général A. G. L. McNaughton est d'avis que le gouvernement de la Colombie-Britannique s'en est pris au projet d'aménagement hydro-électrique du fleuve Columbia, afin de détourner l'attention de son propre projet, plus dispendieux, de l'aménagement de Peace River.

M. McNaughton a fait ces déclarations devant un groupe de sénateurs et de députés, en ajoutant qu'il n'était pas en mesure de prouver ses affirmations. "Mais je crois, a-t-il dit, que ce fut l'ordre logique des événements."

Le général de 75 ans, président de la Commission mixte internationale jusqu'à sa retraite en avril dernier, a été mêlé étroitement aux négociations tenues entre le Canada et les États-Unis en vue du

traité qui a été signé à Washington il y a deux ans mais qui n'a pas encore été ratifié par le Canada.

"Plus tôt ce traité sera définitivement rejeté, mieux ce sera pour le Canada et pour les États-Unis," a-t-il déclaré. Ce traité est si favorable aux Américains, selon lui, qu'ils en rougissent.

Il a expliqué que l'entente donnait aux États-Unis le pouvoir de dicter au Canada la procédure à suivre afin de réglementer le débit des barrages dans le meilleur intérêt de l'hydro américaine même si c'est contraire aux intérêts canadiens.

"Je crois que si le traité était rejeté, il n'y aurait pas de difficulté de reprendre les négociations avec nos amis des États-Unis," précise-t-il.

Selon Caouette, Jean Charpentier est un "écervelé"

OTTAWA (DNC) — Le leader adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, au cours de l'une de ses rares apparitions aux Communes, a déclaré hier que l'un des représentants de la "PRESSE", à la tribune parlementaire, M. Jean Charpentier, est "un écervelé de première qualité parmi les journalistes canadiens".

M. Caouette a fait cette déclaration en faisant allusion à un article paru dans "LA PRESSE" de mercredi, sous la signature de M. Charpentier.

Sous le titre "M. Grégoire, un martyr raté", M. Charpentier avait écrit qu'il semble évident que le président des Communes, M. Lambert, n'a fait que se plier à la volonté tacite ou expresse du gouvernement de s'amadouer des créditistes.

M. Caouette a déclaré, en marge de l'incident au cours duquel le président des Communes a rappelé M. Grégoire à l'ordre à plusieurs reprises:

"Je tiens à mentionner que je ne crois pas que les créditistes jouissent de privilèges spéciaux en cette chambre et je tiens à déclarer que le journaliste, Jean Charpentier, qui a fait cette déclaration, prouve qu'il est un écervelé de première qualité parmi les journalistes canadiens".

On se souvient que c'est M. Charpentier qui, au retour de la conférence des parlementaires de l'OTAN, avait écrit que les représentants canadiens avaient fait preuve d'incapacité et que plusieurs passaient leur nuit à Pigalle.

ÉDUCATION DES ADULTES

La C.E.C.M. est à la recherche d'un directeur

La Commission des écoles catholiques de Montréal lance un concours en vue de la nomination d'un directeur de l'éducation des adultes. Travaillant au sein de la commission, le titulaire du nouveau poste assumerait la responsabilité de mener à bien les entreprises que la C.E.C.M. projette d'entreprendre dans le domaine de l'enseignement aux adultes et de la culture populaire.

Le concours est ouvert au personnel enseignant de la C.E.C.M. comme à tous les éducateurs. Les conditions d'admission au concours sont: 1) être éducateur de carrière; 2) posséder au moins un baccalauréat en arts ou l'équivalent; 3) avoir une expérience valable en éducation des adultes; 4) posséder une connaissance suffisante de la langue seconde.

Tous les éducateurs qui sont actuellement à l'emploi de la Commission, qui possèdent les qualifications requises et qui sont intéressés à poser leur candidature, doivent le faire en s'adressant par écrit au directeur du Bureau du personnel enseignant. Toutes les autres personnes qui possèdent les qualifications nécessaires mais ne sont pas à l'emploi de la Commission, devront adresser leur demande à M. Roger Lauzon, directeur du personnel administratif, Commission des écoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Le choix du nouveau titulaire sera fait par les commissaires, sur recommandation d'un comité de sélection.

Convocation

Les membres de l'Adoration Nocturne de Montréal sont conviés à une heure d'adoration spéciale, ce soir, à 8h. 15, en l'église Notre-Dame, à l'occasion de la récente canonisation du R. P. Julien Eymard, fondateur de la communauté du St-Sacrement. Un religieux de cette communauté prêchera cette heure sainte.

Une suggestion de la CSN qu'il convient de retenir

Planification à l'échelle provinciale et coordination à l'échelle fédérale

Par Fernand BOURRET

OTTAWA. — La Confédération des syndicats nationaux a fait mardi une suggestion qui devrait retenir l'attention de tous les députés fédéraux qui sont hantés par l'idée de la planification. La CSN et son président, M. Marchand favorisent la planification. Ils l'ont affirmé à maintes reprises et l'affirment encore. Mais ils veulent une planification démocratique, une planification à laquelle participeraient les principaux et les plus proches intéressés. Le mémoire de la CSN est lumineux à ce sujet:

"La pratique de la planification a fait ressortir la nécessité de l'élaboration de plans régionaux, car cette régionalisation assure une meilleure collaboration de tous les éléments impliqués et une coordination nationale plus réaliste. L'efficacité économique est mieux suivie en même temps que la démocratie."

"Or le Canada, avec sa structure fédérale, possède déjà des organismes régionaux habilités à fonctionner à ce niveau: les provinces. La planification doit être élaborée par les provinces autant que possible. L'État fédéral devra, lui, assurer la coordination des plans régionaux, provinciaux. C'est pourquoi le rôle du fédéral va consister d'abord à rendre possible puis à encourager l'élaboration des plans provinciaux de même qu'à coordonner le peu qui se fait déjà."

"C'est à la lumière de ces données de base que la CSN va proposer certaines modalités pratiques qui, selon elle, devraient accompagner la création du Conseil de développement économique."

Sous cet angle, les discussions qui se poursuivent présentement à Ottawa concernant la création d'un Office d'expansion économique de la région atlantique et celles qui vont se dérouler bientôt au sujet de la création de l'Office national de développement économique devraient tenir compte des propositions faites par la CSN mardi au gouvernement fédéral.

Les provinces de l'Atlantique possèdent déjà un organisme qui se penche sur les problèmes d'expansion et de développement de ces régions.

La province de Québec, de son côté, possède déjà son Conseil d'orientation économique. Dans le premier cas, je me demande pourquoi le gouvernement fédéral cherche-t-il à mettre en place un organisme de sa création quand il en existe déjà dans les faits sur le plan régional? Dans le second, le gouvernement fédéral serait très malvenu de créer un organisme de planification pour la province de Québec.

Je ne sais pas si des organismes semblables existent dans d'autres provinces, mais si la planification doit tout d'abord se faire à l'échelle

provinciale et que le rôle du gouvernement fédéral est de coordonner toutes ses activités, de les encourager, de les aider, il semble que les projets de lois actuels que présente le gouvernement fédéral au sujet de la planification n'ont pas assez été mûris.

Mardi, aux Communes, alors que l'on discutait le rôle de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, plusieurs députés ont fait ressortir le chevauchement inévitable des deux organismes que le gouvernement fédéral veut créer. A plus forte raison, les organismes fédéraux feront-ils double emploi avec les organismes que possèdent déjà les provinces ou les secteurs régionaux.

Au lieu de créer des organismes de toutes pièces, Ottawa ferait mieux de fournir son assistance, sa collaboration aux organismes provinciaux qui existent déjà ou encore mieux, au lieu de tracer des programmes et des plans qui feront double emploi, apporter une contribution financière aux régions qui ne peuvent se développer selon un programme de planification déjà établi, parce qu'elles ne disposent pas des ressources financières.

Par exemple, pourquoi le Conseil national de développement économique ne grouperait-il pas en son sein soit le président de chacun des organismes provinciaux de planification ou d'orientation, selon

leur nom? C'est de cette façon et uniquement de cette façon que la coordination des efforts faits dans chacune des régions pourra se faire harmonieusement à l'échelle fédérale, sans porter en cela atteinte à certaines prérogatives qui appartiennent aux provinces, tout en respectant les principes d'une

saine sociologie qui veut la collaboration des principaux éléments impliqués. Et dans le cas présent, les principaux éléments de la collaboration sont justement les provinces représentées par leurs conseils ou leurs offices de planification ou d'orientation économique.



L'APÉRITIF DE FRANCE

Se boit sur glacé ou préparez d'excellents cocktails en mélangeant avec d'autres liqueurs.

Autrement dit, demandez un "Raff"!



EN PLEIN SOLEIL SUR L'ÎLE NEVIS



Jouissez des beautés exceptionnelles qu'offrent les Antilles anglaises.

QUOI QUE VOUS DESIRIEZ NOUS VOUS OFFRONS CE PARADIS TROPICAL AVEC PLAGES INSURPASSABLES DE SABLE BLANC.

VACANCES: éloignez-vous des endroits achalandés, du côté de la vie élevée, de la tension des grandes villes.

RETRAITE: dans un climat balsamique à l'année, bas prix pour construction.

INVESTISSEMENT: pour vous, vos enfants ou petits-enfants, 300 jours par année au grand soleil, sans humidité, abondante pêche en haute mer.

Magnifique plage privée de sable blanc dominée à l'arrière par une majestueuse montagne de 3,000 pieds d'altitude; les terrains en pente permettent à tous de jouir du panorama.

PROBLÈMES DE VACANCES ET DE RETRAITE???

SUNNY ISLAND DEVELOPMENT CORP. RÉPOND À VOS BESOINS.

Le gouvernement approuve et recommande notre projet.

EMPLACEMENT: 8,000 pieds carrés et plus à des prix modérés, avec merveilleuse vue de la mer des Caraïbes et des îles avoisinantes.

Sources thermales sur place.

VOYAGE À L'ÎLE, GRATUIT AVEC ACHAT

Pour plus de renseignements sans obligation

TELEPHONER RE. 5-0741

SUNNY ISLAND DEVELOPMENT CORP.

3757, AVENUE DECELLES — SUITE 10 — MONTREAL 26, P.Q.

Charles Heidsieck

CHAMPAGNE

REIMS, FRANCE



Le champagne le plus heureux du monde

Un cadeau princier digne des réceptions fastueuses. Importé en magnans et en jolies demi-bouteilles emballées, six à la fois, dans un panier d'osier agréable à offrir et à recevoir aux Fêtes.

IMPORTÉ EN FRANCE

les deux à la fois? ça ne marche pas facilement!

Vos affaires ou votre profession vous laissent probablement peu de temps pour administrer vos biens. Pourtant, vous ne pouvez négliger cette deuxième tâche dont dépend votre situation financière. Nos services complets de gestion financière s'en acquitteront avec compétence. Ils apporteront le même soin à l'administration courante de vos biens qu'aux décisions importantes qui vous

aideront à les protéger et à les faire fructifier. Passez nous voir au plus tôt afin d'étudier nos divers services en fonction de vos besoins. Vous verrez comme il est facile et peu coûteux de vous décharger de votre "deuxième tâche" sur les spécialistes de Montreal Trust.

Montreal Trust

777 ouest, boulevard Dorchester
Téléphone 861-1681

4% d'intérêt sur vos économies, heures d'ouvertures plus longues, personnel attentif et compétent: autant d'excellentes raisons pour utiliser le Service d'épargne de Montreal Trust. Demandez la brochure décrivant en détail TOUS nos services fiduciaires.



MUTINY ON THE BOUNTY est un film à grand spectacle relatant la célèbre aventure d'un bateau et de marins anglais qui, après une mutinerie, s'établirent sur une île du Pacifique. Parmi la nombreuse distribution, on relève le nom de Marlon Brando (sur notre photographie) qui tient avec maestria le rôle du second d'équipage.

Le théâtre à Paris

PARIS. — Depuis la rentrée d'automne, la Comédie-Française a relevé le rideau sur le répertoire : "Le Fil à la patte", "L'École de la médecine" et "La Fourmi dans le corps" ont fait place au "Mariage de Figaro", en octobre, et à "Bérénice" en novembre, avec une distribution entièrement nouvelle. Deux actes de Gide et de Giraudoux seront présentés ensemble en décembre : "Le Retour de l'enfant prodigue", mise en scène de Jean Marchat et "Le Supplément au voyage de Cook", dirigé par Jacques Charon.

A l'occasion de l'anniversaire de Molière, le 15 janvier, "Le Misanthrope" sera remonté dans une nouvelle présentation de Charon avec Yvonne Gaudeau et P. E. Deiber. Ensuite sera créée la "Marie Stuart", de Schiller, suivie de "Crime et Châtiment" après quoi, en juin, la troupe s'embarquera pour une tournée en Amérique du Sud.

AU T. N. P. Jean Vilar, directeur du Théâtre National Populaire, a exposé l'ensemble de son programme d'automne. Après avoir retracé les grandes lignes de son activité passée, il rappelle qu'il comptait reprendre "Arturo Ui", de Bertolt Brecht, puis "Roses rouges pour moi" de Sean O'Casey.

LE RIDEAU VERT. CE SOIR 8 h 30. DIMANCHE 2 h 30 - 7 h 30. La machine à écrire de Jean Cocteau.

Des 15 décembre LA REVUE DES FÊTES QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!

J. Ruffa et R. Joubert avec Michèle TESSIERVE Juliette RELIVEAU Marie-CHOUQUETTE Raymond ROYER Marius JOSE BARRIO Marie FERNIERES Benoit NARLEAU Maria KRISNA Roger JOUBERT Jean RUFFA

AU STELLA - VI. 4-1793 \$1.98 - 4664 St-Denis

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS

4 Derniers

Ce soir, et demain à 9 h. Dimanche : 2h.30 et 7h.30

PIÈGE POUR UN HOMME

A l'Orphéum 525 ouest, rue Ste-Catherine VI. 5-7149

boutonboutonboutonboutonboutonboutonboutonboutonbouton

QUI VERRA RIRA!

LA PLUS GRANDE VICTOIRE DU RIRE!

la guerre des boutons

88

A LA COMÉDIE CANADIENNE UN. 1-3339

Landowski. Les principaux rôles sont tenus par Jacques Doucet, Willy Clément, R. Armand, J. Vilar, J. Lannay, Jean Giraudoux, Cora Canne-Meyer.

DEBUTS D'AGLAE. La chanteuse-danseuse canadienne Aglae a fait ses débuts, il y a quelques jours, au théâtre à Paris dans la comédie d'Anita Loos, "Les Hommes préfèrent les blondes". C'est Danielle Godet qui tient le rôle principal et Aglae joue celui de Dorothee. Voici ce qu'écrit dans "Les Nouvelles littéraires" le critique Michel Deon au sujet de l'interprétation d'Aglae : "En revanche Aglae, qui s'est d'abord fait un nom au music-hall comme chanteuse canadienne et débute, aujourd'hui si le ne me trompe, au théâtre, dans le rôle de la brune Dorothee, a très intelligemment et très brillamment servi son personnage en contrepunt. Un sur-avant lui est prêté sur le boulevard qui manque toujours de comédiennes pétillantes et heureuses de grimacer".

LA GRANDE OREILLE. Un nouveau succès vient d'être remporté ces jours derniers par la compagnie Jacques Fabbri, au Théâtre de Pa-

ris, avec une comédie nouvelle de P.-A. Bréal, "La Grande oreille". Voici, écrit au sujet de cette pièce Bertrand Poirot-Delpech, du "Monde", le texte et le jeu modernes les plus fidèles à Molière qu'on ait rencontrés, depuis très longtemps. Après neuf ans de tâtonnements inégaux, P.-A. Bréal et Jacques Fabbri honorent en beauté leur commune promesse des "Hussards".

L'œuvre se déroule à Valenciennes, dans le nord de la France, au temps de la chasse aux huguenots, et elle met en scène dans un climat de comédie les graves problèmes que suscitent le fanatisme, la tolérance et la torture. Comédie du persécuté persécuté, "La Grande oreille" démonte aussi les mécanismes de la haine politique et de la terreur mises en action contre les minorités. Le critique du "Monde" écrit que dans ce spectacle, Jacques Fabbri s'est "surpassé".

Horaires des spectacles

HORAIRES THÉÂTRE

LA BOULANGERIE (Apprentis-Sortiers) — "Contes pour vivre et rêver" à 8 heures, 30.

LE GÉREUR — "Ubu-Roi" 8h30 - 9h, vend., sam.

THÉÂTRE DE L'ANSE (Dorion) — "Guillaume Le Confident" — Tous les soirs, à 9h, sam. et dim., à 8h30. Relâche vendredi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Orphéum) — "Piège pour un homme seul" — 2h30, 7h30, 9h30, dim. à 2h30 et 7h30. Relâche lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "La Machine à écrire" — sur semaine, à 8h30; dim. à 2h30 et 7h30, à compter du 15 — "Qui s'y frotte s'y pique!"

THÉÂTRE LA POUDRIÈRE (St-Hélène) — "48 Heures de Félicité" à 8h40 p.m. — jeudi, vend., sam.

CINÉMA

ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty" — mats: merc., sam., dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirs: 8h30, dim. à 9h p.m.

AVENUE — "She'll Have to Go" — 1:30 - 3:35 - 5:30 - 7:30 - 9:30.

BLIQUET — "Comtesse Maritza" — 12:30 - 4:25 - 8:30 — "Bob Le Flambeur" — 2:18 - 6:20 - 10:08.

REPRESENTATIONS LE DIMANCHE 2-5-8.30 P.M.

Tous MGM LES SOIRS 8.30

DIM. INCLUS ENFANTS, 10 ans, admis aux matinées de 2 p.m.

MATINÉES: mer. et sam. 2 p.m. DIM: 2-5-8.30 p.m.

CINERAMA

THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM

une production de GEORGE PAL ★ TECHNICOLOR

IMPERIAL

1430 BLEURY - AV. 8-7102

QUICHETS OUVERTS 10 h. a. 9 h. p.m. Dimanche: midi à 9 p.m. RES: AV. 8-5403

LA Cigale au 55

RESTAURANT OPERA UNIQUE AU CANADA

Louvain

Des chanteurs de grande classe forment le personnel qui chante l'opéra et l'opérette dans une atmosphère typique de chez nous

SOUVENT IMITE JAMAIS EGALÉ

Table d'hôte \$2.50 de 4h. à 9h. p.m.

BAR COMPLET Pas de frais d'admission minimum

Stationnement gratuit rue Emery, à l'arrière du Théâtre St-Denis

AU LOUVAIN, foyer des grillades 1558 RUE SAINT-DENIS, angle de Montigny — VI. 4-2439

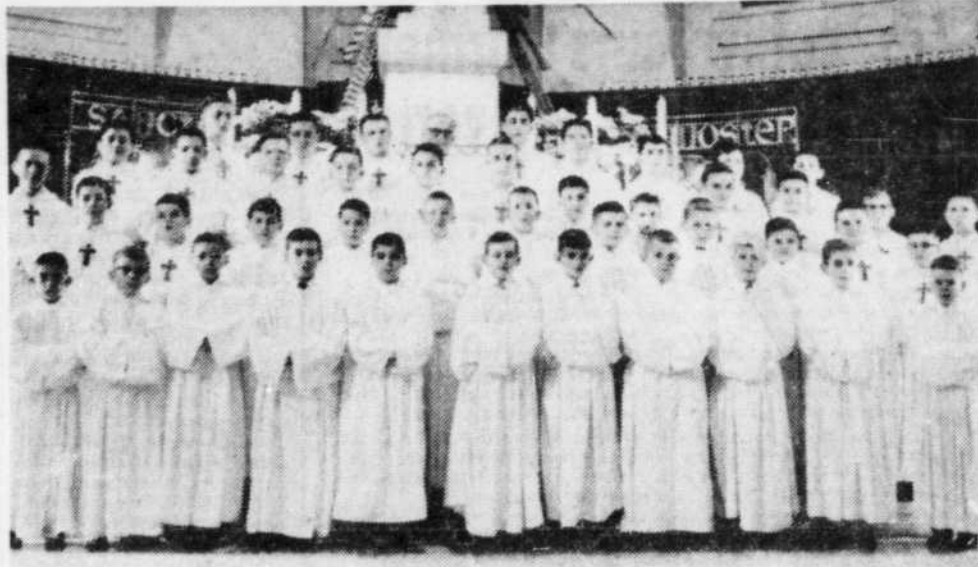
LUNDI AU CANAL 2

Un film de l'ONF sur la récolte du tabac

Dans l'Ontario, au nord du lac Érie, le comté d'Elgin s'étend sur une cinquantaine de milles. Le sol est si aride que la plupart des colons qui voulaient s'y installer il y a cent ans abandonneront la partie. Sol sablonneux, mauvais pour les céréales et les pâturages, idéal pour le tabac. Mais culture hasardeuse que celle du tabac et récolte ingrate et pénible; il faut courber l'échine et se baisser jusqu'à terre pour ramasser les feuilles. Et on a besoin de beaucoup de main-d'œuvre car le travail doit s'accomplir en peu de temps. Aussi, le centre de cette région, la petite ville de Delhi, tranquille pendant dix mois de l'année, voit-il affluer les travailleurs saisonniers au début d'août. Ces ouvriers viennent de loin: du sud des États-Unis, des Maritimes et du Québec. Un film de l'ONF intitulé "La feuille qui brise les reins", offre des images variées de la récolte du tabac. Cette émission passe à 10h.30.

Si l'on plante le tabac avec des machines, on n'a pas encore inventé de machines à cueillir le tabac. Il faut le cueillir feuille par feuille des que celles-ci arrivent à maturité. Les journaliers travaillent par équipes de six hommes. Courbés dans les rangs de la plantation, ils avancent de front et ne se relèvent que pour emplir les caisses. En outre, la récolte coïncide avec les plus fortes chaleurs de l'été. Aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile de recruter des gens et de les retenir. Les ouvriers exigent un salaire de quatre dollars par jour et des repas copieux. Les femmes aussi travaillent à la récolte: elles trient le tabac que l'on acheminera ensuite aux séchoirs.

La récolte dure six semaines sans un jour de repos. La culture du tabac est une entreprise incertaine qui a ruiné beaucoup de cultivateurs. Aux difficultés de recrutement de la main-d'œuvre s'ajoutent les caprices de la température. La pluie peut être bienfaisante ou ruineuse. Le documentaire "La feuille qui brise les reins" est un témoignage sur les espoirs et les soucis qui partagent ouvriers et producteurs de cette récolte difficile entre toutes. Si le tabac est la culture la plus hasardeuse de l'Ontario, elle est aussi la plus riche. Ce film sur un aspect important de la vie agricole au Canada passera au réseau français de télévision de Radio-Canada lundi, 17 décembre, à 10h.30, dans la série "Temps présent".



C'est dimanche le 16, à 8.00 hres, qu'aura lieu le concert annuel des PETITS CHANTEURS DU MONT ROYAL, dans la crypte-église de l'Oratoire St-Joseph. Cette manécanterie s'est déjà acquise une réputation enviable en rehaussant l'éclat des cérémonies religieuses au sanctuaire du mont Royal. Le R.P. Léandre Brault, c.s.c., directeur-fondateur de ce chœur, a inscrit au programme de demain soir les meilleurs chants de Noël au répertoire de ses Petits Chanteurs. On peut se procurer des billets pour cet événement artistique de grande classe en s'adressant au bureau général de l'Oratoire des aujourd'hui, ou encore le soir même du concert, à l'entrée.

EN 26e PRODUCTION DE L'OPERA GUILD

Marguerite Gignac et Richard Verreau chanteront le "Faust" de Gounod

"Faust" de Gounod qui, avec "Aida" de Verdi et "Lohengrin" de Wagner sont les trois opéras les plus souvent chantés du répertoire classique, sera présenté pour la première fois à Montréal depuis environ dix ans, au Théâtre Her Majesty's, le mois prochain. Ce sera la 26ième production de l'Opéra Guild, depuis sa fondation en 1941, par madame Pauline Donald et qui en garde toujours la direction. Il y aura trois représentations, jeudi, samedi et dimanche en soirée, les 24, 26 et 27 janvier.

Suivant la pratique établie par ce mouvement depuis sa fondation et qui est aussi suivie par d'autres groupes canadiens, la distribution de l'opéra sera entièrement canadienne, à une exception près, madame Donald, en effet, engagée la jeune basse américaine Richard Gross, vedette des opéras de Philadelphie et de la NBC, pour chanter le premier rôle de Méphistophélès.

M. Gross aura à ses côtés deux vedettes canadiennes de premier plan, Marguerite Gignac et Richard Verreau, qui seront Marguerite et Faust. La distribution comprendra aussi Napoleon Bisson dans le rôle de Valentin, Clarice Carson dans celui de Siebel, Fernande Chiochio dans celui de dame Marthe et Claude Létourneau dans celui de Wagner.

Considérez comme le meilleur tenor canadien actuel, M.

Verreau a, l'an dernier, tenu le rôle d'Alfredo dans la mémorable production de "La Traviata" par l'Opéra Guild. Marguerite Gignac, pour sa part, chantait le rôle de Lépina dans "Cosi fan Tutte" présentée l'été dernier à la Comédie canadienne par les festivals de Montréal. Ces deux artistes jouissent d'une excellente réputation à l'étranger et sont considérés parmi les chanteurs qui apportent le plus au prestige de l'Opéra Guild sur le plan international.

"Faust" sera chanté sous la direction d'Otto-Werner Mueller, musicien néo-canadien de 36 ans qui a été très actif depuis son arrivée au pays en 1951, comme protégé de son collègue Igor Markevitch. M. Mueller, qui dirige l'association d'opéra de Vancouver depuis 1960, fut cette année choisi par le Festival international de Vancouver pour diriger "La Flûte enchantée" de Mozart. Il viendra à Montréal aussitôt après avoir dirigé des représentations de "Tosca" dans cette ville de l'Ouest. Après avoir dirigé ici "Faust" il se rendra en Europe pour un séjour de quatre mois, avant de retourner à Vancouver pour le prochain festival.

Irving Guttman, jeune metteur en scène canadien, dont la réputation est maintenant bien établie en Amérique, grâce à

ses succès à Baltimore, San Francisco et Vancouver, a été engagé par Madame Donald pour sa production de "Faust". Il a mis en scène une soixantaine d'ouvrages pour la télévision de Radio-Canada. Cette année encore, les chœurs de l'Opéra Guild seront sous la direction de Marcel Laurencelle.

Eric Hyrst, premier danseur et chorégraphe des Grands Ballets Canadiens, compagnie montrealaise qui a fait des tournées au Canada et aux États-Unis, réglera la chorégraphie des ballets de l'opéra. Jean-Claude Rinfret, qui l'Opéra Guild avait engagé comme décorateur pour "La Traviata" dessinera également les décors élaborés et les nombreux costumes de l'opéra de Gounod.

"Faust" n'a pas été présenté à Montréal depuis au moins une dizaine d'années alors que la troupe complète du Metropolitan Opera de New York la présentait au Forum.

Etudes sur la musique esquimaude

TORONTO. (P.C.) — Mercy Kzourke, une étudiante en musique, dit qu'elle se propose de cataloguer la musique des Esquimaux vivant le long de la côte de l'Arctique des Territoires du Nord-Ouest, dans la région de la rivière Coppermine. Ce sont les derniers Esquimaux à venir en contact avec l'homme blanc.

La jeune fille explique qu'au début, les gens ne la prenaient pas au sérieux. Mais après avoir établi une correspondance donnant les détails sur ses recherches, l'idée a semblé très intéressante à plusieurs.

Mercy a commencé elle-même à s'intéresser à la musique primitive, alors qu'elle étudiait à l'université de la Havane. En 1960, elle vint au Canada pour s'inscrire au Conservatoire Royal de musique de Toronto, grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada.

Un jour, elle faisait anti-chambre dans un bureau de

dentiste et sa curiosité fut excitée par la lecture d'un article traitant de la musique esquimaude. Dès lors elle occupa ses loisirs à étudier ce sujet, de même qu'à écouter des enregistrements de musique esquimaude. La jeune fille a demandé à l'Association des Indiens et Esquimaux du Canada, la permission d'aller enregistrer d'autre musique. Toutefois, elle devra peut-être attendre un an avant de pouvoir effectuer un voyage dans le Grand Nord.

"Cette musique est fascinante par son rythme changeant et son timbre guttural, mais les sons sont limités du fait qu'un petit nombre de notes sont utilisées", de préciser l'étudiante.

TINTIN

s'en vient... à la Comédie-Canadienne UN. 1-3339

la Sérenade OPERA LOUNGE



LOUISE LEBRUN, un de nos plus brillants jeunes soprano colorature, gagnante de la classe d'opéra des "Festivals de Montréal" ainsi que des "Concerts Sarah Fisher" ou elle obtint de grands succès dans deux récents récitals à la "Sérenade", où dans l'ambiance chaleureuse d'un public distingué, attentif et enthousiaste vous entendrez vos airs d'opéra préférés interprétés à votre table par nos meilleurs artistes lyriques canadiens dont René Bergé, Benoit Dufour, Thérèse Guérard, Jacques Pratt, Suzanne Sénécal, Paul-Emile Smith et Suzette Pratte au piano. Le spectacle est continué à partir de 8 h. 45 p.m. Le dimanche à partir de 6 h. 45 p.m. souper fin à prix spécial pour toute la famille. Relâche le lundi. L'entrée et le stationnement sont gratuits.

CAFE ANDRE, 2077 rue Victoria, (près d'Eaton) Réservations: VI. 9-5038.

Diner-Théâtre OPÉRA

AVEC LA COMPAGNIE L'OPERA BOUFFE

"LA TRAVIATA"

World Famous Au Lutin qui bouffe

THEATRE LA BOULANGERIE 5140, rue de Lanaudière

COUTES POUR VIVRE

OU REVENIR

"Un spectacle de premier ordre"

— JEAN HAMELIN

8 h. 30 — L.A. 3-2454

LA POUDRIÈRE Ile Ste-Hélène

48 HORAS DE FELICIDAD

Comédie en trois actes d'Alfonso Paso en espagnol

Ce soir et samedi

Réservations: L.A. 6-0821

Le

THÉÂTRE DES VRAIS CONNAISSEURS

"Syrégon"

POUR LES FÊTES!

8 autres représentation

UBU-ROI

avec: Marcel Sabourin Denise Morelle, etc...

la cavalerie et les marionnettes de l'Egégère

Jeu: 20, 27 déc. Ven: 14, 21, 28 déc. Sam: 15, 22, 29 déc. Spectacle 8h.30

Etudiants: demi-tarif - sauf sam.

2111, rue CLARK (près d'Eaton) VI. 2-2061



Mme Pierrette Lafleur, présidente de l'Association des dames auxiliaires du Collège des chiropraticiens de la province de Québec, qui présidera au dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants épileptiques de l'Institut Mgr Chaumont, dimanche, le 16 décembre, à 2 h.

Bienfaisance des Dames auxiliaires du Collège des chiropraticiens à l'Institut Mgr Chaumont

Dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants épileptiques, dimanche, le 16 décembre

En 1957, à la demande de Son Eminence le Cardinal Léger, les Soeurs de la Charité (des Soeurs Grises) acceptaient de prendre charge d'enfants épileptiques. C'est dans une vaste maison de la rue Des Seigneurs à laquelle on donne le nom d'Institut Mgr Chaumont (en hommage à Mgr Chaumont qui pendant 22 ans se dévoua pour l'oeuvre des épileptiques de l'île-aux-Cerfs) des 1958 on commence à recevoir des enfants malades.

Présentement l'Institut abrite une centaine d'enfants; des filles de 6 à 18 ans et des garçons de 6 à 10 ans. Ces enfants bien que malades physiquement sont d'une intelligence normale et il est regrettable que le public en général croie l'épileptique malade mentalement. Les cours qui se donnent à l'Institut par des religieuses et 3 institutrices laïques démontrent bien le contraire. En fait on y enseigne de la 1re à la neuvième année tant pour les filles que pour les garçons. Les activités dirigées sont à l'honneur et les enfants se livrent à de vrais artistes du bricolage, de la peinture, de la couture, de la poterie, etc. Les loisirs sont également bien organisés; la culture physique, la danse, le chant, les jeux de toutes sortes.

Dix-neuf religieuses composent le personnel religieux de la maison plus un aumônier, qui se tient à la disposition de

ses jeunes ouailles avec la bonté, la douceur et la générosité d'un grand frère. Les religieuses sont assistées dans leur travail par des aides domestiques. Un neurologue et un psychiatre visitent régulièrement les enfants, mais ne demeurent pas en permanence à l'Institut.

LA COUTURE CHEZ SOI



9051

Le beau petit tablier indispensable et qui peut être gai de couleurs et de tissus. Le patron imprimé No 9051 est offert pour trois grandeurs de taille: petite: 10-12, moyenne: 14-16, forte: 18-20.

La grandeur moyenne requiert 2 1/2 yds d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le dépouillement de l'arbre de Noël aura lieu dimanche, le 16 décembre, à 2 h. à l'Institut même.

Pour résumer, disons que l'Institut Mgr Chaumont est une belle et grande famille, très bien organisée, sous l'habile direction de Soeur Noémie Pagé, la supérieure actuelle. La première supérieure de l'Institut fut Soeur Diane Clouâtre, une femme forte, intelligente, qui laissa un peu de sa santé à l'Institut. Les enfants admis à l'Institut sont des privilégiés à tous les points de vue; ce sont en majorité des enfants de milieu social pitoyable. Ils trouvent à l'Institut, affection, bien-être, joie, bonheur. On se préoccupe constamment d'eux. Cette préoccupation vient même de l'extérieur; en effet une troupe folklorique "Les Baladins" dirigée par M. Saint-Amour, se rend deux ou trois fois par année à l'Institut afin d'offrir un spectacle aux enfants pour les divertir. Il y a également et surtout les Dames auxiliaires du Collège des chiropraticiens de la province de Québec qui, depuis 3 ans, ont adopté cette oeuvre. Ces dames organisent chaque année un dépouillement d'arbre de Noël, et afin de recueillir des fonds, elles font appel à la générosité de leurs époux et de leurs amis. A Paques, également, elles combient leurs petits protégés. Toutes les recettes de leurs manifestations sociales, dîners, danses, parties d'huitres, thé, etc., sont exclusivement pour les enfants épileptiques de l'Institut Mgr Chaumont. Leur plus grand désir c'est le bien-être d'un plus grand nombre de ces enfants handicapés, difficilement enrôlables dans les activités générales de la société. Le Collège des chiropraticiens de la province de Québec a toujours patronné l'oeuvre de son Comité féminin et appuie avec enthousiasme le dévouement des dames à l'égard de ces enfants.

Le dépouillement de l'arbre de Noël aura lieu dimanche, le 16 décembre, à 2 h. à l'Institut même.

Bal musette à l'U.N.F.

Bal Musette au bénéfice du R.N. à l'Union Nationale Française, 329 Place Viger, vendredi le 14 décembre à 9 h. du soir. Invitation est faite à tous les sociétaires et à leurs amis. Information: 842-9893.

L'unique liqueur que vous pouvez déguster de tant de façons



L'apport précieux d'un comité féminin

TORONTO — Les Ontariennes auront peut-être l'occasion de suggérer aux manufacturiers de cette province, comment améliorer leurs produits.

Le ministre de l'Economie et du Développement de l'Ontario, M. Robert Macaulay vient d'annoncer, en effet, la formation d'un comité de cinq femmes, qui étudieront la possibilité d'organiser une conférence féminine.

Un tel groupement féminin pourrait aider l'Ontario, sur le plan du commerce, a dit M. Macaulay, ajoutant qu'il incombe aux femmes de collaborer avec les manufacturiers pour l'amélioration des produits.

On procéderait à la formation de cinq sous-comités environ, et chacun étudierait une région en particulier, pour ce qui est des articles de maison ou des vêtements.



Son honneur le maire de Ville d'Anjou et Mme Ernest Crépeau présideront le "dépouillement de l'arbre de Noël" à l'hôpital St-Jean-de-Dieu, dimanche après-midi, le 16 décembre. La fête dédiée aux quelques mille trois cents patients non visités de St-Jean-de-Dieu. Les cadeaux qui seront distribués aux malades ont été recueillis pendant la campagne du "cadeau de Noël" qui se terminera officiellement le 16 décembre. Tous renseignements ayant trait à cette campagne du "cadeau de Noël" en faveur des patients non visités de St-Jean-de-Dieu peuvent être obtenus en composant: CLAIRVAL 4-5361.

JOURS D'AVECT

Il faut que tu persévères. Vertu de la mémoire. L'espérance est support confiant comme au temps d'Abraham. Que tu persévères et témoignes comme ont crié leur foi Isaïe et David, Marc, Paul, Jean, Luc et Pierre Augustin et Thomas, comme les deux Thérèse. Comme parlent aujourd'hui la Mère, Eve éternelle, et le saint Pierre-Julien par Jean, le vingt-troisième. Chacun ses mots et ses discours: ceux qui livrent un message en font naître tant d'autres en l'âme nourrie d'une vraie vérité. N'aie pas peur du désert et du vent et des vents. Reste en ondes. Chante. Chante, afin qu'une autre voix soutienne ta chanson.

Françoise GAUDET-SMET

8 décembre 1962.

Françoise Gaudet-Smet est l'auteur de l'agenda "Aujourd'hui 1963" qui pour chaque jour de l'année apporte sa semence de pensées et de petites lumières qui peuvent tant contribuer à en faire de plus grandes en aidant l'esprit à se nourrir de quelque chose de substantiel ou de rafraîchissant au lieu de tourner à vide, à la seule remorque des "messages" publicitaires. Livre de chevet avec des espaces blancs où inscrire vos propres pensées, vos projets, vos souvenirs.

En vente à: EDITION CLAIRE-VALLEE, Saint-Sylvestre (Nicolet) P.Q.

Travail artistique poursuivi en famille

Il est rare qu'on puisse arriver à faire tenir les enfants immobiles. C'est pourtant le cas pour les petites Wendy et Anna Prezament, âgées respectivement de sept et 11 ans, enfants des artistes montrealais Joseph Prezament et sa femme, qui travaille sous son nom, Rita Briant.

Lorsque les petites demeurent immobiles pendant un moment, soit debout ou assises, souvent revêtues de tissus drapés, c'est qu'elles servent de modèles pour une rapide esquisse. Mme Prezament, d'origine polonaise, explique que, parfois, elle trace un croquis de ses enfants sans même qu'elles en aient connaissance.

En d'autres occasions, les enfants consentent à poser, mais non pas pour très longtemps. Et la maman doit quelquefois leur offrir une petite récompense, pièce de monnaie ou autre, pour s'assurer leur collaboration.

Les fillettes sont devenues assez habiles en la matière, et même des critiques d'art en herbe. L'aînée surtout, Anna, peut critiquer un tableau et dire les raisons pour lesquelles elle aimera ou non une certaine peinture.

En fait, son sens artistique est si développé que Mme Prezament dit "avoir peur de lui montrer ses oeuvres" en prévision d'un jugement trop sévère. Les enfants amènent parfois leurs amis pour servir de modèles.

"Ce rôle leur plaît", raconte Mme Prezament, "et tout ce petit monde croit que je suis une grande artiste, ce qui m'encourage grandement". Cette femme artiste, qui a obtenu un octroi de \$.000 du Conseil des arts du Canada, cette année, demande ses propres amis comme modèles, non pas pour épargner de l'argent, mais parce qu'elle connaît ces personnes, et de fait, peut mieux esquisser leur "moi" intérieur.

Mme Prezament travaille habituellement durant la journée, bien qu'à l'occasion, elle doit peindre le soir, mais elle consacre les fins de semaines à ses enfants. Son mari, qui fait du dessin commercial, exécute ses tableaux le soir et en fin de semaine.

Horaires de la radio CBF

11.15 — Vies de femmes
11.30 — Les Joyeux Troubadours
12.00 — Radio-journal
12.05 — Jeunesse dorée
12.10 — Les villages de l'amour
12.30 — Le réveil rural
12.45 — Tu es où, rhes toi?
12.50 — Signaux horaire
1.00 — Radio-journal
1.05 — Radio-journal
1.15 — Caries sur table
1.25 — Nouvelles sportives
1.30 — Micro-magazine
1.40 — Entrée
1.45 — Nouvelles sportives
1.50 — Les deux heures avec...
2.00 — Radio-journal
2.05 — Les chansons de la maison
2.15 — Le Bel Age
2.30 — Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00 — Radio-journal
4.05 — Arc-en-ciel
4.15 — Sur deux plages
5.00 — Radio-journal
5.05 — Micro-magazine
5.45 — Entrée
5.55 — Nouvelles sportives
6.00 — Les deux heures avec...
6.15 — En dansant
6.30 — Picotin
6.45 — Rythmes sud-américains
7.00 — Radio-journal
7.05 — Psychologie de la vie quotidienne
7.15 — Capital et travail
7.30 — Les chorales du Canada français
8.00 — Radio-journal
8.05 — Deux voix, un pays
8.30 — Festivals européens
10.00 — Trente minutes d'informations
10.30 — Récital
11.00 — Nouvelles sportives
11.05 — Radio-journal
11.10 — Aux portes de la nuit
11.15 — Blues et insomnies
12.02 — Blues et insomnies
1.00 — Radio-journal
7.02 — FIN DES EMISSIONS

L'EAU D'EVIAN

L'Eau de la source Cachat provient d'une nappes souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappes est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires d'acquiescer des ions calcium et magnésium ainsi que des oligo-éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bébé.



"La plus forte vente mondiale"
En vente chez votre pharmacien
ROBERT & FILS LEE
Agents généraux pour le Canada
6630, rue Boyer, Mtl. - CR. 4-2568



Un traducteur officiel que le hasard consacre commentateur de modes

WASHINGTON — Madame Dean Rusk, épouse du secrétaire d'Etat américain, a fait les louanges d'un interprète au ministère, pour son habileté à remplir une mission officielle.

En fait, M. Yukio Kawamoto, de Berkeley, Californie, eut fort à faire au cours du défilé de mode tenu à Washington pour les épouses des représentants du gouvernement japonais qui s'y trouvent en visite.

M. Kawamoto a dû traduire les commentaires à l'intention de ces dames japonaises et il l'a fait avec beaucoup de succès.

Depuis plus de sept ans, il travaille comme traducteur japonais et il a servi d'interprète à deux conférences internationales. Cependant, cette mission particulière qu'on lui confiait n'était pas une sinécure, à son avis.

Ainsi, pendant que Mme Rusk et les épouses des membres du cabinet américain, recevaient leurs invités japonais, M. Kawamoto devait faire la description d'une quantité de vêtements, depuis la vapoureuse robe de nuit rose en orlon, de style "grand-mère" qui revient à la mode, jusqu'à la traditionnelle robe de mariée.

L'interprète a signalé en particulier les modèles offrant plus d'intérêt pour les Japonaises notamment des styles s'inspirant de l'obi, ce large ceinturon de soie porté au Japon, qui se retrouve dans les collections américaines dans la catégorie des robes de grand soir.

Les invitées japonaises, dont les maris étaient venus à Washington pour assister à des réunions gouvernementales, ont été très impressionnées par cet élégant défilé de mode. Mme Rusk leur expliqua cependant que toutes les femmes ne pouvaient revêtir ces beaux atours quotidiennement, bien qu'elles en auraient le désir.

Comment aiguïser votre mémoire

Vous croyez que certaines personnes naissent avec une mauvaise mémoire et qu'elles, on ne peut rien y changer? Erreur, répond un psychologue dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre. En fait, vous pouvez avoir une mémoire qui soit meilleure même que les mémoires "photographiques" (dont on exagère, du reste, l'importance). Lisez comment, à l'aide d'une méthode très simple, vous pouvez accrocher définitivement à votre mémoire des noms, des chiffres, des faits, des idées. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 190% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp. - UN. 1-5438.

AUTOMOBILES

VOTRE VOITURE NE FERA PAS L'HIVER?

ACHETEZ-EN UNE NEUVE DES MAINTENANT, GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX. COMPTANT UN F. ASSURANCE-VIE, DE LA

BNF

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A VENDRE

BUNGALOW À REPENTIGNY

CARRIÈRE DE VENDEUR

EDUCATION

TARIF

ANNONCES CLASSÉES

434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" — VI. 4-3361

ANNONCES ORDINAIRES

ANNONCES ORDINAIRES

"LA GRANDE OLYMPIADE" DE ROME 1960

DEMAIN À 1 HEURE

MCMXX

UN FILM DE 2 1/2 HEURES

SUR CET IMPORTANT ÉVÈNEMENT SPORTIF

VERSION FRANÇAISE OFFICIELLE

RÉALISÉE PAR RADIO-CANADA

CBFT 2

ET RÉSEAU FRANÇAIS



Une enfance parmi des milliers qui attend la possibilité de manger chaque jour de votre don à l'UNICEF (Fond de secours à l'enfance du monde sous-alimentés des Nations Unies). Celle-ci, Delfina, âgée de 5 ans, est de l'Amérique latine où la faim et la famine font de grands ravages dans les sables et les vies. Encore cette année l'UNICEF, qui fonctionne depuis 16 années, met en vente des cartes de souhaits de Noël avec des inscriptions en plusieurs langues, au profit de cette enfance privée de tout et qui ignore les jours de fête. Information et commandes: MOnument 9-8829 ou 937-4646. (Photo UNICEF)

VENDREDI 14 DECEMBRE	
CBFT — Canal 2	12.00 Musique
12.35 Téléjournal	1.00 LONG METRAGE
"Pantaflores", conte philosophique de Paul Pavot.	
3.00 Votre cuisine, Madame	
3.15 Votre enfant, Madame	
3.30 L'Éternel Féminin	
4.00 Bobino	
4.30 La Belle à surprise	
5.00 Les enquêtes Jablon	
5.30 CP-RCK	
6.00 Ce soir au jamais	
7.30 Petite peste	
8.00 La Balsamine	
8.30 CINÉMA	
INTERNATIONAL	
"Celui qu'on attendait plus", avec Ann Sheridan et Steve Cochran, Western.	
10.00 Téléjournal	
10.15 Commentaire	
10.25 Nouvelles sportives	
10.30 Premier plan	
11.00 CINÉMA	
"Un dénommé Squarcio", Drame social avec Yves Montand et Alida Valli.	

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

1.00 Today en CBMT	1.08 News and Weather
1.15 Montrer l'actualité	1.15 Montrer l'actualité
1.30 Montrer l'actualité	1.30 Montrer l'actualité
1.45 Montrer l'actualité	1.45 Montrer l'actualité
2.00 Montrer l'actualité	2.00 Montrer l'actualité
2.15 Montrer l'actualité	2.15 Montrer l'actualité
2.30 Montrer l'actualité	2.30 Montrer l'actualité
2.45 Montrer l'actualité	2.45 Montrer l'actualité
3.00 Montrer l'actualité	3.00 Montrer l'actualité
3.15 Montrer l'actualité	3.15 Montrer l'actualité
3.30 Montrer l'actualité	3.30 Montrer l'actualité
3.45 Montrer l'actualité	3.45 Montrer l'actualité
4.00 Montrer l'actualité	4.00 Montrer l'actualité
4.15 Montrer l'actualité	4.15 Montrer l'actualité
4.30 Montrer l'actualité	4.30 Montrer l'actualité
4.45 Montrer l'actualité	4.45 Montrer l'actualité
5.00 Montrer l'actualité	5.00 Montrer l'actualité
5.15 Montrer l'actualité	5.15 Montrer l'actualité
5.30 Montrer l'actualité	5.30 Montrer l'actualité
5.45 Montrer l'actualité	5.45 Montrer l'actualité
6.00 Montrer l'actualité	6.00 Montrer l'actualité
6.15 Montrer l'actualité	6.15 Montrer l'actualité
6.30 Montrer l'actualité	6.30 Montrer l'actualité
6.45 Montrer l'actualité	6.45 Montrer l'actualité
7.00 Montrer l'actualité	7.00 Montrer l'actualité
7.15 Montrer l'actualité	7.15 Montrer l'actualité
7.30 Montrer l'actualité	7.30 Montrer l'actualité
7.45 Montrer l'actualité	7.45 Montrer l'actualité
8.00 Montrer l'actualité	8.00 Montrer l'actualité
8.15 Montrer l'actualité	8.15 Montrer l'actualité
8.30 Montrer l'actualité	8.30 Montrer l'actualité
8.45 Montrer l'actualité	8.45 Montrer l'actualité
9.00 Montrer l'actualité	9.00 Montrer l'actualité
9.15 Montrer l'actualité	9.15 Montrer l'actualité
9.30 Montrer l'actualité	9.30 Montrer l'actualité
9.45 Montrer l'actualité	9.45 Montrer l'actualité
10.00 Montrer l'actualité	10.00 Montrer l'actualité
10.15 Montrer l'actualité	10.15 Montrer l'actualité
10.30 Montrer l'actualité	10.30 Montrer l'actualité
10.45 Montrer l'actualité	10.45 Montrer l'actualité
11.00 Montrer l'actualité	11.00 Montrer l'actualité
11.15 Montrer l'actualité	11.15 Montrer l'actualité
11.30 Montrer l'actualité	11.30 Montrer l'actualité
11.45 Montrer l'actualité	11.45 Montrer l'actualité
12.00 Montrer l'actualité	12.00 Montrer l'actualité

samedi à 10h. et 2h.

un programme pour les jeunes

A LA COMEDIE CANADIENNE UN. 1-3339

Côte-St-Luc a adjugé une émission de \$1,036,000.00 d'obligations 5 1/2%

potins financiers

Wall Street éprouvait des difficultés à progresser hier. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les prix avaient plutôt une allure erratique. Il y avait fermé des cours sur la Bourse de Londres.

Que la Kaiser Steel Co en vienne à signer un contrat révolutionnaire avec ses métallurgistes, comme on s'y attend et les industriels reflètent cette innovation. Il s'agit d'un contrat qui stipulerait que les patrons et les ouvriers se partageraient toute réduction du coût d'exploitation. Il pourrait en résulter un mobile de réduction des prix, tout en maintenant les relations entre patrons et ouvriers, harmonieuses. Les unions auraient le tiers de toute économie du côté des frais de production et les patrons le reste, tout en reconnaissant que les taxes absorbent la moitié de ces derniers, d'où l'égalité entre patrons et syndicalistes.

La moyenne des industriels de DJ a baissé hier de 2.12 points.

Il s'agissait tout probablement d'anticiper les réactions des hésitations actuelles de bien des stocks pour procéder à leur achat graduel.

Cominco vient de déclarer un dividende supplémentaire de 20 cts l'action pour le dernier trimestre de 1962, en plus du dividende régulier semestriel de 40 cts; ce qui porte le total pour cette année à \$1.10, soit un chiffre inconnu depuis 1957.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Hauterive adjuge une émission de \$995,000 d'obligations à 5 1/2 % et 6 %

La ville de Hauterive, comté de Saguenay, a adjugé, récemment, une émission de \$995,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans, au prix de 98.50, à un syndicat composé de La Maison Bevenly Ltd., McDonald & Christmas Ltd., Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc. L'émission comprend \$237,000 de titres à 5 1/2 % 1963-72 et \$758,000 à 6 % 1973-82. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0939 %. L'emprunt comporte un solde de \$304,000, à renouveler en 1982 pour un terme additionnel de dix ans. Datées du 1er décembre 1962, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er décembre 1963 au 1er décembre 1982 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour l'acquisition de lots pour fins industrielles, l'aménagement d'un terrain pour le stationnement de roulettes, et pour des travaux d'égout, d'égouts et de voiries. L'évaluation impossible de la ville, pour 1962, s'élève à \$14,258,400. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$1,393,000. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de \$402,000, datée du 1er septembre 1962.

Inspiration Limited succède à Inspiration Mining and Development Company Ltd.

Inspiration Mining a présenté à la Bourse Canadienne un état pour ses dossiers. Il y est divulgué que (1) en vertu de lettres patentes supplémentaires en date du 28 mai 1962, certaines clauses furent amendées aux fins de permettre à l'entreprise de s'engager dans les affaires d'entrepreneurs généraux (2), en vertu de lettres patentes en date du 31 août 1962, le nom de la compagnie a été changé en la raison sociale de Inspiration Limited. La capital autorisée et émise fut consolidée, à raison de 5 pour 1 et son capital autorisé fut porté de \$3,000,000 à \$10,000,000, au moyen de la création de 1,400,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$5.00 chacune. (3) Il y est aussi stipulé que le 18 septembre 1962, la compagnie a émis 476,478 actions ordinaires, en faveur de Power Corporation of Canada Ltd. et 209,522 actions ordinaires, en faveur de J.D. Stirling, pour la considération de la vente à la compagnie par les dits Power Corp. et J.D. Stirling, de 400 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$100 chacune et de 24,744 actions privilégiées d'une valeur au pair de \$100 chacune de J.D. Stirling Ltd. (4) le 13 septembre 1962 la compagnie a créé et elle a émis le 25 septembre 1962, en faveur de Power Corp., \$1,000,000 de debentures convertibles 6 1/2 %, dues le 2 janvier 1968 et convertibles en actions entièrement payées et non imposables, d'une valeur au pair de 5.00 chacune, sur la base de 5.00 l'action.

Décembre est généralement un mois favorable aux spéculateurs

Il ressort du dernier bulletin de Hugh MacKay & Co., affiliée à W.C. Pitfield & Co. que ceux qui croient que le mois de décembre est un mois avantageux pour la bourse, peuvent certainement invoquer des raisons valables; en effet, à la bourse de New-York, au cours des 65 dernières années, le marché en décembre, a été 47 fois à la hausse, contre seulement 18 fois à la baisse. Cependant, les données statistiques de ce genre ne sont pas toujours convaincantes, surtout depuis que le marché semble avoir pris l'habitude de faire le contraire de ce que tout le monde prévoit. Des arguments comme l'état d'esprit actuel plus confiant, des rapports de profits meilleurs que prévus et l'annonce de hausses de dividendes, ont certainement plus de poids que ce qui ne pourrait être qu'une simple coïncidence. Nous croyons que notre optimisme est justifié par les conditions fondamentales actuelles, mais de là à dire que le grand mouvement de hausse des cinq dernières semaines devrait se prolonger jusqu'à la fin de l'année, c'est là une tout autre affaire. Nous ne devons pas nous attendre à une pause et ce mouvement de va-et-vient que nous avons connu ces jours derniers, pourrait se continuer pendant une semaine et même davantage. Incidemment, c'est ce qui s'est produit ces jours-ci. Le compartiment des titres des banques semble avoir subi une correction, probablement parce que tous savent maintenant que leurs profits sont à la hausse; restent à venir cependant, les résultats de la Banque Royale et ceux de la Banque Canadienne Nationale. Ceci pourrait indiquer une tendance, et advenant qu'elle soit suivie par d'autres titres canadiens, une baisse de ce genre serait alors l'occasion d'effectuer certains achats.

Les ventes de Denault Limitée ont augmenté de 17 % en 24 semaines

Durant la période de 24 semaines terminée le 17 novembre 1962, les ventes de Denault Limitée ont augmenté de 17 % et ont atteint un volume de \$5,226,065 comparativement à \$4,464,246 durant la même période l'an dernier. Le profit net avant les déductions d'impôt était de \$102,633 comparativement à \$74,751 l'année précédente, soit une amélioration de 37 %. Le profit net consolidé de ces 24 semaines après les déductions d'impôt, y compris les opérations des Placements Denault Limitée, la compagnie subsidiaire, était de \$56,256, soit une augmentation de 31 % sur le profit de \$41,991 de l'an dernier. Le fonds de roulement est de \$654,921 et l'actif total de \$2,210,872. Au 17 novembre, 78,610 actions participantes de la classe "A" d'une valeur de \$5.00 étaient émises. Les Placements Denault Limitée, la compagnie subsidiaire entièrement contrôlée par Denault Limitée, rapporte que de nouvelles constructions se chiffrent à \$259,658 ont été complétées durant la présente année fiscale. Ces constructions font partie du programme d'expansion de cette année de ses magasins "Marché Suprême" lequel programme de construction atteindra le chiffre de \$431,000 lorsqu'il sera terminé. Les ventes de la compagnie sont considérablement en avance dans tous les départements et tout laisse prévoir que les augmentations du pourcentage atteint à ce jour se maintiendront jusqu'à la fin de l'année fiscale de la compagnie. De telles données expliquent la décision des administrateurs de déclarer un dividende trimestriel de 15 cts sur les actions de la classe A, payable le 2 janvier 1963 aux actionnaires inscrits le 15 décembre. Comme on sait, les actions de cette entreprise sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne et elles ont varié cette année entre un bas de 13 et un sommet de 20 1/4.

Marcel CLÉMENT

Taux d'intérêt haussé à 3.84 %

Sur les bons du Trésor, vs 3.81 %, précédemment

OTTAWA. — Le taux d'intérêt des bons du Trésor est monté à 3.84 %, alors qu'il était de 3.81 % la semaine dernière, à la suite de ventes de bons à 91 jours d'une valeur totale de \$95,000,000. C'est la Banque du Canada qui a rapporté hier cette nouvelle.

Le taux, qui est un des indicateurs de l'état du marché monétaire à court terme, se maintient manifestement à un certain niveau, après avoir baissé d'environ cinq p.c. au milieu de septembre.

Le prix moyen des bons vendus hier était de \$99.051, et ils donnaient en moyenne un intérêt de 3.84 %. Le taux le plus élevé a été de 3.89, et le plus faible de 3.81. La semaine dernière, le prix moyen des bons était de \$99.060, et ils ont rapporté en moyenne 3.81 pour cent.

Le plus haut taux d'intérêt a été atteint le 13 août 1959; il était alors de 6.16 pour cent; le 31 juillet 1958, il a atteint un minimum de .87 pour cent.

Le prix moyen des ventes de bons à 182 jours pendant la semaine a été de \$98.065, et le taux a été en moyenne de 3.96; on en a vendu pour \$25,000,000. Le taux d'intérêt le plus élevé a été de 3.99, et le plus faible de 3.94. La semaine dernière, le prix moyen était de \$98.075, et le taux d'intérêt était en moyenne de 3.94 p.c.

Coronation Credit maintient son gain

Pendant le premier trimestre de l'exercice en cours qui a commencé le 1er août dernier, le revenu net de Coronation Credit Corporation Limited a peu changé par rapport au trimestre précédent. Il a été de \$88,454 ou de 9 cts par action, contre \$86,910.

Le revenu brut de la compagnie a cependant augmenté de 60 % (à \$676,054) par suite de l'exploitation d'un plus grand nombre de débouchés.

Marchés aux bestiaux

MONTREAL. PC. — Cette semaine, sur les marchés à bestiaux de l'atropole, les prix des bestiaux dénotaient une tendance à la hausse alors que les transactions étaient vives et la demande bonne.

La semaine écoulée a vu l'arrivée de 2,268 bovins, 1,774 vaches, 1,033 porcs et 160 agneaux et moutons. La semaine dernière, les marchés montréalais avaient reçu 2,063 bovins.

Les bouvillons de bonne qualité sont vendus \$26.75 à \$27; vaches de qualité moyenne \$21 à \$26.50. Aucun boeuf de ces qualités n'ont été offerts dans l'est. Ceux de qualité ordinaire ont varié entre \$16.25 et \$21.

Les bonnes vaches valaient \$18 à \$18.50, les meilleures \$18.50; les moyennes \$15.50 à \$16.75; les ordinaires \$13 à \$15.50 et celles pour la mise en conserve \$5 à \$3.75.

Les génisses de bonne qualité coûtaient \$20 à \$20.75, les moyennes \$17.50 à \$19.50 et les ordinaires \$12 à \$15.50.

Les bons taureaux se vendaient \$18.50 à \$21 tandis que les moyens et ordinaires coûtaient \$13 à \$18.75.

Le bon veau de lait valait \$29 à \$35, quelques uns allant même jusqu'à \$36; le moyen \$24 à \$30; le veau ordinaire \$17 à \$25 et celui de pâturage \$15 à \$18.50.

Les porcs de catégorie "A" se sont vendus à \$30.10 à \$30.75, les truis \$21 à \$22, au marché de l'ouest. Dans l'est, les porcs de la même catégorie coûtaient \$29.50 à \$30, la plupart se vendant \$29.50 plus 80 cts. Quant aux truies, elles se sont vendues \$20 à \$22 quelques unes à \$20, bénéficiant de la prime de 80 cts.

Les bons agneaux se sont vendus \$19 à \$20 et ceux pour l'abattage rituel \$22 à \$23, au marché de l'ouest. Les moutons valaient \$5 à \$8. Dans l'est, on n'a vendu aucun mouton.

Production de pétrole albertain

CALGARY. — La production de pétrole brut en Alberta a été en moyenne de 460,760 barils par jour au cours de la semaine terminée le 22 octobre.

La production quotidienne moyenne pendant la semaine terminée le 15 octobre avait été de 504,128 barils. La production quotidienne maximum permise pour ce mois-ci est de 428,354 barils. La production moyenne au cours d'octobre 1961 avait été de 413,188 barils par jour.

La production quotidienne des principaux champs pétroliers au cours de la semaine dernière a été la suivante: Pembina, 114,535 barils; Redwater, 50,981; Leduc, Woodbend, 34,196; Swan Hills, 38,887; Bonnie Blen, 20,252; Judy Creek, 15,661; Fenn Bay Valley, 12,112, et Wizard Lake, 11,859.

Au cours de la semaine sous revue, on comptait 10,808 puits susceptibles de produire, une augmentation de trois sur la semaine précédente. On comptait également 84 champs, 76 forages, 42 puits terminés, 14 abandonnés et 2 suspendus.

10 ans

La cité de Côte-Saint-Luc, comté de Montréal N.D.G., a adjugé, récemment, au prix de 97.60, une émission de \$1,036,000 d'obligations à 5 1/2 p.c. remboursables en séries dix ans, à un syndicat composé de René T. Leclerc, Inc., L. G. Beaubien & Co. Ltée, Crédit Interprovincial Inc., et Geoffrey, Robert & Gélinas Inc. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.8685 p.c. L'emprunt comporte un solde de \$643,000, à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de vingt ans.

Datées du 1er janvier 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er janvier 1964 au 1er janvier 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts, de trottoirs, de pavage, l'installation de luminaires, l'achat de véhicules et accessoires, l'acquisition de terrains, l'éclairage de rues, la construction d'un garage et d'un poste de police et pompiers, etc.

L'évaluation impossible de la cité, pour 1962, s'élève à \$76,908,635, y compris \$11,569,090, pour les compagnies. Le 31 décembre 1961, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$9,856,500. La population de la cité est d'environ 14,100 âmes.

BOURSE DE TORONTO

Gunnar, en vedette sur le marché minier

TORONTO. — Gunnar a été la vedette hier à la Bourse de Toronto. Favorisée par l'annonce d'un offre d'achat de la compagnie, cette valeur a monté de \$1.30 à \$1.14, ce qui est un record pour l'année. Un groupe dirigé par Teck Hughes a offert \$1.10 pour chacune des 1,300,000 actions de la Gunnar. Teck Hughes a monté également.

ment, atteignant \$1.75 en fin de séance.

Les valeurs industrielles ont cependant continué à baisser. Abitibi a perdu 1/4, Dominion Foundries and Steel 1/8, Steel Company of Canada 1/4, et la Banque de Nouvelle-Ecosse 5/8.

Powar Corporation a monté de 2 3/4 à 78 3/4, ce qui est un maximum pour l'année. Interprovincial Pipe Line a monté de 5/8, Imperial Oil de 1/2, et BC Power de 1/8.

Parmi les métaux essentiels, International Nickel a monté de 1/2 et Noranda de 5/8. Hudson Bay Mining a perdu 1/4.

Dans le compartiment des pétroles, l'ouest, Dome a monté de 1/8, Home A de 1/4, et Hudson Bay de 1/2. Pacific Petroleum a perdu 1/8 et Calgary et Edmonton 1/4.

À noter...

Hiram Walker tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui à Walkerville de même que Permo Gas à Toronto.

Les entreprises suivantes paieront cet matin les dividendes ci-dessous à leurs actionnaires: At. Sugar pfd, 1.25; Can. Wire A, 1.00; Can. Wire B, 1.50; Dom. Stores, 1.00; Noranda Mines, 30; Pamour Porcupine, 30; Paton Mfg., 20.

Le conseil d'orientation économique a présenté récemment au gouvernement du Québec un rapport sur "la planification". Il y est mentionné que le gouvernement du Québec est, aujourd'hui, dans un contexte où son action sur les leviers financiers de l'économie est soumise, légitime et possible. Lors d'une conférence de presse télévisée, tenue ces jours derniers, nous avons demandé au directeur général du Conseil précité, M. Maurice Joubert, "ce que le rapport entendait par cette action sur les leviers financiers et s'il fallait en conclure que cette action est probable et, sous quelle forme, le cas échéant".

Comme la réponse fut plutôt évasive, nous croyons opportun de la formuler publiquement à qui de droit, d'autant plus que le ministre financier se demande "si l'on n'a pas anguille sous roche..."

Helium Corporation of America vendra tout son actif à International Helium Co.

Calumet United Mines affiche pour \$277,870 de disponibilités contre un passif exigible de seulement \$5,350.

1,360,240 actions additionnelles ordinaires, d'une valeur au pair de \$2.50 chacune, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture, hier, sous réserve de leur émission; 500,000 se trouvent réservées conformément au plan stimulateur d'option en cours; 838,307 le sont en vertu du dividende-action de 2 % déclaré le 13 novembre 1962 et, enfin, 21,933 actions sont réservées pour l'achat d'actions, selon le plan d'option des ajustements se rapportant au dividende-action.

Il n'y aurait pas de décision avant la fin de l'année, au sujet des possibilités de réduction des importations de bois par les E.U. Il va sans dire que toute action en ce sens serait mal vue de MacMillan Bloedel, etc.

Une offre de \$14,300,000 pour le contrôle de Gunnar Mining explique la vogue des actions de cette entreprise. Un groupe, mené à tête Teck Hughes, offre d'acheter 1,300,000 actions à \$11.00 chacune. L'offre expire le 21 décembre.

United Corporations Ltd a déclaré un dividende de fin d'année de 10 cts l'action de la classe B, contre 15 cts l'an dernier. Le dividende sera réglé, régulier, trimestriel, à été porté de 20 à 22 1/2 cts.

Les emprunts contractés par les firmes membres des Bourses de Montréal et Canadienne au cours du mois de novembre atteignent \$22,293,061,000, contre \$21,518,662,000 durant le mois précédent et au regard de \$40,830,665,000 durant le mois correspondant l'an dernier.

Tib Exploration Ltd a présenté à la Bourse Canadienne un plan amendé pour ses dossiers. Il y est divulgué que, en vertu d'un accord en date du 27 novembre 1962, la compagnie s'est engagée à acquérir de M. Gaston Vézina, de Noranda P.Q., les droits miniers sur 1700 acres dans le canton Montclair, P.Q. La compagnie a payé \$2,125 et M. John Fraser Hargrave a assigné à M. Vézina 25 % de ses intérêts dans des options en cours, conformément à l'accord de souscription conclu avec W.D. Latimer Inc.

La Bourse Canadienne a permis la mise en liberté de 1,342,734 actions de Porcupine Prime Mines Ltd, détenues entre les mains de The Canada Trust Company, de Toronto, Ont. Ces actions furent émises en faveur des actionnaires de Paige Petroleum Ltd, laquelle cette dernière s'est fusionnée avec Porcupine.

BOURSE DE NEW-YORK

Pertes modérées à Wall Street

NEW YORK PA. — Les cours ont fléchi à nouveau hier en Place newyorkaise.

Le virement a été de 3,380,000 actions au regard de 3,760,000 mercredi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistrées depuis six semaines.

Les sidérurgiques, les automobiles, les produits chimiques, les valeurs spatiales, les tabacs, les produits électroniques et les produits pharmaceutiques accusaient une légère tendance à la baisse. Par ailleurs, les chemins de fer, les services publics et les pétroliers présentaient une allure stable.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé .4 à 239.9.

Genesko a été le stock le plus en demande, haussant de 1/8 à 35 1/2 sur un déplacement de 119,800 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, International Nickel a gagné 1/8 cependant que McIntyre Porcupine a cédé 1/2, Walker Gorderham 3/4 et Distillers Seagrams 3/8. Aluminium Ltd., et Granby Mining ont cédé 1/8 chacun.

Les cours présentaient une tendance générale à la baisse à la Bourse américaine. Le virement y a été de 1,090,000 actions au regard de 1,220,000 mercredi. Preston, Molybdenum et Scurry Rainbow Oil accusaient des hausses fractionnaires. Jupiter Corp. et Fargo Oil ont décliné légèrement.

Etude géologique sur le Saguenay

Publiée par le ministère des ressources naturelles

M. René Lévesque, ministre des richesses naturelles, annonce la publication d'un rapport préliminaire géologique sur les régions qui bordent les lacs Manicouagan et Mouchalagane dans le comté de Saguenay. Le but de cette étude consistait à faire un inventaire des types de roches et des possibilités minérales de quelque 850 milles carrés qui seront bientôt inondés par les eaux que le barrage de Manicouagan contiendra. Ce travail fut accompli par Jean Berard, pour le service des levés géologiques du ministère, durant l'été 1961.

La structure circulaire dessinée par les deux lacs, d'un diamètre d'environ 40 milles, suscite un vif intérêt et plusieurs théories ont été mises de l'avant pour expliquer son origine. Parmi les principales, mentionnons un mouvement tectonique (affaissement en forme de bassin), la chute d'un météorite ou encore une activité volcanique.

Concernant cette dernière hypothèse, il est intéressant de noter que des roches volcaniques recouvrent presque toute la région circonscrite par les deux lacs et que ces roches, de même que certains calcaires associés, sont beaucoup moins anciennes que les roches précambriennes sur lesquelles elles reposent. Il n'y a donc pas de roches d'âge précambrien qu'en bordure du cercle et en dehors de celui-ci.

Il y a des traces de cuivre dans certaines roches situées près de la rive est du lac Manicouagan et de faibles quantités de pyrite disséminées dans les laves. De la magnétite est mélangée à d'autres minéraux dans les gneiss qui longent le lac Mouchalagane.

On peut obtenir un exemplaire de ce rapport (R.P. no 489) et de la carte géologique qui l'accompagne, à l'échelle d'un mille au pouce, au prix de 50 cts en s'adressant au ministère des richesses naturelles, à Québec, ou dans les autres bureaux de ce ministère situés ailleurs dans la province.

Denrées alimentaires

MONTREAL. PC. — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cages de bois: extra-gros 47; A-gros 44 A-moyen 34; A-petits 31; B 32; C 26.

Beurre: arrivages courants, admissible 92 51, 93 52; frais, de crémères, enveloppe 53 1/2 à 54 1/2; frais, en gros admissible 92 51, 93 52.

Fromage: livrés à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 34 3/8; coloré 34 7/8; en gros, québécois blanc 34 7/8.

Pommes de terre: Québec \$1.15 à \$1.25 les 75 livres, 80 à 85 les 50 livres; Nouveau-Brunswick .85 à .95 les 50 livres; 23 à 25 les 10 livres; l'île-du-Prince-Édouard \$1.65 à \$1.75 les 75 livres, \$1.15 les 50 livres, 30 les 10 livres.

TERRATECH LTÉE

Laval Samson, Ing.P.

Monsieur Claude Senneville, ing. p. président de Terratech Ltée, spécialiste en études géotechniques, est heureux d'annoncer la nomination de Laval Samson, ing. p. au poste de vice-président délégué de la compagnie. Monsieur Samson qui terminera ses études d'ingénieur à l'université Laval en 1955, obtint par la suite une maîtrise en mécanique des sols et fondations du Massachusetts Institute of Technology en 1956. Depuis lors, il participe à l'élaboration de nombreux projets publics, industriels et institutionnels au titre de spécialiste en mécanique des sols et fondations.

Le conférencier a rappelé qu'il existe une corrélation très étroite entre le niveau d'instruction et le taux de chômage: "Il n'est pas étonnant de constater que la plupart des chômeurs sont des personnes possédant peu d'instruction. En fait, on a relevé récemment que plus de 70 pour cent des sans-travail au Canada n'étaient pas allés plus loin que la 8e année."

"Autrefois, près de la moitié de la main-d'œuvre se composait d'ouvriers non spécialisés; on estime que ceux-ci ne pourraient remplir qu'environ 15 p. cent des emplois qui s'offrent aujourd'hui."

Afin d'améliorer la situation, en particulier de réduire le chômage, un plus grand nombre de jeunes gens devront rester à l'école plus longtemps, assez longtemps du moins pour qu'ils puissent facilement trouver du travail."

A ce sujet, M. Blais a souligné l'une des déclarations de la commission Gordon: "La crise du recrutement de gérants, d'ingénieurs et de techniciens pourrait empêcher l'économie canadienne d'atteindre un taux d'accroissement aussi rapide que celui que nous prévoyons..."

L'évolution de l'industrie exigera des travailleurs plus aptes à s'adapter aux exigences nouvelles de leur travail..."

Enfin, M. Blais a conclu: "L'avenir économique du Canada dépend de la main-d'œuvre."

DIVIDENDES

par la Presse canadienne

Sigma Mines Qué. Ltd., 15 cts l'action ordinaire, 28 janvier, inscription 28 décembre.

Sommerville Industries Ltd., 70 cts l'action privilégiée, 1er janvier, inscription 15 décembre.

Viceroy Manufacturing Co. Limited, 25 cts l'action de classe "B", 21 décembre, inscription 14 décembre.

Atlas Steel Ltd., actions ordinaires, 25 cts, plus 25 cts, le 1er février, enregistrement le 3 janvier.

Consolidated Paper Corp. Ltd., actions ordinaires, 50 cts, plus 20 cts, le 15 janvier, enregistrement le 7 décembre.

Fraser Companies Ltd., actions ordinaires, 30 cts, plus 20 cts, le 28 janvier, enregistrement le 31 décembre.

Giant Mascot Mines Ltd., actions ordinaires, 5 cts, le 28 décembre, enregistrement le 14 décembre.

Inter-Provincial Commercial Discount Corp. Ltd., actions ordinaires, 5 cts, le 31 déc., enregistrement le 14 déc.

Moore Corp. Ltd., actions ordinaires, 25 cts, en devises américaines, actions de la classe A, \$1.75 en devises américaines, le 2 janvier, enregistrement le 7 décembre.

Penmans Ltd., actions ordinaires, 45 cts, le 15 février, enregistrement le 18 janvier; actions privilégiées, \$1.50, le 1er février, enregistrement le 4 janvier.

United Fuel Investments Ltd., actions privilégiées de la classe A à 6 p. cent, 75 cts, le 2 janvier, enregistrement le 15 décembre.

Silverwood Dairies Ltd., 15 cts l'action des classes A et B, 2 janvier, inscription 30 novembre.

South American Gold and Platinum Company, 30 cts l'action ordinaire, 28 décembre, inscription 14 décembre.

Stafford Foods Ltd., 10 cts l'action ordinaire, 28 décembre, inscription 7 décembre.

Texaco Canada Ltd., \$1 l'action privilégiée, 19 janvier, inscription 31 décembre.

Upper Canada Mines Ltd., trois cts l'action ordinaire, 18 décembre, inscription 1er décembre.

British American Bank Note Co. Ltd., actions ordinaires, 50 cts, plus 50 cts, le 15 décembre, enregistrement le 1er décembre.

Bower Co. Ltd., actions ordinaires, 50 cts, le 28 décembre, enregistrement le 14 décembre.

Globe Envelopes Ltd., actions ordinaires, 13 cts, le 1er février, enregistrement le 15 janvier.

The Goodyear Tire and Rubber Company of Canada Ltd., actions ordinaires, \$1, plus \$2, le 21 décembre, enregistrement le 30 novembre; actions privilégiées à quatre pour cent 50 cts, le 31 janvier, enregistrement le 10 janvier.

Home Oil Co. Ltd., actions de la classe A, 12 1/2 cts, le 1er janvier, enregistrement le 3 décembre.

L'éducation et le capital humain

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Une histoire émanant de la Presse Canadienne, publiée hier, sur Emile "BUTCH" Bouchard, met en relief l'unilinguisme de la ligue Nationale de hockey, même à Montréal, deuxième ville française au monde, où le président Clarence Campbell tient ses bureaux. Au fait, pendant que nous y sommes, je voudrais rappeler aux lecteurs du Devoir, que monsieur Campbell et son savant secrétaire Ken MacKenzie, depuis deux ans, ont placé notre journal sur leur liste noire, c'est-à-dire, que nous ne recevons plus les communiqués officiels et hebdomadaires de la ligue. Je ne sais s'il s'agit de représailles parce que je ne me gêne pas pour signaler à nos lecteurs les incongruités qui sortent du bureau de Campbell. Il reste que nous sommes en démocratie et que je serais prêt à défendre en cour, même contre un Campbell, ex-avocat, toutes les opinions que je signe sur la prétendue justice et le pseudo-fair-play affichés par le bureau du président. Il reste que le salaire de Campbell et celui de MacKenzie sont payés à même les recettes versées par les spectateurs. Et, parmi ceux-ci, il y a certainement les lecteurs de notre journal.

Si l'ostacisme du président Campbell doit continuer longtemps, je dois l'aviser qu'à l'avenir, tous ses communiqués qui sont toujours connus avant la date de parution possible, pourraient bien être révélés dès que nous en avons la connaissance officieuse. La ligue Nationale, qui a toujours ignoré le Devoir, dans le choix des voteurs à tous les trophées, ne pourra se plaindre. Nous ne briserons pas ainsi l'éthique d'une confrérie dont nous ne faisons pas partie. S'il croit me punir, il se trompe. Ce sont les lecteurs du Devoir qu'il atteint et ils sont plus nombreux qu'il pense, s'il est vrai que chaque journal vendu est lu par au moins cinq personnes.

Pour revenir au bilinguisme, rappelons brièvement l'incident qui a fait bannir le français des patinoires de la ligue Nationale. Butch Bouchard, échangeait des propos avec l'ex-arbitre Georges Gravel, au cours d'une partie, quand Sid Abel, ne comprenant rien, crut qu'on se moquait de lui et se plaignit alors à Jack Adams. Ce dernier, comme Jim Norris d'ailleurs, a toujours eu l'oreille de Campbell. Il fut donc décrété que les joueurs canadiens-français n'auraient plus le droit de parler leur langue devant les arbitres. Je n'ai pas l'intention de transporter l'affaire Gordon dans le sport, car au niveau du hockey, je crois sincèrement que les athlètes font beaucoup pour l'unité du pays. Mais il est assez curieux de constater un fait assez généralisé. Ceux qui ont la phobie du français deviennent singulièrement chatoilleux quand ils ne comprennent pas les conversations de ceux qui s'entretiennent en langue française. Ils redoutent, on dirait, qu'on parle contre eux et s'imaginent qu'on s'amuse à leurs dépens.

Chez le Canadien, il y a longtemps qu'il n'y a pas de problème de race. Les Harvey, Marshall, Moore, Johnson sont de joyeux zigueurs qui fraternisent dans la plus belle amitié avec les Geoffrion, Béliveau et Richard. Le spectacle qu'ils en donnent partout, à Toronto, à New York, est contagieux et c'est pour cela que nulle part, entre joueurs de la ligue Nationale, il n'existe de friction au niveau des problèmes de race. Le bureau de Clarence Campbell en est le dernier bastion, un rempart d'autant plus fragile qu'il est ridicule et qu'il serait temps d'isoler avec système pour bien montrer à ces pseudo-potentats qu'ils ne sont après tout que nos serviteurs, parce qu'ils ont besoin de nos sous pour payer leurs frais de déplacement et leur scotch.

On a lancé l'idée, ces jours derniers, d'un Grand Prix de l'Automobile, à l'île Ste-Hélène, dans les cadres de l'Exposition mondiale de 1967. J'avoue bien candidelement que je ne suis pas un expert en courses d'automobiles. En principe, donc, je ne suis ni pour ni contre le projet, s'il peut se réaliser suivant des normes raisonnables et avec le minimum de risques. En parlant de normes, je ne vois pas bien un tracé à l'île Ste-Hélène, j'ai lu quelque part, peut-être dans les chroniques de mon ami Yvon Blais, qui s'y connaît lui, qu'il faudrait une piste d'au moins deux milles en ligne droite pour ne pas trop exposer les conducteurs à des dangers d'accidents graves. Il est irréalisable donc de songer à l'île Ste-Hélène pour une piste de deux milles en ligne droite. Si on parlait de l'aménagement, le long de l'Aqueduc, le long du Canal Lachine ou parallèlement à l'Auto-route, fort bien. Mais avant de bien juger de l'opportunité de tel projet, il faut se poser des questions, dont nous ne connaissons pas encore la réponse: pourquoi a-t-on attendu jusqu'à aujourd'hui pour lancer le projet? Qui en sont les promoteurs? Ne s'agit-il pas d'un de ces mille et un projets champions de promotions qui ne manqueront pas de sortir de terre, d'ici 1967, de la part de gens qui veulent célébrer la fête à leur manière et à leur... profit?

Le Canada blanchi!

STOCKHOLM. — La Suède a blanchi une équipe canadienne, les Quakers de Saskatoon, 7-0 hier soir, lors de la première joute d'une série de deux parties disputées ici.

COGNAC MARTELL

L'un des meilleurs produits du sol et du soleil de France



MARTELL

★★★

Un cognac célèbre en France... recherché dans le monde entier.

MARTELL

C'est la quintessence du Cognac... un digestif d'un bouquet incomparable.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

Une association de centres de loisirs est créée

Organisme canadien, d'expression française — Yvon Dubois devient le président provisoire — Près de 100 délégués de tous les coins du pays en adoptent les principes de base

L'Association canadienne des centres de loisirs, d'expression française, a été fondée hier au cours d'assises qui ont réuni près d'une centaine de représentants autorisés du domaine des loisirs. Ils étaient venus de tous les coins du pays, certains au nom de leur organisation indépendante et plusieurs parlant au nom de groupes ou de fédérations. On signalait, entre autres, la présence d'une délégation de la C.O.P. et des dirigeants des Services de loisirs de Montréal. La première représente 117 centres et l'autre parle au nom de près d'un million et demi de personnes. Yvon Dubois, directeur du centre de Terrebonne, a été élu à l'unanimité président de ce comité provisoire, chargé de préparer la charte de l'organisme fondé.

Son sens d'organisation, son travail, sa diplomatie, et même sa jeunesse l'ont signalé à l'attention de tous les délégués.

Le but de cette association est de servir de trait d'union entre chacun des centres de loisirs et, établie sur un plan national, de parler en son nom pour revendiquer du ministère fédéral de la Santé, les sommes qui reviennent à la province de Québec et qui n'ont jamais été obtenues parce que personne ne les a demandées ou était qualifié pour le faire.

Tous les centres ont des problèmes d'ordre administratif, financier, technique, éducatif. Isolément leur voix ne parvient pas à se faire entendre. Cette association se fera leur porte-parole.

Certains malentendus ont été dissipés par l'assemblée générale.

Aucun conflit

Cet organisme ne vient pas en conflit avec les fédérations ou confédérations existantes. Comme il est urgent que le Québec reçoive la part qui lui revient des appropriations fédérales, il fallait un corps à caractère national, idoine à demander, accepter et recevoir les montants destinés aux jeunes du Québec qui ont les mêmes droits que la jeunesse de toutes les provinces.

Dans les cadres de cet organisme nouveau, les organisations déjà établies, en acceptant d'offrir leurs concours, pourront faire bénéficier leurs confrères de leurs conseils éclairés et désintéressés. Il a été admis que tous les centres de loisirs pourront en faire partie, que la C.O.P. et les services de loisirs y seront les bienvenus.

L'assemblée était présidée par Me Fernand Poirier, notaire, président du service des loisirs du centre de l'Immaculée.

M. Jean LaRoche, D.C., représentant de Son Honneur le maire, a prononcé une allocution bien sentie au cours de laquelle il a dit toute la sollicitude des autorités municipales à ce problème pressant.

Comités

Le comité provisoire se met donc immédiatement à résoudre à l'œuvre. Le président Yvon Dubois, sera assisté de trois vice-présidents: M. Rodrigue Lemay, directeur au centre Notre-Dame d'Ottawa, M. Alphonse Dulude, directeur du service des loisirs d'Ottawa et Jean Cadieux des Loisirs de Hull.

Le R. P. Marcel de la Sablonnière agira comme secrétaire-trésorier.

Les conseillers sont: Gilles Houde, du centre récréatif de l'École des mères de la Construction; Paul Gendron, Yvan Coutu, directeur du centre Notre-Dame, Gérard Brault, directeur du Manoir Notre-Dame-de-Grâce et Jean-Paul Rochon et le R. P. Landry.

Le président s'en mêle!

WASHINGTON — Le président Kennedy a fait appel à l'Union athlétique amateur et à l'Association athlétique nationale des collèges hier afin "qu'elles soumettent immédiatement leurs différends à un comité d'arbitrage".

La mésentente, a-t-il déclaré, met en danger une représentation américaine convenable aux Jeux pan-américains et olympiques.

La déclaration catégorique du président, faite au début de sa conférence de presse, est survenue au moment où plusieurs observateurs sportifs étaient sous l'impression que, seule, une intervention directe de la Maison blanche pouvait réconcilier les deux groupes et sauvegarder le prestige américain dans les tournois internationaux.

Selon les règlements internationaux, seule, l'UAA peut confirmer l'éligibilité des athlètes aux compétitions olympiques et internationales. Par contre, l'AAN, par l'intermédiaire de fédérations sportives, a contesté ce droit. En retour, l'UAA a déclaré inéligibles des athlètes qui ont participé à une récente course organisée par une fédération.

Aucun des deux groupes n'a fait de commentaires immédiats au sujet de la demande du président.

Les participants

Ont assisté aux délibérations: Marcel Parent, du service des parcs de Montréal; l'abbé Yves Mongeau, aumônier des loisirs diocésains de Montréal; Claude Armand, des loisirs de St-Bernard de Tétraville; Mme G.E. Bonneau, de St-Jean, Québec; l'abbé Benoit Rossignol, d'Edmundston, N.B.; Yvan Coutu, directeur du centre Notre-Dame; Paul Gendron, de Plessisville; Gaston Frappier, de Beauharnois; Jacques Normandin, de Verdun; R.P. Victorin Allard, de Québec; Jean Lemieux, de Québec; Gilles Houde, de Montréal; Rémi Brault, du centre Paul Sauvé; l'abbé Joseph Pastry, de Québec; M. le chanoine O. Mangin, du Lac Mégantic; R. Quirion, du Lac Mégantic; Euclide LeBlanc, de Moncton, N.B.; Laurent Lapointe, de Hauteville; R.P. A. Régimbald, de Sudbury, Ontario; R.P. Georges Merizzi, St-Alphonse d'Youville; Louis M. Serres, St-Alphonse d'Youville; Peter Koran, Granby; l'abbé A. Cadieux, St-Jovite; Rodrigue Lemay, Ottawa; Charles Mayer, membre du Conseil fédéral de la santé; l'abbé Gérard Lamarque, St-Barthélemy, Montréal; Jean-Paul Rochon, Joliette; Gérard Laffleur, école normale Jacques-Cartier R.P. Pierre Francoeur, o.m.i., Saint-Sauveur, Québec; Alex. Laflamme, St-Denis, Montréal; Gerald Simon, université de Montréal; J.-Marc Zeauchamp, université d'Ottawa; Rodrigue Langevin, Kenogami; Gaston Huard, Ottawa; R.P. Hugolin, Ottawa; André Ouellet, C.O.P. Québec; Luc Ouimet, Montréal; Gérard Beaudoin, Centre St-Denis, Montréal; Pierre Meunier, St-Jean, Québec; Jean-M. Lachance, secrétaire général de la C.O.P.; Roger Latourrelle, directeur de la Palestre; Yvon Dubois, directeur des loisirs de Terrebonne; Henri Desjardins, Hauteville; Jean Cadieux, Hull; R.P. David Lachance, Ottawa; Me Guy Dulude, président des Loisirs de Montréal; André Coutu, directeur des sports à Ville-Mont-Royal; Gerald Addison, secrétaire général des loisirs de Montréal; G. Gosselin, directeur du centre Notre-Dame; Maurice Girard, Québec; R.P. Médéric Montpetit, directeur de la faculté d'éducation physique de l'université d'Ottawa; Lévis Sauvé, directeur de l'éducation physique à Verdun; Gérard Brault, Manoir Notre-Dame-de-Grâce, et autres.

Dick Tiger le boxeur de l'année

NEW YORK — Dick Tiger, champion poids moyen originaire de la Nigéria, a été choisi le boxeur de l'année et gagnant du trophée Edward J. Neil hier.

Son élection résulte d'un scrutin de l'Association des chroniqueurs de boxe et il recevra son trophée lors du banquet annuel de l'Association, le 13 janvier.

Tiger, qui a remporté huit victoires consécutives au cours des deux dernières années, s'est assuré le titre des boxeurs poids moyens, version de la WBA, grâce à une victoire décisive de 15 rounds aux dépens de Gene Fullmer, le 23 octobre dernier, à San Francisco.

Puis, il a été reconnu champion mondial, à l'exception de l'Etat du Massachusetts, lorsque la Commission athlétique de New York, en collaboration avec d'autres commissions de boxe, a dépouillé Paul Pender de sa portion du titre parce qu'il ne l'avait pas mise en jeu en-deça de six mois. Pender en appelle présentement de cette décision en Cour suprême de New York.

Le trophée Neil est ainsi nommé en l'honneur d'un ancien rédacteur sportif de la Presse Associée mort au front lors de la guerre civile espagnole. On considère l'habileté, le caractère et l'esprit sportif du boxeur en lui décernant le trophée.

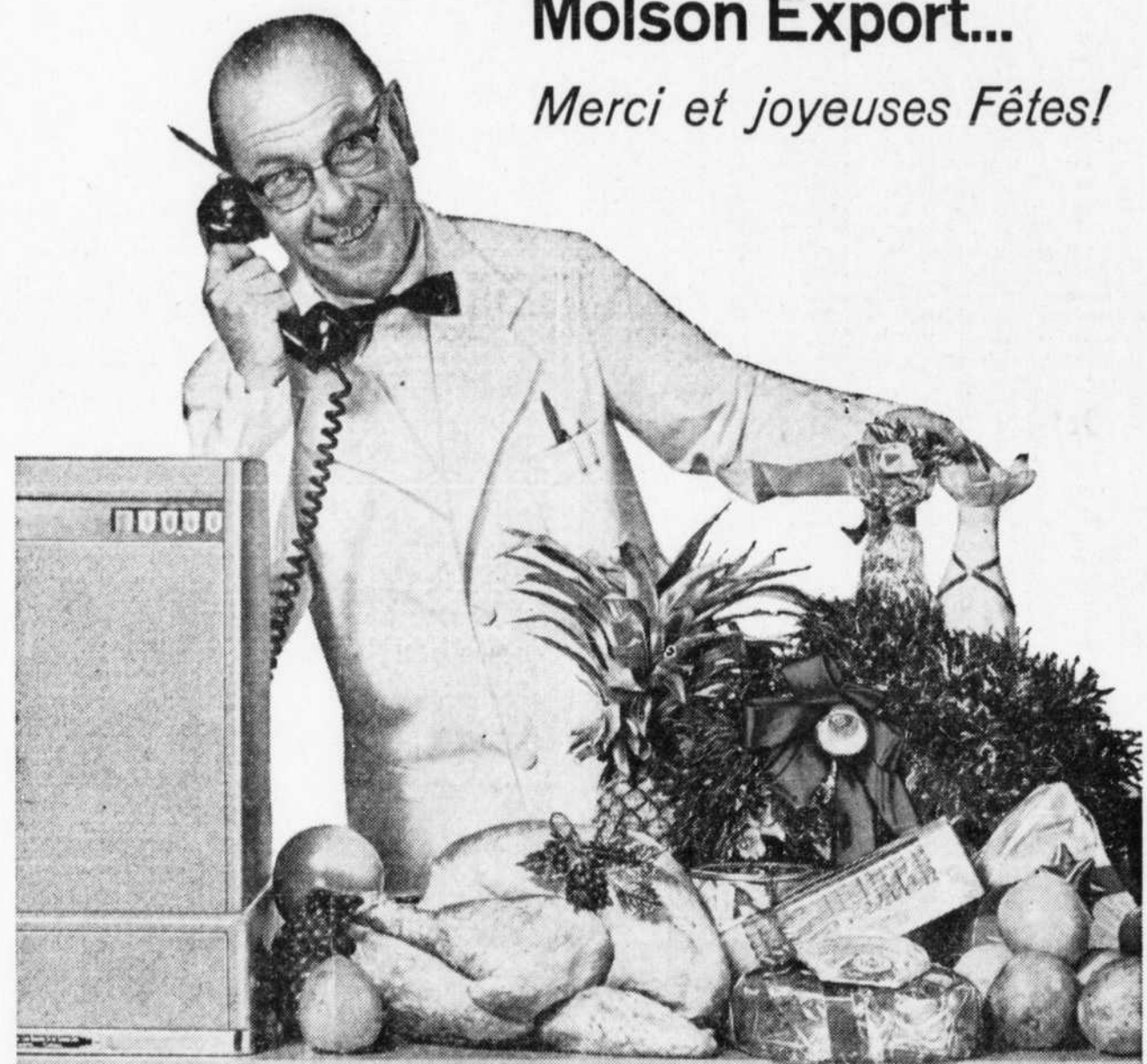
Tiger a affiché une tenue grandement améliorée au cours des deux dernières années avec un record de 46-12-2.

Tiger succède ainsi à Fullmer, choisi l'an dernier, ainsi qu'à une série de célébrités de l'ère, dont Jack Dempsey, Rocky Marciano, Carmen Basilio et Sugar Ray Robinson.



Voici le groupe représentatif qui, hier, au centre de l'Immaculée-Conception, a fondé l'Association canadienne des centres de loisirs, d'expression française. Ils étaient plus de 75 venus de partout, du Nouveau Brunswick de l'Ontario, de la province de Québec. Parmi le groupe qu'on pourra identifier dans l'article ci-contre, on remarque le président Yvon Dubois, les R.P. Marcel de la Sablonnière, Médéric Montpetit, o.m.i de l'université d'Ottawa, etc.

...et deux
caisses de bière
Molson Export...
Merci et joyeuses Fêtes!



Pour rendre encore meilleurs les bons moments des Fêtes pour vous et vos amis-faites une bonne provision de la bière préférée du Québec. La bière Molson Export.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Publicité, quand tu nous trompes...

Depuis une semaine déjà la campagne est ouverte; la campagne de publicité des Alouettes pour célébrer la signature de nouveaux contrats de nouveaux joueurs. Je suis en faveur de toute publicité de bon aloi; je suis d'accord avec mon bon ami Roger Gagnon des Alouettes qui fait amplement et d'une façon géniale son travail de publiciste du club. Seulement... seulement un tout petit "seulement" de rien du tout: j'aimerais un peu plus de variété dans le menu, j'aimerais que la publicité soit un peu plus originale que la célèbre et par trop fatiguée formule qui débute toujours par le sempiternel: "Le club de football 'Les Alouettes' annonce aujourd'hui la signature du contrat de monsieur X, ETOILE..." car pour ceux qui ont de la mémoire ça peut devenir une arme terrible aux jours d'un début de saison. Trop d'étoiles... vous connaissez tous l'effet désastreux d'en voir trop... d'étoiles! Allons, mon bon grand (de Gaulle) Gagnon, annonce-moi donc pour une fois que monsieur Workman a fait signer un contrat à une fameuse "poire"... quitte à Perry Moss d'en faire une étoile en temps et lieu... je te jure qu'on applaudirait...

C'est de là que viendra le salut: Wimbledon!

Le tennis international a besoin d'une injection de TNT pour redevenir ce qu'il était du temps de Budge, Quist, Perry, Cochet, Tilden et plusieurs autres. Le président de la "British Lawn Tennis Association" vient de déclarer carrément que l'Angleterre devrait rompre toute relation d'avec l'Association Internationale et organiser des tournois omnia ou professionnels et amateurs pourraient s'affronter. Enfin! La Russie et l'Australie sont les deux pays importants qui s'opposent à ces sortes de rencontres. L'Australie, parce que ses joueurs gagnent plus d'argent comme amateurs que comme pros (!) et la Russie parce que ses joueurs ont moins de joueurs fameux à affronter chez les amateurs qu'ils étaient soumis aux boulets de Rosewall, Hoad, Olmedo, Cooper, Anderson et autres, à chaque tournoi auquel ils s'inscriraient. Pendant ce temps là l'intérêt diminue parce que les forces sont trop divisées. Un règlement de l'Association Internationale veut que la demande ne soit faite qu'à tous les deux ans en cas d'échec. Or on vient d'en essayer une au printemps, donc faudrait attendre en 64! En avant M. Avory, rompez, c'est le salut.

Le judo aux Olympiques?

Il serait grandement question d'inclure le judo parmi les sports qui auront droit d'entrée aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo en 1964. Les mauvaises langues disent qu'il ne s'agit là que d'une récompense pour ceux qui ont la gentillesse d'organiser ces réjouissances publiques, sachant, dit-on, que les Japonais sont passés maîtres dans cet art. Quelle calamité! d'abord les Japonais ne sont plus les maîtres incontestés de ce sport ancien puisqu'un Hollandais détient le championnat mondial chez les poids lourds. Il s'agit d'un dénommé Anton Geesink. Les Anglais possèdent eux dans leurs rangs Trevor Leggett, "sixième degré", bien au dessus de toutes les ceintures blanche, jaune, orange, verte, bleue, brune et noire! Avec tous ces ceinturons... de robes de chambre, qui dénotent, selon la couleur, les qualités du gladiateur, je ne crains qu'une chose: que tout ça jette la confusion dans l'esprit de nos femmes et qu'elles ne sachent plus choisir la couleur de notre robe de chambre... en cadeau de Noël!

Détroit défait Rangers 3 à 2

DETROIT — Les Red Wings de Detroit ont marqué trois buts à la première période, en ont concédé deux aux Rangers durant ce premier vingt également pour finalement sortir vainqueurs au compte de 3 à 2 après avoir annulé tous les efforts de compter des Rangers durant les deux dernières périodes.

Alex Delvecchio s'est révélé l'étoile de la partie en récoltant pas moins de trois assistances sur les buts des siens. Les buts des Wings furent enregistés par Parker McDonald, Gordie Howe et Floyd Smith. Pour les Rangers Bronco Horvath et Howie Hunsberger ont trompé la vigilance de Terry Sawchuk. Ce triomphe des Red Wings leur a permis de s'approcher à deux

points seulement des Black Hawks de Chicago installés en première position et qui ne jouaient pas hier soir.

SOMMAIRE	
Première période	
1-Détroit: MacDonald (13)	1:31
2-Détroit: Howe (11)	8:45
3-Détroit: Smith (5)	9:41
4-New York: Horvath (6)	17:55
5-New York: Hunsberger (6)	19:18
Punitions: Harvey 9:59, Young 12:15, M. Pronovost 14:18, MacDonald 18:43	
Deuxième période	
Aucun but	
Punition: Aucune	
Troisième période	
Aucun but	
Punition: Aucune	
ARRETS	
WORSLEY	11 17 10-38
SAWCHUK	12 9 8-29
ASSISTANCES	8,966

Montreal Forged augmente son avance

Lors du 7ème programme régulier de la ligue de hockey Amicale St-Viateur au Centre Sportif Paul Sauvé, le Montreal Forged a défait le Deschênes & Fils au compte de 7 à 2 et a porté son avance en tête du circuit à quatre points. Dans la seconde joute le club O'Keefe a remporté sa deuxième victoire consécutive. Tony Marrocco avec trois buts a été la grande vedette des vainqueurs. André Gingras, Denis Jacques, Serge Fortin et André Riopel furent les autres compteurs du O'Keefe. Chez les perdants, cinq joueurs déboulèrent Jacques Bastien, Gagnon, Courgeon, Pouliot, Ladouceur et Claude Maillet.

Dans la première joute, le nouveau gardien Jean Coulombe s'est particulièrement distingué devant les attaques répétées des joueurs du Deschênes pour permettre à son club de prendre une légère avance en tête du circuit. Guy Desjardins avec trois buts et Guy St-Jean avec deux buts ont le plus brillé pour les gagnants. Lalonde et Galarneau reussirent aussi chacun un but pour le Montreal Forged pendant que Marcel Perras et Guy Laverdure comptèrent les deux seuls buts des perdants.

Dans la seconde joute le club O'Keefe a remporté sa deuxième victoire consécutive. Tony Marrocco avec trois buts a été la grande vedette des vainqueurs. André Gingras, Denis Jacques, Serge Fortin et André Riopel furent les autres compteurs du O'Keefe. Chez les perdants, cinq joueurs déboulèrent Jacques Bastien, Gagnon, Courgeon, Pouliot, Ladouceur et Claude Maillet.

CLASSEMENT:	
Mtl Forged	G P P P C M
Desch. & Fils	5 2 45 32 10
A. Billet	3 4 46 40 6
O'Keefe	3 4 41 32 6
	3 4 36 44 6

Canadien doit se contenter d'un verdict nul

Un échange des Wings qui tombe à l'eau

EDMONTON, (P.C.) — Un échange imaginé par les Red Wings de Detroit n'a pu se matérialiser hier en raison du refus de trois joueurs des Flyers d'Edmonton, de la LHO.

En effet, Chuck Holmes, Warren Hynes et Lou Maroon ont refusé de se reporter aux Hornets de Pittsburgh, de la LAL, ce qui a fait tomber à l'eau l'échange de huit joueurs entre les deux filiales des Wings.

A ce sujet, le gérant général Sid Abel a déclaré qu'il n'avait pas d'autre alternative que de suspendre les trois joueurs impliqués.

Seul, Keith Walsh, de Edmonton, a accepté de se reporter au Pittsburgh, qui cé-

dera John Mizuk en retour.

Les autres joueurs impliqués des Hornets étaient Ray Ross, Norm Corcoran et Jack Price.

Abel a révélé qu'il a tenté d'échanger les trois porteurs de la LHO en retour d'un joueur de défense des Indians de Springfield. Par ailleurs, il a nié les rumeurs voulant que les Wings se retiennent d'Edmonton même si les assistances sont décourageantes dans l'Ouest.

Enfin, à cause de l'insuccès de l'échange, il se peut que Pittsburgh rappelle de l'U.S.A. des joueurs prêts aux Flyers: Jack McIntyre et Bo Elik, qui ont affiché une belle tenue depuis leur arrivée à Edmonton il y a un mois.

B. Skowron jouera bel et bien à Los Angeles

HILLSDALE, New Jersey — Le vétéran premier but Bill Moose Skowron que les Yankees de New York viennent d'échanger aux Dodgers de Los Angeles a catégoriquement nié hier la rumeur qui voulait qu'il abandonne le baseball professionnel pour devenir l'instructeur attitré de l'université de Purdue, son Alma Mater.

"Je vais définitivement jouer pour les Dodgers de Los Angeles au cours de la saison prochaine a déclaré Skowron, de sa demeure, hier. J'ai même hâte de me reporter à ma nouvelle équipe."

Le "Cincinnati Enquirer" avait émis l'opinion que Skowron pourrait bien être en pourparlers avec son Alma

Mater en ce moment pour négocier un contrat de 10 ans avec cette université, ce qui annulerait son échange aux Dodgers.

Skowron a affirmé qu'il regretterait de ne plus faire partie des Yankees, mais qu'il se joignait à une très forte équipe et qu'il entendait bien se reporter à l'entraînement, prévoyant une excellente saison avec ses nouveaux coéquipiers, les Dodgers de Los Angeles.

A Outremont

A son assemblée du mois de novembre dernier, le Conseil de la Cité d'Outremont a autorisé le Directeur du Service de la Récréation à organiser une ligue de hockey capable d'englober tous les écoliers intéressés des écoles et collèges locaux.

Les années antérieures, la ligue de hockey relevait des autorités scolaires et environ 16 clubs en faisaient partie. Cette année, lors de la première assemblée du 20 novembre groupant les dirigeants du hockey local, 40 clubs se trouvaient déjà inscrits et répartis entre Moustiques (Mosquitoes), Petits (Pee-Wee), Coqs (Bantam), Moyens (Midget), et Juveniles (Juvenile). C'est dire que plus de 600 jeunes participent au hockey organisé.

On nous informe également que parmi les maisons d'enseignement d'Outremont, plus de 35 clubs, ne faisant pas partie de la ligue, ont demandé et obtenu des heures pour leurs rencontres ainsi que leurs pratiques sur les patinoires de la Cité.

Afin d'accommoder ces quelques mille enfants, la Cité a convenu de construire d'autres patinoires pour le hockey et le patinage libre.

De plus, afin d'encourager ce sport, le Conseil a décidé que les arbitres et les chroniqueurs soient rétribués à même le budget du Service de la Récréation. La Cité doit également pourvoir les gardiens de buts d'un équipement complet.

C'est, de la part des membres du Conseil une très belle innovation qui permettra à ce sport non seulement de se maintenir mais de progresser.

Aux examens de sauvetage

M. Maurice Archer, gouverneur, pour le Québec, de la Société royale de sauvetage, assistera à l'examen de 90 candidats à la médaille de bronze des piscines municipales, le dimanche matin, 16 décembre 1962, à 10 heures, à la piscine du centre récréatif Maisonneuve, 300 rue Viau.

L'examineur en chef pour la région de Montréal, M. Lou Miller, assisté de MM. Louis Choquet et Roger Bourassa, feront passer l'examen.

M. Mark Veary et M. M. Archambault, tous deux directeurs de la Société royale de sauvetage, seront également présents.

On sait que M. France Moquin, régisseur des piscines, a déjà annoncé que le prochain cours, pour l'obtention de la médaille de bronze de la Société royale de sauvetage, débutera le 3 février prochain.

Le départ se fera de l'église St-Nicholas d'Ahuntsic à 7h15 a.m. L'autobus empruntera la rue Berri jusqu'à Crémazie puis longera la rue St-Denis. La messe sera entendue en cours de route. L'après-ski se tiendra à l'auberge de la Gaieté à Sutton. Un délicieux repas sera servi et il y aura danse plus tard.

Les prix sont toujours modiques au "Tyrol" et les plaisirs illimités. Faites vos réservations.



LIGUE NATIONALE	
Boston 1	Montreal 1
New York 2	Detroit 3
Ligue Américaine	Aucune joute

LIGUE AMERICAINE	
Division Est	
Québec	G P N Pp Pp Pts
Springfield	14 10 2 108 88 39
Providence	13 11 2 88 78 28
Hershey	13 12 2 90 82 27
Baltimore	12 12 2 73 82 22

DIVISION OUEST	
Buffalo	G P N Pp Pp Pts
Pittsburgh	13 10 2 74 62 30
Cleveland	14 10 2 90 82 27
Pittsburgh	8 18 1 78 118 17
Pittsburgh	6 16 1 62 79 13

les compteurs de la L.H.N.

	B.	A.	P.
Mikita, Chicago	10	18	28
McDonald, Chicago	12	14	26
Bathgate, N.Y.	8	18	26
Delvecchio, Detroit	6	20	26
Howe, Detroit	11	14	25
Prentice, N.Y.	9	16	25
Buller, Boston	10	14	24
Geoffrion, Can.	11	12	23
Oliver, Boston	10	13	23
Hull, Chicago	8	15	23
Mahovich, Detroit	15	7	22
MacDonald, Detroit	13	9	22
Richard, Can.	8	13	21
G. Tremblay, Can.	12	8	20
Harris, Toronto	7	13	20
Beliveau, Can.	4	16	20
McKenney, Boston	9	10	19
Hobenton, N.Y.	9	10	19
Keon, Toronto	7	11	19
Armstrong, Tor.	11	7	18
Henry, N.Y.	9	9	18
Ingarfield, N.Y.	9	9	18
Hay, Chicago	7	11	18
Horvath, N.Y.	6	12	18
Wharram, Chicago	8	9	17
Pennington, Boston	5	10	17
Duff, Toronto	5	12	17
Ullman, Detroit	7	9	16
Marshall, Can.	6	9	15
Provost, Can.	8	6	14
Kelly, Toronto	5	9	14
Smith, Detroit	5	9	14
Gendron, Boston	4	10	14
Talbot, Can.	10	4	14
Murphy, Chicago	6	7	13
Wills, Toronto	4	7	13
Howell, Rangers	2	11	13
Lunde, Chicago	3	9	12
Mohs, Boston	3	9	12
Nevin, Toronto	5	6	11
Spencer, Boston	3	8	11
Toppazzini, Boston	3	8	11
Stewart, Toronto	3	8	11
Hicke, Can.	2	9	11
Harvey, Rangers	2	9	11
Brewer, Toronto	1	10	11
Gadsby, Detroit	0	11	11
Ratelle, N.Y.	7	3	10
Moore, Can.	4	6	10
Gilbert, N.Y.	4	6	10
Barkley, Detroit	2	8	10
Horton, Toronto	2	8	10
Nesterenko, Chicago	2	8	10
Langlois, N.Y.	1	9	10
McNeil, Chicago	1	9	10
Williams, Boston	6	3	9
Faulkner, Detroit	5	4	9
Pilote, Chicago	5	4	9
Douglas, Toronto	3	6	9
Goyette, Can.	4	4	8
Baum, Toronto	4	4	8
Maki, Chicago	4	4	8
Jeffrey, Detroit	3	5	8
Balfour, Chicago	3	5	8
Schinkel, N.Y.	3	5	8
Connelly, Boston	2	6	8
Hicks, Boston	4	3	7
Johnson, Can.	4	3	7
Cahan, N.Y.	3	4	7
MacGregor, Detroit	3	4	7
Balon, N.Y.	3	4	7
Stasiuk, Detroit	2	5	7

Soirée de judo

M. Ary Anastasiadis, instructeur en chef de la Fédération canadienne de Karaté nous parlera sur "L'influence culturelle du Japon par les sports de combat". La conférence sera illustrée de démonstrations et de films. La démonstration de la partie judo sera faite par M. Fred Okimura, président de l'Association des Ceintures Noires du Québec et président de l'Académie de Judo Seido Kwan.

Endroit: Seido Kwan Judo, 34 rue, rue Notre-Dame
Date: 14 décembre — 8h. p.m.
Entrée libre.

Bob Perreault est la grande vedette des Bruins

Béliveau, Marshall et Rousseau brillent pour le Tricolore — Canadien et Toronto sur un pied d'égalité — Kennedy et Provost marquent les deux seuls buts de la joute

Boston a joué une de ses meilleures parties de la saison hier soir et a réussi à faire match nul avec le Canadien hier soir, au Forum, devant 12,866 spectateurs, la plus petite assistance à Montréal, cette saison. Même le but du Canadien, compte par Claude Provost, fut un des lancers les plus faciles de l'avalanche dirigée contre Bob Perreault, qui fut la grande vedette de la partie.

Pendant que Bob Perreault venait de marquer le tri Beliveau, Geoffrion et Gilles Tremblay garde la rondelle dans la zone de Boston. L'arbitre Frank Udvari, avec ses yeux de lynx, découvre que Jean Béliveau a commis une infraction (1:10). Boston tente d'organiser son jeu de puissance et John Bucyk, Cliff Pennington bourdonnent autour de Jacques Plante, mais sans succès.

Henri Richard débute tous ses adversaires, se fait lever les patins devant Perreault, mais cette infraction, Udvari ne l'a pas vue.

Lou Fontinato terrasse Jean-Guy Gendron qui fait une scène du tonnerre, même si c'est lui qui retenait le bâton du joueur du Canadien. Et Monsieur Udvari punit... Jean-Guy Gendron. Inutile de dire que l'assistance ne proteste pas.

Doug Mohs profite d'un lapsus du Canadien pour se rendre jusqu'à Plante qui se jette sur son postérieur pour effectuer l'arrêt.

Boston compte

Boston ne tire pas de l'arrière et tient le haut du pavé même pendant le jeu de puissance du Canadien. Dès le retour de Gendron sur la patinoire la défense du Canadien oublie son travail et Forbes Kennedy en profite pour ouvrir le pointage. Avec l'aide de Gendron et Don McKenney.

Pendant quelques minutes, c'est Boston qui mène le jeu. Le Canadien se ressaisit un peu au début de la période suivante et force Perreault à trois arrêts de suite; Boston riposte en ne compte pas que par manque de précision.

Le jeu du Canadien est hésitant. Geoffrion monte la rondelle, la passe à Gilles Tremblay qui ne peut la contrôler. Perreault bloque superbement contre Gilles Tremblay sur un jeu identique.

But de Provost

Enfin, à la suite d'une montée de Henri Richard, Perreault rate un lancer qui paraitrait plus difficile que sept ou huit autres précédents. C'est Claude Provost qui le déboussa, sur des passes de Dickie Moore et Henri Richard.

Ralph Backstrom et Bill Hicke forcent Perreault à deux arrêts, alors que le Canadien, pour la première fois, prend l'initiative du jeu.

Boston ne désarme pas et patine sans cesse. Gendron se fait pincer par Fontinato, mais un instant plus tard, endron s'esquive et Fontinato attrape la bande à la grande joie des spectateurs.

Une seule solution!

LONDRES PA — Le président de l'Association britannique de tennis sur gazon a déclaré hier qu'elle devrait se retirer du groupement international et présenter un omnia mettant aux prises les professionnels et les amateurs à Wimbledon.

En effet, selon Ted Avory, certaines nations qu'il a qualifiées "amateuristes marrons" ont empêché les compétitions entre les pros et les amateurs. Pour sa part, il veut voir ces joueurs se rencontrer à Wimbledon.

Avory a rappelé que les dirigeants de l'Australie, de la Russie et d'autres pays se sont opposés à la proposition britannique encourageant un omnia d'essai lors de l'assemblée internationale en juillet dernier. Il est d'avis que toute allusion au sujet d'amateurs et de professionnels devrait être écartée des règlements internationaux, ce qui éliminerait l'hypocrisie actuelle dans ce sport.

Enfin, il a opiné que le développement du sport ne devrait pas être retardé par l'étroussée d'esprit d'une minorité.

Jacques Plante doit sortir de ses filets pour arrêter un élan dangereux de Wayne Hicks.

Le jeu devient un peu plus robuste et Udvari se montre un modèle de tolérance, pour les deux camps.

Bernard Geoffrion et Gilles Tremblay font une sortie à l'emporte-pièce et Perreault, la vedette des Bruins, écarte le danger.

Le jeu est assez décousu au début de la troisième période et les spectateurs demandent plus d'action. C'est encore Boston qui commande le jeu, en surveillant mieux son adversaire pour profiter de ses bévue pour se porter ensuite à l'attaque.

Robert Rousseau et Phil Goyette exécutent une superbe pièce de jeu mais ratent la cible.

Lou Fontinato est puni à 9:02 pour interférence. Udvari lui en a passé de plus flagrantes, mais il doit s'exécuter sans broncher.

Rousseau et Marshall s'échappent et viennent ébranler Perreault qui donne la jambette à Rousseau, mais Udvari a ses verres fumés et ne se voit pas.

Rousseau revient à la charge alors que le Canadien est à court d'un joueur, mais Perreault sauve encore.

Jean Béliveau, à bout portant, voit Perreault effectuer un arrêt chanceux. Gilles Tremblay rate lui aussi le retour.

Irvn Spencer et Bernard Geoffrion sont punis simultanément pour bâtons élevés.

Dans les dernières minutes de jeu, Perreault fut miraculeux contre Marshall et Rousseau.

Une autre étoile

Le club de football des Alouettes de Montréal a annoncé aujourd'hui la signature de George Canale, demi, étoile de l'université de Tennessee, il peut évoluer tant à l'offensive qu'à la défensive.

Canale est né à Memphis, Tennessee et y a poursuivi ses études secondaires.

Il est un joueur très versatile. En plus de jouer à la position de sûreté, il peut passer, courir et botter. Offensivement, ce joueur de 185 livres, a eu une moyenne de 5.8 verges comme porteur de ballon durant la saison 1962.

Age de 22 ans et mesurant 5 pi. 9 po. Canale a été choisi comme élant le meilleur joueur de football de la Conférence sud-est, par les instructeurs de cette région, pour son jeu défensif contre les passes et ses retours de balle. George était le joueur no 1 de sa conférence et s'est classé 4e dans cette classe (botant 53 fois pour une moyenne de 41.9 verges). Il a également été proclamé comme le joueur arrière le plus remarquable au Tennessee pour la saison 1962.

L'instructeur de l'équipe offensive du Tennessee: Harvey Robinson, qui dirigeait Don Chandler des Giants de New York et Joe Green des Bears de Chicago, déclarait: "En tant que botteur, je placerais Canale dans la classe des Chandler et Green. Il est également l'un des meilleurs joueurs de sûreté que l'université du Tennessee ait connu".

Canale est célibataire et se rapportera au camp d'entraînement des Alouettes le 1er juillet 1963.

DANS SON EMBALLAGE DES FÊTES O.F.C.

UN SUPERBE WHISKY CANADIEN CERTIFIÉ, ÂGE DE 8 ANS PAR CANADIAN SCHENLEY

AUX MAGASINS DE LA RÉGIE, DANS UN EMBALLAGE SPECIAL DURANT TOUTE LA SAISON DES FÊTES.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 miles — Estimes et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

Joyeux Noël dites-le avec White Horse

White Horse fait tellement plus plaisir. Gaiement emballé, c'est le cadeau par excellence. Vous complairez le plus cher desir de vos amis en leur offrant...

WHITE HORSE Blended Scotch Whisky

DISTILLÉ, ASSEMBLÉ ET EMBOUTELLÉ EN ECOSSE

C'est décembre.... C'est de Kuyper!

le GIN de Kuyper LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

BLENDED GIN - DISTILLÉ À MONTRÉAL

Le club de ski Tyrol au Mont Sutton

C'est dimanche prochain, le 16 décembre, que le Club de ski "Tyrol" ouvrira sa saison régulière par une excursion au Mont Sutton. Ce centre de ski bien connu, est l'endroit idéal pour débiter une

Donald Gordon est de nouveau brûlé en effigie à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Quelque deux cents étudiants de l'université de Sherbrooke ont arrêté une locomotive diesel dans une cour de triage des Chemins de fer nationaux du Canada et l'ingénieur a dû faire marche arrière, à la suite de quoi les étudiants se sont dispersés.

Le président de l'Association générale des étudiants de l'université de Sherbrooke, M. Pierre Deschênes, a fait savoir que la manifestation, dirigée contre les propos tenus depuis quelque temps par M. Donald Gordon, n'a pas été organisée par l'association qu'il dirige.

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre. Les étu-



diants ont forcé l'ingénieur de la locomotive à arrêter son véhicule et sont demeurés sourds à l'invitation de ce dernier à quitter la voie ferrée. Les étudiants ont également brûlé M. Gordon en effigie, de même que les nombreuses pancartes qu'ils brandissaient.

La manifestation des étudiants de Sherbrooke fait suite à celle des étudiants de l'université de Montréal qui, mardi dernier, se sont massés, quelque mille d'entre eux, devant l'hôtel Reine-Élisabeth et ont brûlé aussi l'effigie de M. Gordon.

La manifestation des étudiants de la métropole avait toutefois été organisée par l'association officielle des étudiants.

On sait que de semblables démonstrations de groupe ont eu lieu également à Ottawa, à Hull et à Québec, de la part de Canadiens français mécontents, soit des paroles de M. Gordon, soit du régime fédéral, soit des deux.

CHANDLER. — Des membres de la Chambre de commerce de la Gaspésie se sont portés hier à la défense de M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux, lors d'une assemblée du conseil d'administration de cet organisme.

Certains membres voulaient envoyer une résolution au gouvernement fédéral condamnant l'attitude de M. Gordon, mais on s'y est opposé sous prétexte qu'une telle résolution aurait pu déplaire à l'élément anglophone de la Gaspésie et qu'il ne fallait pas dire des choses malveillantes sur un groupe ethnique.

La Chambre a finalement décidé d'envoyer une résolution au gouvernement, demandant une enquête sur la participation des Canadiens français aux échelons supérieurs du fonctionnarisme.

Deux employés des Chemins de fer nationaux, qui assistaient à l'assemblée, ont affirmé qu'il y avait amélioration sensible depuis un certain temps et que l'on commençait à trouver des Canadiens français à des échelons supérieurs, dans les grands centres de la péninsule gaspésienne et que les Canadiens français n'étaient plus forcés de demeurer des manoeuvres.

MAGNUS POIRIER
Entrepreneur
Expert
Emballage
Pompes
Fûts
6603, rue
St-Laurent

Georges Godin
Successeur d'Arthur Landry Engr.
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE
Salons : Bureau :
518 RACHÈL EST 528 RACHÈL EST
LAfontaine 4-3571

Présents toujours bienvenus
CHEMISES BLANCHES

MANCHES	ENCOLURE
32	13 1/2 à 16 1/2
32	13 1/2 à 17 1/2
34	14 1/2 à 17 1/2
35	15 à 17 1/2

ARROW ARDEN
Broadcloth "Sanforized" lavable sans refouler. Col tenant, manchettes doubles et poche poitrine. \$5.00

TERICOTA
65% TERYLENE* 35% COTON lavable sans refouler et séchant SANS REPASSAGE. Col tenant, manchettes doubles. Poche poitrine. \$6.95

ARROW CHASE
Broadcloth "Sanforized" anglais texture deux brins. Col tenant, manchettes doubles, poche poitrine. Lavable sans repassage. \$7.95

ARROW TRICOLINE
Broadcloth "Sanforized" à fil égyptien — l'égal de la soie — Col tenant, manchettes doubles et poche poitrine. Belle apparence. \$8.95

* CIL fibres Polyester

ARROW
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSE
Rayon 620

ARROW
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSE
Rayon 620

ARROW
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSE
Rayon 620

ARROW
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSE
Rayon 620

ARROW
DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSE
Rayon 620

Gilles Grégoire ne croit pas aux remords de Gordon

OTTAWA. — Le député créditiste du comté de Lapointe, M. Gilles Grégoire, ne croit pas beaucoup à la sincérité des remords manifestés par le président du Canadian National, M. Donald Gordon.

Ce dernier se défend en soutenant qu'on lui a fait dire des choses qu'il n'a pas dites, qu'il est prêt néanmoins à reconnaître le caractère malheureux de certaines déclarations à l'endroit des Canadiens français et que, s'il avait agi de la sorte, cela était dû à l'atmosphère particulière des séances de comité où les questions arrivaient dru, a dit notamment M. Grégoire.

"Celui qui aurait dû être surpris, c'est bien moi lorsqu'il m'a répondu: 'Un Canadien français, qu'est-ce que c'est ça?' Cette réponse était plus estomaquante que les questions qui lui furent posées".

M. Grégoire s'est cependant dit heureux de constater que M. Gordon sait maintenant ce que c'est qu'un Canadien français, même s'il l'a appris après avoir passé à quatre reprises par le feu des bûchers, feu qui clarifie les idées.

"Nous sommes contents de voir que M. Gordon a la ferme propos et nous espérons que lorsqu'il reviendra devant le comité, il pourra nous montrer des réalisations concrètes en ce qui a trait à la reconnaissance du fait français au Canada", a conclu M. Grégoire.

Toutefois, le ministre des Transports, M. Balcer, a dit que le gouvernement "est bien au fait des problèmes de l'industrie du camionnage".

Il a ajouté que le gouvernement tiendra compte du point de vue de l'organisation du camionnage lorsqu'il préparera sa législation conçue selon le rapport de la Commission royale MacPherson sur les transports.

Le rapport

La Commission propose une révision complète de la politique gouvernementale sur les transports et des règlements

qui empêcheront les chemins de fer de concurrencer les autres formes de transport. La principale proposition est un nouveau système de réglementation des tarifs-marchandises qui permettrait aux chemins de fer d'établir des tarifs-marchandises (Suite à la page 2)

George Marler, de 1954 à 1958, alors que ce dernier était ministre fédéral des transports. De plus il fut député aux Communes de 1957 à juin 1962.

Après avoir fait ses études primaires à Jonquière et obtenu son baccalauréat ès arts du Collège Brébeuf, à Montréal, en 1946, il fut nommé professeur au Collège Taffari Makonnen, à Addis-Abeba, en Éthiopie. De retour au pays, en 1948, il poursuivit ses études de droit à l'université Laval. Au cours de l'été 1950, il représente le Club des relations internationales de Laval à un congrès mondial, à Paris, sous les auspices de la Dotation Carnegie pour la paix internationale.

Titulaire d'une bourse des Nations Unies et du gouvernement du Canada, il est choisi comme stagiaire au centre européen des Nations Unies à Genève, à l'été 1951. En juin 1952, il est nommé directeur de la section italienne du service international de Radio-Canada, à Montréal. Quelques mois plus tard, il assume la direction des émissions en langues espagnole, française et portugaise à destination des républiques de l'Amérique latine, de l'Espagne, du Portugal et des Antilles françaises.

En 1954, prêté temporairement au ministère des affaires extérieures, l'accompagne sa Majesté impériale Haile Sélassié, d'Éthiopie, lors de sa visite aux États-Unis et au Canada. En juin 1956, il est conseiller de la délégation canadienne à la dixième conférence de l'Aviation civile internationale à Caracas.

En mai 1959, il est vice-président de la délégation canadienne des jeunes parlementaires de l'OTAN, à Washington. Il est élu au comité exécutif de l'association et président de la Commission sur l'offensive psychologique des Soviétiques.

En décembre 1960, il est choisi patron d'honneur de la première conférence internationale tenue à Paris sur les techniques de diffusion du monde communiste en occident. Il est l'orateur invité à la séance de clôture. Il est choisi la même année, comme l'un des meilleurs orateurs de la Chambre des Communes. Il est invité à plusieurs reprises par les réseaux français et anglais de la Société Radio-Canada de même que par les universités de l'Ouest du Canada et de l'Ontario.

M. Brassard est vice-président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi. Il est aussi président du comité civil de l'escadrille 634 des cadets de l'air de Jonquière.

Le nouveau secrétaire exécutif du ministère des affaires municipales avait occupé un poste identique auprès de M.

George Marler, de 1954 à 1958, alors que ce dernier était ministre fédéral des transports. De plus il fut député aux Communes de 1957 à juin 1962.

Après avoir fait ses études primaires à Jonquière et obtenu son baccalauréat ès arts du Collège Brébeuf, à Montréal, en 1946, il fut nommé professeur au Collège Taffari Makonnen, à Addis-Abeba, en Éthiopie. De retour au pays, en 1948, il poursuivit ses études de droit à l'université Laval. Au cours de l'été 1950, il représente le Club des relations internationales de Laval à un congrès mondial, à Paris, sous les auspices de la Dotation Carnegie pour la paix internationale.

Titulaire d'une bourse des Nations Unies et du gouvernement du Canada, il est choisi comme stagiaire au centre européen des Nations Unies à Genève, à l'été 1951. En juin 1952, il est nommé directeur de la section italienne du service international de Radio-Canada, à Montréal. Quelques mois plus tard, il assume la direction des émissions en langues espagnole, française et portugaise à destination des républiques de l'Amérique latine, de l'Espagne, du Portugal et des Antilles françaises.

En 1954, prêté temporairement au ministère des affaires extérieures, l'accompagne sa Majesté impériale Haile Sélassié, d'Éthiopie, lors de sa visite aux États-Unis et au Canada. En juin 1956, il est conseiller de la délégation canadienne à la dixième conférence de l'Aviation civile internationale à Caracas.

En mai 1959, il est vice-président de la délégation canadienne des jeunes parlementaires de l'OTAN, à Washington. Il est élu au comité exécutif de l'association et président de la Commission sur l'offensive psychologique des Soviétiques.

En décembre 1960, il est choisi patron d'honneur de la première conférence internationale tenue à Paris sur les techniques de diffusion du monde communiste en occident. Il est l'orateur invité à la séance de clôture. Il est choisi la même année, comme l'un des meilleurs orateurs de la Chambre des Communes. Il est invité à plusieurs reprises par les réseaux français et anglais de la Société Radio-Canada de même que par les universités de l'Ouest du Canada et de l'Ontario.

M. Brassard est vice-président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi. Il est aussi président du comité civil de l'escadrille 634 des cadets de l'air de Jonquière.

Le nouveau secrétaire exécutif du ministère des affaires municipales avait occupé un poste identique auprès de M.

George Marler, de 1954 à 1958, alors que ce dernier était ministre fédéral des transports. De plus il fut député aux Communes de 1957 à juin 1962.

Après avoir fait ses études primaires à Jonquière et obtenu son baccalauréat ès arts du Collège Brébeuf, à Montréal, en 1946, il fut nommé professeur au Collège Taffari Makonnen, à Addis-Abeba, en Éthiopie. De retour au pays, en 1948, il poursuivit ses études de droit à l'université Laval. Au cours de l'été 1950, il représente le Club des relations internationales de Laval à un congrès mondial, à Paris, sous les auspices de la Dotation Carnegie pour la paix internationale.

Titulaire d'une bourse des Nations Unies et du gouvernement du Canada, il est choisi comme stagiaire au centre européen des Nations Unies à Genève, à l'été 1951. En juin 1952, il est nommé directeur de la section italienne du service international de Radio-Canada, à Montréal. Quelques mois plus tard, il assume la direction des émissions en langues espagnole, française et portugaise à destination des républiques de l'Amérique latine, de l'Espagne, du Portugal et des Antilles françaises.

En 1954, prêté temporairement au ministère des affaires extérieures, l'accompagne sa Majesté impériale Haile Sélassié, d'Éthiopie, lors de sa visite aux États-Unis et au Canada. En juin 1956, il est conseiller de la délégation canadienne à la dixième conférence de l'Aviation civile internationale à Caracas.

En mai 1959, il est vice-président de la délégation canadienne des jeunes parlementaires de l'OTAN, à Washington. Il est élu au comité exécutif de l'association et président de la Commission sur l'offensive psychologique des Soviétiques.

En décembre 1960, il est choisi patron d'honneur de la première conférence internationale tenue à Paris sur les techniques de diffusion du monde communiste en occident. Il est l'orateur invité à la séance de clôture. Il est choisi la même année, comme l'un des meilleurs orateurs de la Chambre des Communes. Il est invité à plusieurs reprises par les réseaux français et anglais de la Société Radio-Canada de même que par les universités de l'Ouest du Canada et de l'Ontario.

M. Brassard est vice-président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi. Il est aussi président du comité civil de l'escadrille 634 des cadets de l'air de Jonquière.

Le nouveau secrétaire exécutif du ministère des affaires municipales avait occupé un poste identique auprès de M.

Gérin-Lajoie: la formation de nos jeunes devrait être complétée par des stages dans les grandes entreprises

QUEBEC. — Le ministre de la jeunesse a pu en France même la réponse aux critiques formulées par le président du Pacifique Canadien sur le système d'enseignement du Québec.

M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré à un journaliste que "la formation de nos jeunes en vue de postes supérieurs devrait être complétée par un système permettant des stages de formation dans les grandes entreprises et les gouvernements". Le système a été mis sur pied en France peu après la guerre.

Le membre du cabinet provincial commentait alors les déclarations de M. N. R.

Crump, venu à la rescousse de son collègue Donald Gordon, des Chemins de fer nationaux, en déclarant que "le cours classique ne tend pas à préparer aux postes que nous offrons", pour expliquer la faible proportion de Canadiens français dans l'industrie ferroviaire.

Le député de Vaudreuil-Soulanges a émis à cette occasion plusieurs idées maitresses:

— La révision des programmes d'enseignement s'impose pour satisfaire les besoins de la société et aussi pour faire le pont entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel;

— La formation générale du cours classique va de pair avec la spécialisation des facultés universitaires;

— Les universités ont réalisé de forts progrès dans le domaine de l'enseignement professionnel pour pousser l'étudiant à acquérir une envergure supérieure aux limites de sa spécialisation.

L'incitation au travail personnel prenant la place de l'assimilation par trop facile du tout-cuit paraît au ministre la clé du changement qu'il s'impose. Il a noté que les collèges classiques marquent depuis une quinzaine d'années

une évolution considérable en ce sens.

Repenser le système

M. Gérin-Lajoie admet que le système d'enseignement du Québec, "comme partout ailleurs a besoin d'être repensé. C'est dans ce but qu'ont été constitués les comités d'étude sur l'agriculture et sur l'enseignement technique en plus de la commission royale d'enquête sur l'enseignement.

"On se rend de plus en plus compte", a-t-il enchaîné, "dans la province de Québec, qu'il ne faut pas opposer l'enseignement général à l'enseignement professionnel, car l'un complète l'autre".

Le gouvernement attend prochainement le rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et doit s'en inspirer pour intégrer le plus possible l'enseignement professionnel au reste du système.

Reunion commerciale canado-japonaise, le mois prochain

OTTAWA. — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a fait savoir hier aux Communes que la première séance du comité ministériel canado-japonais sur le commerce et les questions économiques aura lieu le mois prochain.

Le chef libéral a demandé pourquoi aucune réunion n'avait eu lieu après que les deux gouvernements se furent entendus sur la création du comité, en juin dernier. M. Diefenbaker a répondu que la date de la réunion devait satisfaire les deux parties et qu'il espérait qu'elle serait fixée pour janvier.

M. Paul Martin a demandé s'il était vrai que le gouvernement canadien n'avait pu s'entendre sur la date parce que certains ministres canadiens ne se sentaient pas à l'aise aux Communes. M. Diefenbaker a répliqué: "Si je souffrais de la même insécurité que les honorables membres de l'opposition, je répondrais dans l'affirmative".

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L'É
MONTREAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

AVIS

Les bureaux du Ministère du Revenu à Montréal, présentement situés aux numéros 190 et 201 est boulevard Crémazie, seront, à compter de LUNDI LE 17 DÉCEMBRE, 1962, logés dans l'édifice autrefois occupé par l'Hydro-Québec au 107 ouest, rue Craig. Le nouveau numéro de téléphone sera 866-7521.

Les bureaux des Services ci-après mentionnés seront donc, à partir du lundi 17 décembre à cette nouvelle adresse.

• Impôt sur le revenu
• Taxe de vente
• Taxe sur la gasoline
• Impôt sur le tabac
• Taxe sur les repas

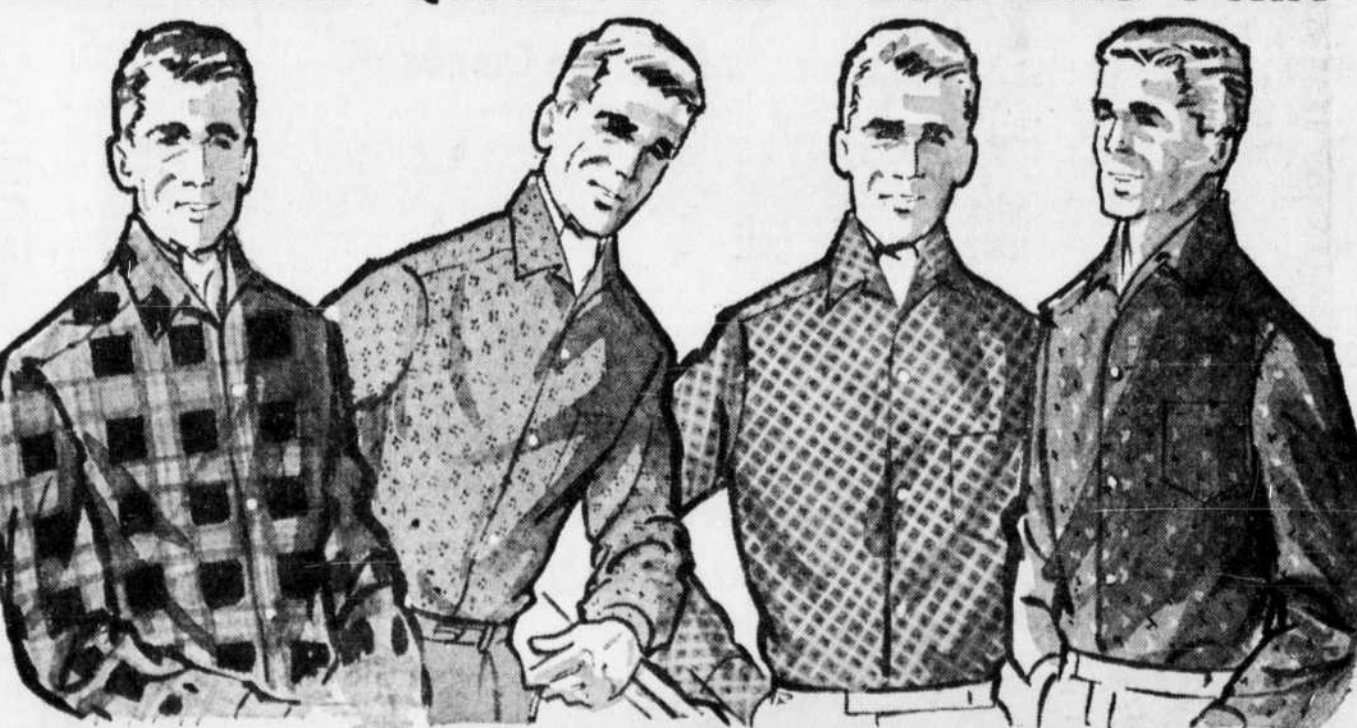
• Impôt sur les corporations
• Impôt sur les successions
• Impôt sur les divertissements
• Licences (incluant courses)
• Mutations de propriétés

• Transferts de valeurs mobilières

On voudra bien noter qu'aucun de ces bureaux ne sera ouvert au public pendant la période du déménagement du boulevard Crémazie à la rue Craig, à savoir à partir de midi vendredi le 14 décembre, jusqu'à lundi le 17.

le sous-ministre,
G.-H. SHINK

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. 30
D'ICI NOEL SAUF LE SAMEDI: 9 H. 30 A 5 H 30 SEULEMENT
MEILLEURE QUALITÉ AU PLUS BAS PRIX



CHEMISES SPORT
dont tout homme a besoin... assortiment complet chez DUPUIS

Coton "Sanforized" lavable peu de repassage. Col mou pointes baleinées, poche, manches longues. Quadrillées vert, rouge, bleu fond noir. P.M.G. ExG.

Fameuse marque "TOOKE", coton "Sanforized" LAVEZ ET PORTEZ à petits motifs bleu, vert ou beige. Col mou, pointes baleinées. Poignets boutonnés. P.M.G. ExG.

COTON LAVEZ ET PORTEZ qui sèche rapidement. Col mou pointes courtes. Poche. Délicats motifs en vert, bleu, brun, fond blanc genre losanges. P.M.G. ExG.

Les chemises "FORSYTH" sont toujours en demande. Coton "Sanforized" en brun, bleu, vert. Encolures P.M.G. Col mou, pointes baleinées poche. Coupe ajustée "TRIM-FIT".

\$5